

Colloque sur le Programme d'alphabétisation et de formation de base (AFB)

Résumé des commentaires reçus le 5 octobre 2017



Présentation du rapport

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle (MESFP) a tenu un colloque les 5 et 6 octobre 2017 pour poursuivre la discussion avec les membres du réseau AFB concernant le renforcement du programme ainsi que l'amélioration et l'accroissement du soutien et des services offerts à la population de l'Ontario.

Ce rapport sommaire présente les opinions exprimées lors du colloque du 5 octobre tenu à Toronto. Il a été rédigé par Swerhun Inc., une entreprise de facilitation dont les services indépendants ont été retenus par le MESFP pour faciliter le déroulement de la rencontre du 5 octobre. Le document a été transmis aux participants de la rencontre du 5 octobre à des fins de révision.



Ce rapport sommaire a pour objectif de rendre compte de l'ensemble des points de vue exprimés le 5 octobre. Il ne porte aucun jugement sur leur valeur ni sur leur exactitude, et ne constitue en aucun cas un cautionnement de la part du MESFP ou de la Province de l'Ontario.

Aperçu de la rencontre

Plus de 250 personnes représentant 193 organismes de prestation du Programme AFB et le gouvernement de l'Ontario, y compris le MESFP, se sont réunies à Toronto le 5 octobre 2017 pour discuter du renforcement du Programme AFB en vue d'améliorer et d'accroître le soutien et les services offerts à la population ontarienne. Le gouvernement entend collaborer avec le réseau AFB pour établir les priorités et les prochaines étapes en ce qui concerne l'amélioration et le déploiement du programme, proposer des solutions et des idées pour appliquer les recommandations formulées dans le rapport d'évaluation et l'enquête préparatoire au colloque et surmonter les défis qui y sont soulevés, ainsi que renforcer la communication et la collaboration au sein du ministère et du réseau afin de trouver la meilleure façon de mobiliser le réseau tout au long du processus d'amélioration du programme.

La rencontre du 5 octobre 2017 était le premier volet d'un colloque de deux jours du MESFP réunissant de multiples intervenants. Les différents secteurs (conseils scolaires, collèges d'arts appliqués et de technologie et organismes communautaires), groupes de prestation désignés (francophones, anglophones, Autochtones et personnes sourdes), types de prestation (en personne et par voie électronique) et organismes de soutien y étaient bien représentés.

Ce sommaire résume les commentaires formulés le 5 octobre, y compris :

- pendant les séances en petits groupes;
- pendant les discussions générales;
- dans les 119 feuilles de travail;
- dans les 10 courriels envoyés après la rencontre.

Le rapport est divisé en sept parties.

- I. Synthèse globale des commentaires
- II. Commentaires liés à la première discussion (besoins communautaires)
- III. Commentaires liés à la deuxième discussion (leadership et vision)
- IV. Commentaires liés à la troisième discussion (financement, efficacité et viabilité)
- V. Commentaires liés à la quatrième discussion (autres idées)
- VI. Commentaires liés à la cinquième discussion (approche proposée de collaboration)

VII. Prochaines étapes

Le rapport comprend plusieurs annexes : l'ordre du jour de la rencontre (annexe A), la liste des participants (annexe B), la traduction des commentaires formulés lors des discussions générales et transcrits simultanément (annexe C), la traduction des commentaires formulés dans les feuilles de travail (annexe D), les courriels de commentaires (annexe E) et le glossaire des abréviations (annexe F).

Le rapport a été rédigé par Khly Lamparero, Casey Craig et Nicole Swerhun, membres de l'équipe de facilitation de Swerhun (www.swerhun.com).

I. Synthèse globale des commentaires

Les points suivants résument les commentaires émis par les participants de vive voix et par écrit à l'occasion du colloque du 5 octobre. Le reste du présent rapport fournit des renseignements supplémentaires sur ces points et de nombreux autres soulevés par les participants.

Les participants jugent que le Programme AFB peut être renforcé et que le soutien et les services peuvent être accrus par les moyens ci-dessous.

1. Communication continue avec le réseau AFB et consultation régulière des membres pour demeurer à l'écoute des personnes qui sont le plus au fait du programme. Le ministère doit également favoriser la mobilisation de tous les intervenants du Programme AFB pour renforcer le système de soutien interne du réseau AFB.
2. Amélioration de la perception de l'alphabétisation et de la formation de base par l'élaboration d'une stratégie de marketing visant à faire découvrir au public tous les services d'AFB offerts de même que les avantages personnels que procure la participation au programme.
3. Amélioration du Cadre du Curriculum en littératie des adultes de l'Ontario (Cadre du CLAO), particulièrement des tâches jalons et des tâches culminantes, afin que le curriculum soit mieux adapté aux buts, au cheminement et à la vie des apprenants.
4. Élimination des obstacles à la participation par la mise à jour des critères d'admissibilité et de pertinence pour rendre le programme accessible à tous ceux qui en ont besoin.
5. Accroissement du financement des ressources et du soutien pour les apprenants : soutien social, ressources en santé mentale et en troubles d'apprentissage, formation en informatique, etc.
6. Augmentation des ressources, des mesures de soutien et des occasions de perfectionnement professionnel destinées aux fournisseurs de services, en les adaptant aux besoins régionaux de chaque secteur et groupe de prestation désigné du réseau AFB.

7. Renforcement de la collaboration entre les responsables du Programme AFB et ceux d'autres programmes de services de la province pour améliorer l'aiguillage et le ciblage des personnes qui gagneraient à participer au programme.
8. Financement suffisant, juste, stable et transparent du réseau AFB pour accroître et renforcer les services offerts aux apprenants et répondre aux besoins des fournisseurs de services.

II. Commentaires liés à la première discussion (besoins communautaires)

Selon vous, quels sont les besoins prioritaires dans vos communautés?

Les participants ont discuté des besoins liés à la clientèle visée par les services, des besoins des apprenants en matière de soutien et des besoins des fournisseurs de services. Les commentaires ci-dessous sont classés selon ces besoins. Les lettres précédant les éléments de la liste sont employées à des fins de référence et non de hiérarchisation.

Besoins les plus criants dans les communautés concernant les personnes à qui les services s'adressent

a. Nécessité d'assouplir les critères d'admissibilité et de pertinence pour pouvoir servir la clientèle suivante :

- **Jeunes de moins de 19 ans.** De plus en plus de jeunes diplômés et décrocheurs ont besoin d'améliorer leurs compétences en littératie, mais ne peuvent participer au programme en raison des critères d'admissibilité.
- **Jeunes de moins de 30 ans.** Les Services d'emploi (SE) s'adressent aux jeunes de moins de 30 ans à besoins élevés par l'entremise du Programme d'accès à l'emploi pour les jeunes (PAEJ), et ils aiguillent leurs clients vers le Programme AFB. Cependant, comme les « jeunes de moins de 30 ans » ne figurent pas parmi les indicateurs de performance, les jeunes inscrits au Programme AFB ne sont pas inclus dans le calcul de la valeur Pertinence de la participation / Profil de l'apprenante ou de l'apprenant, ce qui a un effet sur les pourcentages de rendement des organismes d'AFB. S'il s'agit d'une priorité pour les SE, ce devrait en être une pour le Programme AFB.
- **Personnes âgées.** Les personnes âgées qui doivent demeurer sur le marché du travail ont besoin de se perfectionner, notamment d'améliorer leurs connaissances en informatique.
- **Nouveaux arrivants.** Les nouveaux arrivants, en particulier dans les petites localités, ont besoin de se perfectionner, mais ne sont pas admissibles au programme en raison de leur faible maîtrise du français ou de l'anglais.

b. Nécessité d'offrir plus de ressources et de soutien pour mieux servir la clientèle suivante :

- **Apprenants ayant des troubles d'apprentissage.** Il faut bien évaluer les troubles d'apprentissage, former le personnel et adapter le programme de façon à encadrer correctement les apprenants ayant des troubles d'apprentissage.

- **Apprenants ayant besoin de soutien en santé mentale.** Le soutien aux apprenants ayant des problèmes de santé mentale, comme les services de counseling et de diagnostic, est insuffisant, surtout dans les petites régions rurales.
 - **Apprenants ayant besoin de meilleures connaissances en informatique.** Le manque de connaissances en informatique empêche certains apprenants d'utiliser les services en ligne du programme. Les apprenants comme les formateurs ont besoin d'approfondir leurs connaissances en informatique.
 - **Apprenants sourds.** Une meilleure compréhension de la réalité des apprenants sourds permettrait de mieux adapter le curriculum à leurs besoins et d'améliorer les ressources offertes.
- c. Niveaux de compétence supplémentaires.** Les niveaux actuels de compétence ne correspondent pas toujours aux besoins ni au rythme d'apprentissage des apprenants. Il faut ajouter des niveaux inférieurs et supérieurs de compétence.
- d. Sursis pour certains apprenants.** Certains apprenants ont besoin de plus de temps pour accomplir les tâches jalons.
- e. Adaptation à l'échelle des régions.** Les services doivent être adaptés aux particularités et aux besoins de chaque région. La région du Nord et les régions rurales font face à des défis différents de ceux des régions urbaines, notamment au manque de moyens de transport pour amener les participants aux points de service, à l'absence de connexions Internet haute vitesse ou à tout le moins fiables, au manque de soutien individuel ou en santé mentale, et à un nombre restreint de fournisseurs de services d'enseignement de l'anglais langue seconde (ALS).
- f. Soutien à l'apprentissage.** Les apprenants ayant besoin d'aide sont plus nombreux que ceux capables d'apprendre de façon autonome.

Besoins des apprenants en matière de soutien

- a. Soutien social.** Certains apprenants vivent dans la pauvreté et ont besoin de soutien social, y compris de services de garde d'enfants, de soutien alimentaire, d'un accès abordable à Internet et d'autres formes de soutien pour les aider à surmonter les difficultés, financières ou autres, auxquelles ils font face.
- b. Transport jusqu'aux locaux des fournisseurs de services.** Certaines personnes, notamment dans le Nord, ont de la difficulté à obtenir des services d'AFB en raison du manque de transport collectif.

Besoins des fournisseurs de services

- a. Continuum de services cohérent et liens avec les autres fournisseurs de services.** En raison d'une mauvaise coordination, le réseau AFB et les SE se disputent la clientèle. Il en résulte un faible taux d'aiguillage vers le Programme AFB et de transition des apprenants vers les SE. Il faut une

meilleure collaboration entre le réseau AFB et les fournisseurs d'autres programmes provinciaux, comme le programme Ontario au travail (OT) et le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) du ministère des Services sociaux et communautaires (MSSC) ainsi que les programmes d'Emploi Ontario (EO) du MESFP, notamment le Programme d'apprentissage, pour réduire le chevauchement des services, favoriser l'aiguillage entre les programmes et accroître le nombre de ressources.

- b. Liberté d'utiliser les soutiens de formation.** Des fournisseurs de services souhaitent avoir l'option d'utiliser les soutiens de formation pour cibler certains problèmes des apprenants, comme la faim.
- c. Activités visant à faire découvrir le programme au public.** Le public connaît peu le Programme AFB, y compris son contenu et les avantages qu'il procure au-delà de l'emploi, et comprend mal l'importance, ou même la signification, de l'alphabétisation.
- d. Accès en temps opportun à l'information et aux données.** On doit disposer d'information sur les besoins des communautés et sur le marché du travail pour améliorer la coordination des services au sein du réseau et les services offerts aux apprenants. Un accès mensuel aux données du Système de gestion des cas du Système d'information d'Emploi Ontario (SGC du SIEO) serait également utile.
- e. Financement accru.** Les fonds supplémentaires permettraient de mieux répondre aux besoins des apprenants et aux besoins opérationnels des fournisseurs de services, ce qui améliorerait la prestation du programme.

Le nombre de points de service à offrir le programme actuel est-il suffisant?

Lacunes dans le soutien aux apprenants

- a. Manque de moyens de transport.** Le manque de transport collectif est un réel problème pour de nombreuses personnes qui souhaitent obtenir des services d'AFB.
- b. Manque de ressources et de services pour les apprenants ayant des problèmes de santé mentale ou des troubles d'apprentissage.** Il est difficile de répondre correctement aux besoins de ces apprenants en raison du manque de ressources et de services appropriés.
- c. Absence de parcours vers l'emploi.** Dans son état actuel, le programme n'offre aucun service pour préparer les apprenants à l'emploi et les mettre en relation avec des employeurs, ce qui limite les perspectives d'emploi pour les apprenants chômeurs ou sous-employés.

Lacunes dans les services

- a. **Capacité insuffisante de mesurer avec précision la progression des apprenants.** Actuellement, les attentes associées au Cadre du CLAO et aux tâches jalons sont irréalistes pour certains apprenants, notamment ceux qui ont des troubles d'apprentissage, qui vivent en milieu rural ou dont le niveau de compétence est faible. Le SGC du SIEO rend difficile l'évaluation du niveau de compétence réel des apprenants. Il faudrait un plus grand nombre de niveaux.
- b. **Insistance sur l'emploi.** L'importance accordée à l'emploi limite la participation de personnes qui pourraient tirer profit du programme. Pour certaines personnes, il est plus important de renforcer leur autonomie au quotidien, par exemple d'acquérir les compétences nécessaires pour assurer l'éducation de leurs enfants ou de trouver les services dont elles ont besoin.
- c. **Financement inadéquat de l'apprentissage en ligne.** L'accès à un ordinateur ou à Internet est difficile pour certains apprenants, et d'autres n'ont pas les moyens de suivre une formation à distance, en particulier dans le Nord. Un meilleur financement favoriserait l'accès aux technologies informatiques et aux plateformes d'apprentissage en ligne.
- d. **Lacunes dans les connaissances en informatique.** Aucun cadre clair ne balise la formation en informatique de façon à ce qu'elle réponde aux besoins de certains groupes, comme les personnes âgées.
- e. **Manque d'occasions d'apprentissage par l'expérience pour les Autochtones.** L'apprentissage par l'expérience est particulièrement profitable aux apprenants autochtones, et l'absence de ce type de formation peut compromettre leurs chances de réussite dans le contexte du programme.
- f. **Manque de services linguistiques.** Le manque de services linguistiques limite la participation des personnes qui ne s'expriment pas avec aisance en français ou en anglais, mais pour qui le Programme AFB représente la seule possibilité d'améliorer leurs compétences linguistiques.

Lacunes dans la prestation du programme

- a. **Difficulté à offrir des services aux personnes qui en ont besoin en raison des critères d'admissibilité et de pertinence.** Les critères d'admissibilité et de pertinence actuels empêchent d'offrir des services d'AFB à certaines personnes qui en ont besoin, y compris aux jeunes de 16 à 18 ans, aux nouveaux arrivants, aux apprenants dont le niveau de compétence est faible et aux personnes qui ne maîtrisent pas le français ni l'anglais.
- b. **Inadéquation des critères de pertinence provinciaux.** Les critères de pertinence ne tiennent pas suffisamment compte des particularités régionales et des besoins des apprenants de chaque région.
- c. **Heures de service inappropriées.** L'horaire de 9 h à 17 h, du lundi au vendredi, ne répond pas aux besoins des apprenants qui occupent un emploi précaire ou

plusieurs emplois et qui ne peuvent se prévaloir des services que le soir et la fin de semaine.

- d. Manque de soutien et de ressources dans les régions rurales.** Certaines régions rurales manquent de ressources pour offrir des services sur place ou de proximité, notamment en raison du manque de personnel pour le tutorat individuel.
- e. Manque de services pour les francophones.** L'insuffisance des fonds empêche de combler les besoins de certaines régions en services spécialement destinés aux francophones.
- f. Manque de flexibilité dans le mécanisme de financement.** La rigidité du mécanisme entrave les efforts déployés pour répondre aux besoins nouveaux ou émergents des apprenants.

Lacunes dans le soutien et les ressources pour les fournisseurs de services

- a. Manque de communication entre les organismes de prestation de services.** Le manque de communication d'information et d'aiguillage entre les organismes nuit à la capacité de fournir des services d'AFB aux personnes qui en ont besoin. Par exemple, les points de service du programme OT n'orientent pas leurs clients vers le Programme AFB, et le réseau AFB ne peut offrir de soutien aux jeunes du PAEJ. De plus, le manque de communication et de suivi de la part des points de service du programme OT relativement à l'assiduité de leurs clients entrave la capacité des organismes du Programme AFB à atteindre leurs objectifs, étant donné que les absences n'entraînent aucune conséquence.
 - On a suggéré qu'un mandat soit créé au sein du programme OT (MSSC) pour aiguiller les clients vers du perfectionnement en alphabétisation et en compétences lorsqu'ils accèdent au programme OT mais qu'ils ne réussissent pas l'examen interne en alphabétisation ou n'ont pas terminé leur 12^e année.
- b. Manque de ressources pour le perfectionnement professionnel des formateurs.** Les formateurs ont besoin de formation et de ressources pour mieux servir les apprenants ayant des problèmes de santé mentale ou des troubles d'apprentissage, mais ils ont de la difficulté à en obtenir à cause du manque de fonds et des règles syndicales.
- c. Manque d'uniformité d'un conseiller en emploi et en formation (CEF) à l'autre.** La diversité des messages et des méthodes des CEF a des répercussions sur la prestation des services par les organismes du Programme AFB. Par exemple, certains CEF acceptent que des services soient offerts aux clients avec des crédits de cours du secondaire, alors que d'autres le refusent.
- d. Formation à l'utilisation des systèmes provinciaux.** Il faut créer et mettre en place un service de formation, comme un portail d'accueil, pour orienter les nouveaux formateurs relativement au SGC du SIEO.

Quelles personnes n'arrivons-nous pas à rejoindre par le programme actuel, et que devons-nous faire pour aider ces personnes?

- a. **Méconnaissance des personnes que nous n'arrivons pas à rejoindre.** Des participants ont dit ne pas savoir qui le programme n'arrive pas à rejoindre parce que certaines personnes n'expriment pas leurs besoins ou ne souhaitent pas participer au programme en raison des préjugés entourant l'analphabétisme.
 - Les participants ont suggéré d'améliorer la stratégie de marketing provinciale pour mieux faire connaître le programme et ses services. Une trousse d'outils de marketing favoriserait la sensibilisation à l'échelle locale.
- b. **Participants à d'autres programmes provinciaux qui gagneraient à recevoir des services d'AFB.** Le manque de coordination et d'aiguillage entre les ministères empêche d'offrir des services d'AFB aux clients d'autres programmes qui gagneraient à les recevoir. Des participants au programme OT qui sont sous-employés pourraient bénéficier du Programme AFB, mais ils n'y ont pas accès, car ils sont rarement orientés vers le Programme AFB, l'aiguillage étant facultatif.
 - Les participants ont suggéré de diffuser une directive ministérielle visant la promotion du Programme AFB comme l'une des solutions en matière d'emploi offertes par l'Ontario. Ils ont également proposé une meilleure intégration aux services d'EO pour aiguiller les clients vers le Programme AFB en vue d'une évaluation obligatoire de leur niveau d'alphabetisation et pour éviter les rivalités quant à la conquête de clientèle. Le réseau Project READ de Waterloo-Wellington a créé un modèle pour le partage d'apprenants de sorte que plus d'un programme peut comptabiliser les tâches jalons réalisées par ces apprenants « partagés ».

Personnes non rejointes en raison des critères d'admissibilité et de pertinence

En raison des critères d'admissibilité et de pertinence du ministère que les fournisseurs de services d'AFB doivent appliquer, certaines personnes sont exclues du programme, notamment les suivantes :

- a. **Personnes ayant de la difficulté à accomplir les tâches jalons.** Il s'agit notamment des personnes ayant des problèmes de santé mentale, lesquels sont parfois compliqués par des problèmes de comportement, les personnes ayant des troubles d'apprentissage et les apprenants dont le niveau de compétence est faible.
 - Les participants ont suggéré d'assouplir les critères d'évaluation de la progression et d'allouer des fonds à certains services, comme l'accompagnement individuel, pour mieux aider ces apprenants.
- b. **Personnes apprenant le français ou l'anglais langue seconde.** Certaines personnes ne maîtrisent pas assez bien le français ou l'anglais parlé et écrit et sont donc exclues du programme.

- Les participants ont suggéré de revoir les critères d'admissibilité afin de mieux cibler ces personnes.
- c. Jeunes de moins de 19 ans.** Plus de jeunes terminent leur secondaire rapidement tout en ayant encore besoin de perfectionnement, mais ils sont trop jeunes pour le Programme AFB.
- Les participants ont suggéré de revoir les critères d'admissibilité pour permettre à plus de jeunes de s'inscrire au programme et de poursuivre des études postsecondaires.
- d. Personnes âgées.** Les personnes âgées qui ont besoin de retourner sur le marché du travail et de se perfectionner, notamment d'améliorer leurs connaissances en informatique, ne sont pas rejointes par le programme.
- Les participants ont suggéré de revoir les critères de pertinence pour permettre aux personnes âgées de participer au programme.

Personnes manquant de soutien social

- a. Personnes sans accès aux services de transport.** Certains apprenants ont de la difficulté à participer au programme en raison de leur isolement géographique (manque d'accès à des moyens de transport).
- Les participants ont suggéré d'offrir un soutien financier pour parer aux problèmes de transport de ces apprenants et faciliter leur accès aux points de service du programme.
- b. Personnes ayant besoin de services de garde d'enfants.** Certains parents ne peuvent pas participer au programme parce qu'ils n'ont personne pour s'occuper de leurs enfants.
- Les participants ont suggéré de faire le pont entre des centres de la petite enfance et ces parents afin qu'ils puissent participer aux cours.
- c. Personnes vivant dans la pauvreté.** L'apprentissage est un luxe lorsque les besoins de base ne sont pas comblés. La personne pauvre fait face à de nombreuses difficultés, comme le manque d'accès à un ordinateur, et hésite à choisir la formation plutôt que le travail. Tout cela entrave sa participation au programme.
- Les participants ont suggéré d'assouplir les conditions d'utilisation des soutiens de formation pour permettre aux fournisseurs de services d'aider les apprenants à surmonter leurs difficultés financières.

Quels sont les obstacles à l'inclusion et comment pouvons-nous les surmonter?

Si l'on souhaite accroître la participation au programme, il est important de comprendre que les apprenants font face à de nombreux obstacles à l'inclusion.

Voici les obstacles à l'inclusion et les moyens de les éliminer qui ont été recensés par les participants :

Obstacles liés à la perception du public

a. Méconnaissance du programme et préjugés liés au nom du programme.

Beaucoup de gens ne sont pas au courant de l'existence du Programme AFB, alors que d'autres associent son nom à l'incapacité de lire et d'écrire.

- Les participants ont suggéré d'améliorer les stratégies de marketing, y compris en renommant le Programme AFB ou en lui donnant une nouvelle image pour désamorcer les préjugés, d'accroître la sensibilisation et de mieux faire connaître le programme et les services offerts.

b. Insistance sur l'emploi. Le but principal des personnes qui veulent se perfectionner n'est pas toujours l'emploi, et l'insistance du programme sur ce point limite la participation.

- Les participants ont suggéré de sensibiliser la population aux avantages du programme autres que l'amélioration de l'employabilité, afin de rejoindre plus de gens qui gagneraient à y participer.

Obstacles liés au programme

a. Manque d'intégration des services à ceux d'autres organismes du milieu.

L'absence de partenariats avec les fournisseurs du programme OT, des SE et du Programme d'apprentissage empêchent les clients de ces autres programmes et services de tirer avantage du perfectionnement offert.

- Les participants ont suggéré d'établir un réseau régional pour améliorer la collaboration entre les équipes de programme et l'aiguillage entre les fournisseurs de services à l'échelle locale, et pour rejoindre plus de gens qui gagneraient à participer au programme.

b. Rigidité du Cadre du CLAO et des mesures du programme. Le Cadre du CLAO met des bâtons dans les roues des personnes dont la progression stagne et qui n'arrivent pas à atteindre leurs buts.

- Les participants ont suggéré de réviser les tâches jalons pour en faire de meilleurs outils de mesure de la réussite. Ils ont aussi proposé d'élaborer des critères de pertinence régionaux pour tenir compte des différences régionales relativement aux besoins des apprenants ou d'établir des normes d'alphabétisation adaptées aux communautés où habitent les apprenants.

c. Manque de souplesse des critères d'admissibilité et de pertinence. Les jeunes, les personnes âgées et les apprenants dont le niveau de compétence est faible, qui maîtrisent mal le français ou l'anglais ou qui ont des problèmes de santé mentale ou des troubles d'apprentissage sont exclus du programme en raison des critères d'admissibilité et de pertinence.

- Les participants ont suggéré d'élargir la tranche d'âge des personnes admissibles afin d'inclure plus de jeunes et de personnes âgées, de même que d'accroître le nombre de niveaux pour que les apprenants dont le niveau de compétence est faible et ceux ayant des troubles d'apprentissage puissent bénéficier du programme.
- d. Peu de latitude relativement à l'utilisation des fonds de soutien à la formation pour les apprenants.** L'impossibilité d'utiliser les fonds alloués pour répondre aux besoins de base des apprenants, par exemple pour nourrir ceux qui vivent dans la pauvreté ou pour obtenir des logiciels pour les apprenants ayant des troubles d'apprentissage, entrave les efforts visant à aider les plus démunis.
- Les participants ont suggéré d'offrir de la formation supplémentaire aux fournisseurs de services pour aider les apprenants qui vivent des moments difficiles, ainsi que d'accroître et d'adapter le financement de soutien à la formation.
- e. Fardeau administratif du personnel.** Cet obstacle a des répercussions sur la capacité et les moyens de rejoindre les apprenants et de construire des partenariats avec le personnel d'autres programmes.
- Les participants ont suggéré de réduire le fardeau administratif afin que le personnel puisse consacrer plus de temps au développement des programmes et à l'enseignement. Certains ont aussi suggéré de créer des postes de spécialiste en apprentissage pour aider les formateurs à améliorer et à maintenir à jour leurs connaissances en enseignement aux adultes.
- f. Manque d'uniformité relativement aux CEF et à leur rôle.** En raison du haut taux de roulement parmi les CEF et des messages différents qu'ils communiquent aux organismes du Programme AFB avec lesquels ils collaborent, il est difficile de distinguer précisément ce qui est permis de ce qui ne l'est pas.
- Les participants ont suggéré de créer un poste de CEF consacré entièrement au réseau AFB pour s'assurer de répondre aux besoins du programme et des apprenants.

Obstacles liés au soutien social

- a. Manque de moyens de transport.** Se rendre jusqu'aux fournisseurs de services d'AFB peut être compliqué, surtout dans les régions rurales où l'offre de transport collectif est limitée.
- Les participants ont suggéré d'assouplir les politiques pour permettre aux fournisseurs de services d'AFB d'utiliser certains fonds pour répondre aux besoins en transport.

b. Manque de soutien et de ressources. Le manque de soutien en matière de logement, de garde d'enfants, d'accès à Internet, de santé mentale et de déplacement sur de longues distances limite la participation au programme.

- Les participants ont suggéré d'offrir des outils de formation à distance pour permettre aux apprenants de participer aux programmes en dehors des heures de prestation habituelles. Ils ont aussi proposé de collaborer avec les centres de la petite enfance de façon à favoriser l'apprentissage des enfants comme des parents.

c. Absence de mécanismes pour rejoindre les personnes vivant dans la pauvreté. Il pourrait être avantageux pour certaines personnes sans abri ou vivant sous le seuil de la pauvreté d'améliorer leurs compétences, mais il est difficile de les rejoindre et de leur offrir des services.

- Les participants ont suggéré d'accroître le financement pour offrir des services d'aide à ces apprenants potentiels. De plus, l'accès aux technologies pourrait être amélioré grâce à des partenariats avec les bibliothèques.

III. Commentaires liés à la deuxième discussion (leadership et vision)

Ce programme doit être au service de quelles personnes et pourquoi?

- a. **Le programme doit être au service de tous ceux qui en ont besoin.** La plupart des participants croient que le programme devrait servir toute personne qui souhaite se prévaloir de ses services et acquérir les compétences dont elle a besoin pour s'épanouir et contribuer au développement social, économique et communautaire de son milieu.
- b. **Le programme doit être au service des personnes qui souhaitent développer leurs compétences.** Les personnes sous-employées, sous-qualifiées ou qui souhaitent mettre à jour leurs compétences ou devenir plus autonomes devraient pouvoir participer au programme.
- c. **Le programme doit être au service des personnes ayant des troubles d'apprentissage.** Les personnes qui ont des troubles d'apprentissage ou de la difficulté à évoluer dans le système scolaire actuel doivent avoir accès à des services leur permettant de se perfectionner.
- d. **Le programme doit être au service des jeunes de 16 à 18 ans.** Les jeunes qui ne peuvent recevoir de services ailleurs et qui ont besoin d'aide pour s'instruire eux-mêmes devraient pouvoir participer au programme.
- e. **Le programme doit être au service des personnes âgées.** De nombreuses personnes âgées gagneraient à participer au programme, notamment pour acquérir des connaissances en informatique ou actualiser leurs compétences dans ce domaine, de même que pour apprendre à accomplir des tâches quotidiennes, y compris à gérer leur prise de médicaments.
- f. **Le programme doit être au service des nouveaux arrivants.** Le Programme AFB pourrait faciliter l'intégration des nouveaux arrivants et les aider à acquérir des compétences essentielles.
- g. **Le programme doit être au service des participants aux programmes d'apprentissage.** La participation au programme faciliterait le cheminement de certains participants des programmes d'apprentissage et de préapprentissage.

Autres commentaires

- Certains participants croient que les critères de pertinence doivent être revus ou éliminés, afin de mieux tenir compte des particularités régionales et sectorielles et de servir un plus grand nombre de personnes.

Quels objectifs le Programme AFB doit-il tenter d'atteindre et pourquoi?

Prestation des services axée sur l'apprenant

- a. **Le programme doit répondre aux besoins de la communauté, et non à des objectifs.** Le programme doit pouvoir être conçu de façon à tenir compte des besoins et des buts des apprenants et à mesurer leur progression de façon réaliste.
- b. **Le programme doit viser l'amélioration de la qualité de vie des apprenants.** Les services d'AFB doivent servir à améliorer les compétences essentielles des apprenants pour leur permettre de prospérer au sein de leur communauté, de participer plus activement à la vie communautaire et de s'épanouir.
- c. **Le programme doit insister davantage sur l'enseignement, et moins sur la gestion.** Les formateurs doivent pouvoir accorder plus de temps au développement des compétences en littératie des apprenants sans être entravés par la paperasse.
- d. **Les objectifs du programme doivent aller au-delà de l'emploi.** Le Programme AFB doit servir à créer un bassin de gens compétents et confiants sachant lire et écrire, sans faire de l'emploi une obsession. Pour certains apprenants, le renforcement de l'autonomie et de l'estime de soi est un premier pas essentiel vers l'emploi.

Amélioration organisationnelle du réseau AFB

- a. **L'équipe du programme doit collaborer davantage avec les ministères et les responsables d'autres programmes.** Il faut intégrer l'AFB à d'autres programmes de la province, notamment à ceux d'EO, du MSSC, du ministère des Affaires civiques et de l'Immigration (MACI), du ministère de l'Éducation (EDU), du Secrétariat aux affaires des personnes âgées et d'autres entités qui offrent du soutien intégré pour améliorer l'ensemble des ressources et des services destinés aux apprenants.
- b. **Le programme doit envoyer un message cohérent à la population.** L'équipe du Programme AFB doit s'efforcer d'uniformiser son message, sa stratégie de positionnement et ses activités de promotion de l'alphabétisation à l'échelle de la province pour mieux informer le public au sujet de l'alphabétisation et du programme.
- c. **Le programme doit être plus inclusif et diversifié.** Les critères d'admissibilité et de pertinence doivent être plus inclusifs pour que tous ceux qui souhaitent participer au programme, et qui y gagneraient, puissent le faire. La stratégie de marketing doit refléter la diversité des apprenants.

Comment pensez-vous que le Programme AFB pourrait relever les défis en matière d’alphabétisation et de compétences essentielles de bon nombre d’adultes en Ontario?

Changer la perception qu’a le public du Programme AFB

- a. **Renouveler l’image du programme pour influencer de façon positive la perception du programme et des personnes qui y prennent part.** De nombreux préjugés entourent le nom actuel du programme. Les activités de marketing de l’Ontario peuvent aider à combattre ces préjugés et à mieux faire connaître le programme et les avantages qu’il procure au-delà de l’emploi, ce qui encouragerait plus de gens à y participer.
- b. **Faire de l’alphabétisation un droit fondamental.** Tout le monde devrait savoir lire et écrire. Ces connaissances contribuent à l’amélioration de la santé et de la situation économique des personnes et de la collectivité.

Favoriser l’extension des services

- a. **Intégrer l’AFB à d’autres programmes de services provinciaux.** Il faut intégrer l’AFB à des programmes financés par le MSSC, comme le programme OT et le POSPH, ou à des programmes d’EO du MESFP, comme les SE et le Programme d’accès à l’emploi pour les jeunes, pour rejoindre plus de gens et fournir des services d’AFB aux personnes qui en ont besoin. Un système d’aiguillage doit être mis en place pour faciliter la coopération des fournisseurs de services avec les responsables d’autres programmes et réduire la compétition pour les clients.
- b. **Étendre l’offre de services d’AFB aux établissements correctionnels, aux logements subventionnés et aux bibliothèques.**

Améliorer la prestation du programme

- a. **Améliorer le Cadre du CLAO pour tenir compte des besoins des apprenants.** Le Cadre du CLAO est déconnecté de la réalité des apprenants. Des tâches jalons plus flexibles seraient peut-être mieux adaptées aux différents besoins des apprenants. Le programme doit mettre l’accent sur la progression qualitative et veiller à ce que les apprenants ne soient pas amenés à terminer trop rapidement simplement pour atteindre les objectifs, spécialement dans le cas des apprenants qui ont besoin de plus de temps pour atteindre leurs buts.
- b. **Intervenir sur le terrain pour déterminer les besoins et y répondre.** Les apprenants doivent être au cœur du programme, et une méthode holistique de prestation des services doit être adoptée pour répondre adéquatement à leurs besoins.
- c. **Adapter la prestation à chaque groupe désigné.** Chaque groupe de prestation désigné est différent, et le Cadre de gestion du rendement (CGR) doit tenir

compte de cette réalité en évaluant les buts et la progression des apprenants en fonction de leur groupe de prestation désigné.

- d. **Reconnaître les différences régionales.** Il faut tenir compte du fait que les régions rurales et le Nord n'ont pas accès aux mêmes ressources que les régions urbaines.

Améliorer le soutien aux fournisseurs de services

- a. **Offrir plus de soutien aux formateurs.** Les services offerts aux apprenants pourraient être améliorés grâce au perfectionnement professionnel continu des formateurs et d'autres employés.
- b. **Améliorer le soutien aux programmes communautaires.** Les programmes communautaires aident les apprenants les plus marginalisés, mais ils ne sont pas traités sur le même pied que les programmes des collèges et des conseils scolaires. Les services aux apprenants vulnérables pourraient être améliorés en allouant plus de ressources aux programmes communautaires.
- c. **Uniformiser les directives des CEF.** Les messages du ministère, par l'entremise des CEF, ne sont pas uniformes. Par exemple, certains CEF appuient une programmation dite « modulaire », d'autres s'y opposent. Une réduction du roulement de personnel dans les CEF serait un moyen d'uniformiser les messages.
- d. **Permettre aux fournisseurs de services de proposer des plans de travail au MESFP.** Certains participants ont suggéré que les fournisseurs de services collaborent avec le ministère à l'élaboration d'un programme de formation universel officiellement reconnu par EO.

IV. Commentaires liés à la troisième discussion (financement, efficacité et viabilité)

Quels principes de base devraient être pris en compte dans notre recherche de moyens pour que le Programme AFB puisse relever les défis en matière d’alphabétisation et de compétences essentielles de bon nombre d’adultes en Ontario?

- a. **Financement juste et transparent.** La formule de financement doit être uniforme à l’échelle de la province, et la transparence en matière de financement doit être assurée par la communication du modèle de distribution des fonds à tous les membres du réseau AFB. Les niveaux de financement et les cibles antérieurs ne doivent pas être pris en compte dans l’élaboration du nouveau modèle.
- b. **Financement stable.** Des ententes à long terme, stables et indépendantes du parti au pouvoir sont nécessaires à la cohérence et à la prévisibilité des activités du programme.
- c. **Financement suffisant.** Les fournisseurs doivent pouvoir offrir leurs services d’AFB sans avoir à compter sur d’autres sources de financement, comme les collectes de fonds.
- d. **Financement flexible.** Une certaine latitude est nécessaire dans la façon de dépenser les fonds afin d’aplanir les différents obstacles à la participation des apprenants. Il faut pouvoir utiliser les soutiens de formation du programme pour contrer certains obstacles, comme la pauvreté, la faim et le manque de services de garde d’enfants ou de transport.
- e. **Financement qui tient compte des coûts opérationnels.** Les coûts de fonctionnement du programme, y compris de la dotation en personnel, du loyer et de l’électricité, doivent être pris en compte, et leur financement doit être distinct de celui des services aux apprenants.
- f. **Salaires de subsistance pour le personnel.** Le personnel doit recevoir un salaire adéquat au travail accompli et indexé au coût de la vie.
- g. **Financement qui tient compte des besoins locaux.** Les principes de base doivent être élaborés en tenant compte des besoins locaux des apprenants et des communautés, en particulier des régions rurales, où plus de soutiens de formation sont nécessaires pour résoudre des problèmes comme le manque de transport.
- h. **Égalité des programmes communautaires et des programmes des conseils scolaires et des collèges.** Le financement doit tenir compte de la clientèle de chacun. Les programmes communautaires ne reçoivent pas les mêmes services de soutien que les collèges et les conseils scolaires, alors qu’ils viennent en aide

à des apprenants dont la participation est entravée par de nombreux obstacles et qui font face à de multiples difficultés au quotidien.

Quelles suggestions le MESFP devrait-il retenir dans le cadre des travaux entrepris par le gouvernement pour améliorer la formule de financement du Programme AFB?

Suggestions de répartition des fonds

- a. **Élaborer une stratégie de financement pluriannuel.** Une allocation pluriannuelle garantirait le financement des fournisseurs et permettrait de planifier les services sur plus d'un exercice.
- b. **Verser les fonds en temps opportun.** Le calendrier de versement des fonds doit répondre aux besoins des fournisseurs de services. Par exemple, au lieu de versements mensuels égaux, un versement plus substantiel en début d'exercice leur permettrait de payer le loyer du point de service, le matériel, etc.
- c. **Tenir compte de la spécificité de chaque groupe de prestation désigné et secteur.** Le financement doit tenir compte des besoins particuliers des apprenants de chaque groupe de prestation désigné et secteur. Par exemple, dans le groupe des Autochtones, l'apprentissage culturel est intégré au programme, mais les ressources sont insuffisantes.
- d. **Établir une stratégie de financement à deux volets qui distingue les coûts opérationnels de ceux liés aux apprenants.** Le financement des coûts associés aux apprenants doit être distinct du financement des coûts opérationnels, afin de tenir compte des coûts de transport pour la prestation des services dans différents lieux, du loyer, du coût de la vie d'une région à l'autre, etc. En analysant le coût réel, le ministère verrait plus clairement à quel point le programme manque de fonds, et à quel point les fournisseurs de services doivent compter sur les collectes de fonds pour combler ce manque.

Autres suggestions

- a. **Le financement de base pour les apprenants ne devrait pas dépendre de leurs résultats.** Le financement doit tenir compte des besoins et de la progression des apprenants, et non de leurs résultats. Certains apprenants progressent plus lentement et ne sont pas en mesure d'atteindre les objectifs rapidement.
- b. **Autoriser les organismes à utiliser les surplus à l'exercice suivant.** Plutôt que d'être remis systématiquement au ministère, les fonds restants à la fin d'un exercice pourraient financer les activités.

Quelles seraient vos recommandations pour l'exercice 2018-2019 concernant l'augmentation du financement dans le but de faciliter l'augmentation de la portée des services d'AFB?

Recommandations générales

- a. **Stabiliser le financement du système actuel avant d'en augmenter la portée.** Il faut combler les besoins financiers du système actuel avant d'entreprendre tout élargissement du Programme AFB.
- b. **Verser rapidement les fonds.** Le financement associé au contrat de 2018-2019 doit être autorisé plus rapidement, afin que les fournisseurs de services puissent entreprendre la planification stratégique de l'exercice suivant.
- c. **Financer une stratégie de marketing provinciale.** Des fonds doivent être alloués à la promotion du programme AFB, notamment dans les petites localités, pour accroître le nombre d'activités de sensibilisation et de rayonnement.

Recommandations concernant l'augmentation du financement

- a. **Augmenter le financement, pas les objectifs.** Le programme doit pouvoir facilement aider les gens qui ont des difficultés. Le réseau vient en aide à la clientèle la plus difficile, et ces services coûtent cher. Selon les participants, une augmentation de 15 % du financement est nécessaire, sans augmentation du nombre d'objectifs, pour mieux servir les apprenants. Cette augmentation servira à couvrir les frais suivants :
 - **Frais d'administration.** Le financement doit tenir compte des tâches administratives exigées des fournisseurs de services. La simplification des exigences administratives du programme réduira la paperasse, et les fonds économisés pourront être consacrés à l'enseignement.
 - **Coûts associés à la technologie.** Des fonds sont nécessaires pour payer les ordinateurs, les didacticiels et le personnel assurant le fonctionnement et la maintenance du réseau.
 - **Salaires.** Le personnel doit recevoir un salaire de subsistance approprié pour le travail accompli.
 - **Dépenses d'urgence.** Il faut accroître le financement pour pouvoir mettre des fonds de côté en vue de répondre aux besoins émergents en matière de services et à d'autres besoins imprévus.
 - **Programmes pilotes.** Plus de projets et de programmes pilotes doivent être financés pour stimuler la création de programmes d'alphabétisation novateurs.

Attribution de fonds pour répondre aux besoins des apprenants

- **Financer les ressources destinées aux personnes ayant des troubles d'apprentissage.** Ces fonds serviront à l'évaluation adéquate des troubles d'apprentissage et à l'offre de ressources qui satisfont aux besoins de la clientèle touchée.
- **Financer le soutien social des apprenants.** Des fonds doivent être alloués pour aider les apprenants à surmonter certains obstacles à la participation, comme la pauvreté ou le manque de services de garde d'enfants ou de transport.
- **Financer l'assurance de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT) pour les stagiaires.** Le ministère doit allouer des fonds pour que les apprenants soient couverts par l'assurance de la CSPAAT et puissent acquérir une expérience de travail.

Financement des besoins des fournisseurs de services

- a. Financer le perfectionnement professionnel des formateurs.** Des fonds doivent être alloués au perfectionnement professionnel continu des formateurs en vue d'améliorer la prestation des services aux apprenants.
- b. Financer les ressources en français et en langue des signes américaine (LSA).** Des fonds doivent être alloués aux ressources destinées aux francophones et aux personnes sourdes, en particulier pour la traduction et l'adaptation du matériel en anglais. Ce financement permettra aussi de pallier le manque de ressources pour ces groupes de prestation désignés.
- c. Rétablir le financement des organismes de soutien pour la recherche et le développement.** Le rétablissement du Fonds de développement du réseau de prestation des services (FDRPS) pour les réseaux régionaux et les autres organismes de soutien favoriserait la création de partenariats et de ressources afin de répondre aux besoins communautaires en constante évolution.
- d. Financer le travail des formateurs sur le terrain.** Des fonds couvrant les frais de déplacement permettraient aux formateurs de se rendre dans d'autres régions de l'Ontario, notamment des régions éloignées, pour étudier les pratiques d'autres formateurs et tisser des liens.

Autres commentaires

- Les participants souhaitent avoir l'occasion de s'exprimer sur les besoins émergents et de proposer des solutions à ces besoins.

V. Commentaires liés à la quatrième discussion (autres idées)

D'autres thèmes, recommandations ou idées devraient-ils être pris en compte par le MESFP et le réseau AFB pour les travaux à venir?

Mieux faire connaître le programme et améliorer la participation

- a. **Changer le nom du programme pour contrer la mécompréhension du public.** Le ministère doit dissiper la confusion et les préjugés entourant le terme « alphabétisation ». Certains croient que cela peut être accompli en investissant dans des campagnes de marketing favorisant une meilleure compréhension de l'alphabétisation en général et du Programme AFB en particulier. D'autres croient qu'il est nécessaire de renommer le programme pour balayer les idées fausses. Les noms ci-dessous ont été suggérés.
- Adult Lifelong Learning (ALL) (Éducation permanente des adultes)
 - Essential Development Skills Program (EDSP) (Programme de développement des compétences essentielles)
 - Adult Training and Learning Centre (Adult TLC) (Centre de formation et d'éducation des adultes)
 - Adult Lifelong Learning & Training (ALLT) (Éducation permanente et formation des adultes)
- b. **Offrir des subventions de partenariat sectorielles pour favoriser la participation des employeurs.** Le ministère pourrait offrir des subventions de partenariat sectorielles supplémentaires pour encourager les employeurs à participer au programme et les aider à mieux en comprendre les avantages.

Améliorer le programme pour mieux soutenir les apprenants

- a. **Réviser les tâches jalons et les tâches culminantes.** Les tâches jalons actuelles ne tiennent pas compte de la progression des apprenants, notamment lorsqu'elle est plus lente. Il faut plus de tâches jalons, surtout au niveau 1, qui pourrait être divisé en trois niveaux illustrant de façon plus réaliste la progression des débutants. Les tâches culminantes doivent également être mises à jour et adaptées aux buts et à la vie des apprenants.
- b. **Établir un service de LSA.** Les participants ont suggéré de créer un service de LSA au sein des conseils scolaires, du ministère de l'Éducation et du MESFP afin de répondre adéquatement aux besoins des apprenants qui s'expriment en LSA ou en langue des signes québécoise (LSQ).

Améliorer les ressources et le soutien pour le personnel

- a. **Offrir une formation sur le SGC du SIEO aux employés en poste et embauchés.** Il faut créer d'autres outils d'apprentissage supplémentaires, comme des webinaires, pour apprendre à tous les employés à utiliser et à consulter le SGC du SIEO.
- b. **Constituer une bibliothèque de ressources en ligne pour les fournisseurs de services.** Les fournisseurs de services ont besoin d'un réseau de ressources pour aider les organismes de services d'alphabétisation. Les participants ont suggéré d'allouer des fonds à la mise sur pied d'un réseau de ressources en ligne semblable à la bibliothèque de Copian.
- c. **Tenir une conférence annuelle sur l'alphabétisation.** Cette conférence constituerait une occasion de réseautage pour le réseau AFB.
- d. **Tenir plus de discussions sur la gestion du rendement.** Les participants souhaitent avoir plus d'occasions de discuter de la gestion du rendement avec le ministère.

VI. Commentaires liés à la cinquième discussion (approche proposée de collaboration)

Que pensez-vous de l'approche provisoire de collaboration proposée par le MESFP? Avez-vous des modifications ou des améliorations à suggérer concernant cette approche?

- **Organiser des rencontres multiservices régulières.** Les participants souhaitent avoir plus d'occasions de s'exprimer, comme le présent colloque. Ils ont suggéré une rencontre annuelle ou semestrielle réunissant tous les intervenants du réseau AFB et, éventuellement, des représentants des Services d'emploi et des commissions de formation de la main-d'œuvre, pour échanger de l'information et renforcer le soutien au réseau AFB.
- **Inviter plus d'intervenants aux tables de concertation.** Si plus d'intervenants participent aux tables de concertation, le réseau AFB sera bien représenté, et des points de vue variés pourront être entendus. Des CEF, des apprenants qui participent ou qui ont participé au programme et des représentants des conseils locaux de planification en matière d'emploi (CLPE), des organismes de soutien ainsi que des groupes de prestation désignés et des secteurs pourraient ainsi prendre part aux discussions.
- **Veiller à la clarté et à l'uniformité de la terminologie et des messages dans les communications.** Il faut élaborer une stratégie de communication reposant sur un langage et des messages clairs et uniformes et la communiquer à tous les membres du réseau AFB, pas seulement aux administrateurs ayant accès à Espace partenaires Emploi Ontario (EPEO).
- **Créer des feuilles de route de collaboration.** L'élaboration d'une feuille de route de collaboration avec des échéances et des dates rendrait le processus plus transparent.

Quelles autres manières de collaborer sont envisageables à l'avenir?

- **Engager des fonds pour une campagne de marketing et de positionnement.** Les participants souhaitent que le ministère investisse dans la promotion du programme d'alphabétisation pour mieux le faire connaître, par exemple en produisant des messages publicitaires.
- **Améliorer la formation des CEF pour qu'ils conseillent et soutiennent mieux les fournisseurs de services.** Les participants ont déclaré que certains CEF ne connaissent pas bien le programme et ont de la difficulté à superviser le travail des fournisseurs de services.
- **Réaliser des enquêtes.** Comme la dernière enquête s'est révélée être un outil efficace de consultation du réseau AFB, d'autres pourraient être réalisées.

- **Mener des discussions distinctes avec chaque secteur.** Ces discussions aideraient à comprendre et à combler les besoins de chaque secteur.
- **Envisager l'établissement d'un processus de demande pour les tables de concertation.** Les participants ont suggéré d'élaborer un processus de demande pour les tables de concertation qui permettrait aux demandeurs de démontrer leur intérêt et la pertinence de leur participation.

VII. Prochaines étapes

Erin McGinn a conclu la rencontre en remerciant les participants de leurs précieuses observations et des conseils prodigués. Le MESFP étudiera les commentaires avec attention et communiquera avec tous les participants concernant les prochaines étapes de l'initiative d'amélioration et de déploiement du Programme AFB.

ANNEXE A : Ordre du jour

**Améliorer ses compétences
Réaliser son potentiel** 
Acquérir des compétences essentielles pour
se préparer aux emplois de demain

**Advancing Skills
Unlocking Potential** 
Building essential skills for tomorrow

Colloque sur le Programme d'alphabétisation et de formation de base (AFB)

5 et 6 octobre 2017

Chestnut Residence and Conference Centre
89, rue Chestnut, Toronto

Objet du colloque

Poursuivre les discussions avec le réseau du Programme d'alphabétisation et de formation de base (AFB) en mettant l'accent sur le renforcement du programme ainsi que sur l'augmentation du soutien et l'amélioration des services pour les apprenantes et les apprenants.

Ordre du jour prévu - Jour 1

Heure	Activité	Lieu
8 h	Inscription et déjeuner léger	Salle de Colony
8 h 30	Purification et bénédiction Laureen Blu Waters, aînée et conseillère traditionnelle	
8 h 45	Mot de bienvenue Commentaires du sous-ministre Greg Orencsak	
8 h 55	Présentations et ordre du jour Nicole Swerhun, facilitatrice indépendante, Swerhun Facilitation	
9 h 5	Présentation : Mise en contexte Erin McGinn, sous-ministre adjointe, Division du développement d'une main-d'œuvre hautement qualifiée	
9 h 30	DISCUSSION 1 : Besoins communautaires	Discussions en petits groupes dans des salles privées
10 h 30	Pause	
10 h 45	DISCUSSION 2 : Leadership et vision	
11 h 35	Rapport de synthèse sur les discussions en petits groupes	Salle de Colony
12 h 30	Dîner	
13 h 15	Commentaires de la ministre Deborah Matthews	
13 h 30	DISCUSSION 3 : Financement, efficacité et viabilité	
14 h 30	Pause	
14 h 45	DISCUSSION 4 : Autres idées?	
15 h	DISCUSSION 5 : Collaboration	
15 h 50	Conclusion et prochaines étapes Nicole Swerhun, Swerhun Facilitation Erin McGinn, sous-ministre adjointe	
16 h	Levée de la séance	

ANNEXE B : Liste des participants

La présente annexe contient la liste complète des organismes intervenants qui ont participé à la rencontre du 5 octobre 2017 dans le cadre du colloque sur le Programme d'alphabétisation et de formation de base. Veuillez noter que certains groupes d'intervenants étaient représentés par plus d'une personne.

ABC COMMUNAUTAIRE (PÉNINSULE DU NIAGARA)
ACTION READ COMMUNITY LITERACY CENTRE DE GUELPH
ADULT BASIC EDUCATION ASSOCIATION DE HAMILTON-WENTWORTH
ADULT LANGUAGE AND LEARNING
ADULT LEARNING CENTRE KTAAMGWEDAAGWAD GINDAASWIN
ALEXANDRA PARK NEIGHBOURHOOD LEARNING CENTRE
ALGOMA DISTRICT SCHOOL BOARD
ALGONQUIN AND LAKESHORE CATHOLIC DISTRICT SCHOOL BOARD
ALMAGUIN ADULT LEARNING CENTRE
ALPHA EN PARTAGE DE SUDBURY EST
ALPHAPLUS
ALSO – ALTERNATIVE LEARNING STYLES AND OUTLOOKS
ATIKOKAN LITERACY INC.
AVON MAITLAND DISTRICT SCHOOL BOARD
BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE TORONTO
BOB RUMBALL CANADIAN CENTRE OF EXCELLENCE FOR THE DEAF
BRANT SKILLS CENTRE
CARREFOUR DE FORMATION POUR ADULTES INC.
CENTRE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION POUR ADULTES
CENTRE DE FORMATION DES ADULTES INC.
CENTRE DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT DU GRAND SUDBURY
CENTRE DE FORMATION MANITOUWADGE
CENTRE DE FORMATION POUR ADULTES DE GREENSTONE
CENTRE DE FORMATION POUR ADULTES FRANCOPHONES DE TIMMINS
CENTRE DE FORMATION POUR ADULTES LA ROUTE DU SAVOIR
CENTRE FRANCO-ONTARIEN DES RESSOURCES EN ALPHABÉTISATION
(SUDBURY) INC.
COALITION ONTARIENNE DE FORMATION DES ADULTES
COLLÈGE ALGONQUIN D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
COLLÈGE BORÉAL D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
COLLÈGE CAMBRIAN D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
COLLÈGE CANADORE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
COLLÈGE CENTENNIAL D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
COLLÈGE CONESTOGA DE TECHNOLOGIE ET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
COLLÈGE CONFEDERATION D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
COLLÈGE DURHAM D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
COLLÈGE FANSHAWE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
COLLÈGE FRONTIÈRE
COLLÈGE GEORGE BROWN D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE

COLLÈGE GEORGIAN D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
COLLÈGE HUMBER DE TECHNOLOGIE ET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
COLLÈGE LAMBTON D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
COLLÈGE LOYALIST D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
COLLÈGE MOHAWK D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
COLLÈGE NIAGARA D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
COLLÈGE NORTHERN D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
COLLÈGE SAINT-LAURENT D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
COLLÈGE SAULT D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
COLLÈGE SENECA D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
COLLÈGE SHERIDAN DE TECHNOLOGIE ET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
COLLÈGE SIR SANDFORD FLEMING D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
COLLÈGE ST. CLAIR D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
COMITÉ DU SECTEUR COLLÉGIAL POUR LE PERFECTIONNEMENT DES
ADULTES
COMMUNITY LEARNING ALTERNATIVES (DISTRICT ET COMTÉ DE HASTINGS)
COMMUNITY LITERACY OF ONTARIO INC.
CONSEIL D'ALPHA DE TORONTO INC.
CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE DE DISTRICT DES GRANDES RIVIÈRES
CONTACT NORD
CULTURAL COMMUNICATIONS GROUP INC. (en activité sous le nom de NIAGARA
REGIONAL NATIVE CENTRE)
DAVENPORT-PERTH NEIGHBOURHOOD AND COMMUNITY HEALTH CENTRE
DEAF LITERACY INITIATIVE
DISTRICT SCHOOL BOARD OF NIAGARA
DRYDEN LITERACY ASSOCIATION
DURHAM CATHOLIC DISTRICT SCHOOL BOARD
DURHAM DEAF SERVICES INC.
DURHAM DISTRICT SCHOOL BOARD
EAST YORK LEARNING EXPERIENCE
FAST TRACK COMMUNITY CENTRE FOR SKILLS DEVELOPMENT & TRAINING
FORT ERIE NATIVE CULTURAL CENTRE INC.
GATEWAY CENTRE FOR LEARNING
GRAND ERIE DISTRICT SCHOOL BOARD
GREATER ESSEX COUNTY DISTRICT SCHOOL BOARD
HALDIMAND NORFOLK LITERACY COUNCIL
HALTON CATHOLIC DISTRICT SCHOOL BOARD
HAMILTON & DISTRICT LITERACY COUNCIL
HAMILTON REGIONAL INDIAN CENTRE
HAMILTON-WENTWORTH CATHOLIC DISTRICT SCHOOL BOARD
HAMILTON-WENTWORTH DISTRICT SCHOOL BOARD
INDIAN FRIENDSHIP CENTRE IN SAULT STE. MARIE
INDIAN YOUTH FRIENDSHIP SOCIETY
INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES (INCA)
IROQUOIS FALLS ADULT LEARNING CENTRE INC.
KAWARTHA PINE RIDGE DISTRICT SCHOOL BOARD

KENAMATEWIN NATIVE LEARNING CENTRE
KENJGEWIN TEG EDUCATIONAL INSTITUTE
KINGSTON LITERACY & SKILLS
LA BOÎTE À LETTRES DE HEARST
LA CITÉ COLLÉGIALE
LA CLÉ D'LA BAIE EN HURONIE – ASSOC. CULTURELLE FRANCOPHONE
LAKESHORE AREA MULTI-SERVICES PROJECT INC. (LAMP)
LAMBTON KENT DISTRICT SCHOOL BOARD
LAUBACH LITERACY ONTARIO
LE CENTRE DE FORMATION DU NIPISSING
LE CENTRE MOI J'APPRENDS INC.
LE COLLÈGE DU SAVOIR
LEARNING CENTRE FOR GEORGINA
LIMESTONE DISTRICT SCHOOL BOARD
LITERACY ALLIANCE OF WEST NIPISSING
LITERACY COUNCIL OF DURHAM REGION
LITERACY COUNCIL OF NIAGARA WEST
LITERACY COUNCIL OF NORTH TIMISKAMING
LITERACY COUNCIL OF SOUTH SIMCOE
LITERACY COUNCIL OF SOUTH TIMISKAMING
LITERACY COUNCIL YORK SOUTH
LITERACY COUNCIL YORK-SIMCOE
LITERACY GROUP OF WATERLOO REGION
LITERACY LINK EASTERN ONTARIO INC.
LITERACY LINK NIAGARA INC.
LITERACY LINK SOUTH CENTRAL
LITERACY NETWORK NORTHEAST
LITERACY NETWORK OF DURHAM REGION
LITERACY NORTH HALTON
LITERACY ONTARIO CENTRAL SOUTH (LOCS)
LITERACY SOCIETY OF SOUTH MUSKOKA INC.
LITERACY SOUTH HALTON
LONDON DISTRICT CATHOLIC SCHOOL BOARD
METRO LABOUR EDUCATION CENTRE
METRO TORONTO MOVEMENT FOR LITERACY/LE RASSEMBLEMENT POUR
L'ALPHABÉTISATION DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE TORONTO
MID NORTH NETWORK FOR THE COORDINATION AND DEVELOPMENT OF
ADULT LEARNING
MOHAWK COUNCIL OF AKWESASNE
NATIVE WOMEN'S RESOURCE CENTRE OF TORONTO
NEAR NORTH DISTRICT SCHOOL BOARD
NEIGHBOURHOOD HOUSE
NIAGARA CATHOLIC DISTRICT SCHOOL BOARD
NIAGARA REGIONAL LITERACY COUNCIL
NIPISSING-PARRY SOUND CATHOLIC DISTRICT SCHOOL BOARD
NOKEE KWE

NORTH ALGOMA LITERACY COALITION
NORTH BAY LITERACY COUNCIL INC.
NORTH CHANNEL LITERACY COUNCIL
NORTHWESTERN ONTARIO LITERACY NETWORK
ONTARIO ASSOCIATION OF ADULT AND CONTINUING EDUCATION SCHOOL
BOARD ADMINISTRATORS (CESBA)
ONTARIO NATIVE LITERACY COALITION
ORILLIA & DISTRICT LITERACY COUNCIL INCORPORATED
OTTAWA CATHOLIC DISTRICT SCHOOL BOARD
OTTAWA-CARLETON DISTRICT SCHOOL BOARD
OWEN SOUND & NORTH GREY UNION PUBLIC LIBRARY
PARKDALE PROJECT READ
PEEL ADULT LEARNING CENTRE
PEEL DISTRICT SCHOOL BOARD
PEEL-HALTON-DUFFERIN ADULT LEARNING NETWORK
PEOPLE, WORDS & CHANGE
PETERBOROUGH NATIVE LEARNING PROGRAM
PORT CARES
PREMIÈRE NATION D'AAMJIWNAANG (PREMIÈRE NATION CHIPPEWA DE
SARNIA)
PREMIÈRE NATION DE SAUGEEN (réserve n° 29)
PREMIÈRE NATION MISSISSAUGA
PRINCE EDWARD LEARNING CENTRE
PROGRAM READ (SAULT STE. MARIE)
PROJECT 25-44 (SUDBURY) VOCATIONAL RESOURCE CENTRE INC.
PROJECT READ LITERACY NETWORK WATERLOO-WELLINGTON INC.
PTP – ADULT LEARNING AND EMPLOYMENT PROGRAMS
QUALITY IN LIFELONG LEARNING NETWORK INC.
RED LAKE DISTRICT ADULT LEARNING CENTRE INC.
REGROUPEMENT D'OTTAWA POUR L'ALPHABÉTISATION
RENFREW COUNTY COMMUNITY UPGRADING PROGRAM
RENFREW COUNTY DISTRICT SCHOOL BOARD
SIMCOE COUNTY DISTRICT SCHOOL BOARD
SIMCOE/MUSKOKA LITERACY NETWORK
SIOUX-HUDSON LITERACY COUNCIL
SIX NATIONS POLYTECHNIC INC.
SOCIÉTÉ CANADIENNE DE L'OUÏE – CANADIAN HEARING SOCIETY
SOCIÉTÉ JOHN HOWARD D'OTTAWA
SOCIÉTÉ JOHN HOWARD DE KAWARTHA LAKES ET HALIBURTON
SOCIÉTÉ JOHN HOWARD DE LA RÉGION DE DURHAM
SOUTH ESSEX COMMUNITY COUNCIL
ST. MARYS PUBLIC LIBRARY BOARD
STREET HAVEN AT THE CROSSROADS
SUDBURY CATHOLIC DISTRICT SCHOOL BOARD
THAMES VALLEY DISTRICT SCHOOL BOARD
THE LEARNING PLACE

THUNDER BAY LITERACY GROUP
TIMMINS LEARNING CENTRE
TORONTO CATHOLIC DISTRICT SCHOOL BOARD
TORONTO CENTRE FOR COMMUNITY LEARNING & DEVELOPMENT
TORONTO COUNCIL FIRE NATIVE CULTURAL CENTRE
TORONTO DISTRICT SCHOOL BOARD
TRENT VALLEY LITERACY ASSOCIATION
TRI-COUNTY LITERACY COUNCIL
TRI-COUNTY LITERACY NETWORK
UNEMPLOYED HELP CENTRE OF WINDSOR
UPPER CANADA DISTRICT SCHOOL BOARD
UPPER GRAND DISTRICT SCHOOL BOARD
VALLEY ADULT LEARNING ASSOCIATION
WATERLOO CATHOLIC DISTRICT SCHOOL BOARD
WATERLOO REGION DISTRICT SCHOOL BOARD
WELLINGTON COUNTY LEARNING CENTRE
YMCA DE HAMILTON, DE BURLINGTON ET DE BRANTFORD
YMCA DE SIMCOE/MUSKOKA
YMCA DU GRAND TORONTO
YORK REGION DISTRICT SCHOOL BOARD
YWCA ST. THOMAS-ELGIN

ANNEXE C : Commentaires formulés lors des discussions générales et transcrits simultanément

Les commentaires ci-dessous ont été saisis en temps réel et projetés sur un écran pendant les troisième, quatrième et cinquième discussions générales, lorsque tous les participants se trouvaient dans la salle principale. À l'exception de quelques modifications de mise en forme et de la correction des erreurs d'orthographe, le contenu d'origine est tel qu'il a été projeté. Veuillez noter qu'il ne s'agit pas du verbatim des discussions et que certains mots ont pu être mal compris par la personne chargée de la saisie ou ont pu simplement lui échapper.

1. Discussion 3 : Financement, efficacité et viabilité

1. Quels principes de base devraient être pris en compte dans notre recherche de moyens pour que le Programme AFB puisse relever les défis en matière d'alphabétisation et de compétences essentielles de bon nombre d'adultes en Ontario?

- Cohérence et intégrité du programme.
- Le plan de financement doit être plus cohérent. Certains conseils scolaires reçoivent des fonds sans lien avec les services offerts. Modèle de financement équitable.
- Tenir compte du fait que nous desservons la clientèle la plus difficile, et que par conséquent, nos services sont plus coûteux.
- Veiller à ce que le personnel reçoive un salaire de subsistance.
- Comblent l'écart – Si nous signons un contrat pour l'offre de services d'AFB et que le ministère finance toutes nos activités, nous ne devrions pas avoir à compter sur d'autres sources de fonds.
- Les principes de base doivent être élaborés en tenant compte des besoins locaux des apprenants. Le financement doit prendre en considération les gens de chaque région qui peuvent contribuer concrètement aux programmes.
- Le modèle de financement et les engagements en matière de rendement des programmes communautaires doivent être différents, car nous desservons les apprenants les plus difficiles.
- Il faut un financement et des contrats pluriannuels pour protéger les acquis (appui massif des participants).
- Indexation annuelle du financement au coût de la vie.
- Veiller à ce que la stratégie de financement tienne compte des activités de sensibilisation et de promotion.
- Analyser les besoins en capacité avant de fixer les objectifs.
- Appliquer une stratégie de financement en deux parties qui prévoit un financement de base par apprenant et une allocation par installation ou par région tenant compte des coûts de transport, du loyer ainsi que des différences dans le coût de la vie d'une région à l'autre.

- Équité entre les conseils scolaires, les organismes communautaires et les collèges.
- Prendre en considération la complexité des communautés et de la situation des apprenants.
- La formule de financement doit tenir compte de l'étendue des services; le financement pour un service offert pendant quelques semaines seulement doit être différent.
- Les niveaux de financement et les cibles antérieurs doivent être utilisés avec prudence dans l'élaboration du nouveau modèle.
- La formule de financement doit prévoir des mesures d'encouragement au dépassement des objectifs.
- Le financement ne doit pas dépendre du parti au pouvoir.
- Clarté et transparence.
- Paliers de financement différents pour l'apprentissage hybride et l'apprentissage à distance.

2. Quelles suggestions le MESFP devrait-il retenir dans le cadre des travaux entrepris par le gouvernement pour améliorer la formule de financement du Programme AFB?

- Adapter le financement au coût de la vie dans chaque région.
- On aimerait avoir un budget alloué à la technologie, qui évolue rapidement.
- La technologie est particulièrement importante pour les apprenants visuels.
- Financement équitable des organismes communautaires pour qu'ils n'aient plus à organiser des collectes de fonds pour offrir les services du ministère.
- Financement adapté à chaque secteur. Par exemple, un partenaire communautaire autochtone intègre des expériences d'apprentissage culturel à ses services, mais n'a pas les ressources nécessaires.
- Tenir compte de toutes les activités des fournisseurs de services, y compris de la notation des évaluations.
- Soutiens de formation – Prendre en considération le fait qu'il y a d'autres obstacles à la participation que le manque de services de garde d'enfants ou de transport (latitude dans l'utilisation des soutiens). Tenir compte de la façon dont nous utilisons les soutiens et de ce qu'ils nous permettent de faire (plus de flexibilité).
- Augmenter le financement de 15 % sans augmenter les objectifs.
- Le financement ne doit pas dépendre des résultats, car ceux qui réussissent moins bien seraient exclus.
- Processus centralisé, transparent, ouvert et identique qui n'est pas propre aux régions ni aux CEF – règles de financement uniformes d'un programme à l'autre (cohérentes, justes, appliquées à l'ensemble de la province sans tenir compte des particularités régionales).
- La durée des services offerts aux apprenants ne doit pas être limitée. Les objectifs des apprenants doivent être adaptés à leur progression dans le programme. Ceci est particulièrement important pour les apprenants dont le niveau de compétence est faible et qui progressent plus lentement.

- Les objectifs doivent être négociés et fondés sur les coûts réels.
- Équitable.
- Pour se faire une idée des coûts réels, le ministère pourrait commencer par consulter l'étude sur le coût des centres francophones (présentée au ministère à l'exercice précédent).
- Modifier le calendrier des versements – cesser de faire 12 versements égaux, car certains fournisseurs ont besoin de plus d'argent en début d'exercice, par exemple pour payer le loyer. Le calendrier des versements doit répondre aux besoins.
- Tenir compte de la lourdeur administrative de certains processus; la base de données n'est pas conviviale; le financement doit prendre notre charge administrative en considération.
- Analyser les coûts réels de nos activités et l'origine de ces coûts – il nous faudra plus de fonds si nos besoins sont différents d'un endroit à l'autre de la province. Il faut aussi tenir compte de ce que le ministère ne finance pas actuellement (ce qui est financé par les frais de service et les collectes de fonds).
- Coût de la vie – Indexation générale annuelle.
- Équité salariale pour le personnel des collèges, des programmes communautaires et des conseils scolaires.
- Technologie – Les coûts associés à la technologie doivent inclure le coût du personnel chargé de la maintenance et du fonctionnement du réseau; nous n'avons pas l'expertise nécessaire pour régler tous les problèmes.
- L'état des recettes et des dépenses et les rapports de dépenses doivent inclure nos coûts; il devrait y avoir un endroit dans les rapports nous permettant d'inscrire nos autres dépenses et de déclarer combien d'argent provenant des collectes de fonds a servi à la prestation du programme.
- Financement indexé annuellement au coût de la vie, sans tenir compte du rendement.
- N'oubliez pas de continuer à financer les réseaux – même si nous prenons des décisions en fonction de notre communauté, il ne faut pas oublier ceux qui nous rassemblent de façon régulière.
- Contrats de longue durée, pour que nous puissions planifier plus d'un exercice à la fois.

3. Quelles seraient vos recommandations pour l'exercice 2018-2019 concernant l'augmentation du financement dans le but de faciliter l'augmentation de la portée des services d'AFB?

- Le ministère doit rassembler des fonds à usage communautaire pour répondre aux demandes de service émergentes, que ce soit en matière de soutien ou pour combler des besoins immédiats imprévus.
- Augmenter les salaires.
- Envisager un autre exercice de stabilité financière avant d'augmenter la portée des services.
- Simplifier grandement les exigences administratives afin de pouvoir réinvestir dans les cours.

- *Échelon local : pour ceux qui sont prêts, soumettons nos plans de travail au ministère, avec des résultats démontrables (rapports trimestriels), afin de montrer ce que nous sommes capables de faire.
- Stabiliser le financement avant d'élargir la portée du programme, car le financement existant doit couvrir nos dépenses.
- Demandez-nous ce que nous aimerions faire dans nos communautés, quel en serait le coût, combien de personnes nous croyons pouvoir desservir.
- Le financement associé au contrat de 2018-2019 doit être autorisé plus rapidement, afin qu'il soit possible d'entreprendre la planification stratégique de l'exercice suivant.
- *Fonds pour réaliser des évaluations avec d'autres organismes, évaluations qui ne sont pas financées actuellement.
- *Contrairement aux conseils scolaires, certains organismes n'ont pas les ressources nécessaires pour accomplir certaines tâches, par exemple le financement...
- Envisager d'analyser trois groupes de prestation désignés financés pour comprendre que chaque groupe et secteur a des besoins différents.
- Nous devrions pouvoir étudier les façons d'augmenter la portée des services à l'échelle régionale. Consulter les réseaux régionaux pour déterminer comment augmenter la portée des services.
- Financement des régions – Il y a une dizaine d'années, le ministère a décidé de répartir les fonds par région. Cette façon de faire désavantage parfois certaines régions qui manquent d'argent, les autres régions étant dans l'impossibilité de leur transférer des fonds.
- *Occasion de produire un document de présentation de concept ou autre pour s'exprimer sur les besoins émergents et proposer des solutions.
- Les ressources pour les francophones sont limitées. Nous ne pouvons pas utiliser celles du Québec; nous aimerions avoir des fonds dédiés à la traduction et à l'adaptation du matériel appartenant à nos collègues anglophones. Fonds réservés à ce projet. Même chose pour le matériel en LSA.
- S'il reste de l'argent à la fin de l'exercice, il serait avantageux de le réinvestir dans les fonds de fonctionnement, surtout en cas de déficit (n'exigez pas que nous le remboursions).
- Réserver un poste budgétaire pour les formateurs et les autres personnes qui se rendent dans des endroits éloignés.
- Réserve de fonds qui ne provient pas de... compétences en traduction et en développement, mais il faut du temps. Réserver des fonds au développement du curriculum, qui n'est présentement pas financé.
- J'aimerais avoir l'occasion de me rendre dans d'autres parties de l'Ontario pour discuter avec d'autres formateurs et gestionnaires. J'aimerais avoir des fonds pour en faire plus pour les programmes. Par exemple, si un formateur a de la difficulté à promouvoir son programme, le gestionnaire lui répond que les fonds doivent servir à l'achat de ressources. Ce que j'aimerais, c'est de pouvoir cerner et combler ces besoins moi-même, d'être là pour ces programmes. La situation est possiblement la même dans les programmes pour les francophones et les Autochtones. Capacité de

sortir de son groupe pour apprendre et échanger plus efficacement (pour les organismes de soutien – aucuns fonds ne sont alloués à cet effet).

- Il serait bon que les CEF aient plus de temps pour collaborer avec les fournisseurs de services à titre de partenaires.
- Nous aimerions collaborer avec nos homologues du ministère à l'élaboration d'un programme de formation universel, en nous assurant qu'il soit reconnu par EO, qu'il y ait une reconnaissance officielle.
- Le rôle des réseaux régionaux est de répondre aux besoins communautaires en constante évolution et de faciliter l'allocation des ressources nécessaires à cette fin. Il serait profitable de rétablir le financement annuel des activités de recherche et de développement pour les réseaux régionaux ainsi que les organismes de soutien.

Discussion 4 : Autres idées?

1. D'autres thèmes, recommandations ou idées devraient-ils être pris en compte par le MESFP et le réseau AFB pour les travaux à venir?

- Adult Lifelong Learning (ALL) (Éducation permanente des adultes).
- Niveau 1 du Cadre du CLAO : 225 points, niveaux 2 et 3 : 50 points. Le niveau 1 doit être divisé en au moins trois niveaux. D'autres tâches jalons doivent être ajoutées également.
- Nom : Essential Development Skills Program (Programme de développement des compétences essentielles).
- Planification de la relève – Formation sur le SGC pour les nouveaux employés, par exemple des webinaires (autre chose que des lectures sur le site Web).
- La gestion du rendement n'a obtenu que 9 % des votes comme sujet de discussion; nous n'en avons pas parlé, espérant que la question sera soulevée au cours des discussions avec le ministère.
- De l'argent pour les projets (réseaux, programmes); les fonds manquent pour les bons projets. Rendre ces projets publics et accessibles après leur réalisation. La bibliothèque de ressources pancanadienne n'est plus accessible; il serait avantageux de se doter d'une collection analogue.
- Services par voie électronique – Les intégrer dès le début lorsque des changements sont apportés.
- Essential Development Skills Program (Programme de développement des compétences essentielles). Terminologie utilisée au gouvernement fédéral.
- Nom : Employment and Training Ontario (Emploi et Formation Ontario).
- Il faut d'abord et avant tout briser les préjugés entourant le mot « alphabétisation ». Les gens qui participent au programme savent de quoi il s'agit, alors tant qu'à investir dans une campagne de marketing et de publicité, pourquoi ne pas faire tomber les préjugés au lieu de changer de nom?
- Tâches jalons : changer la façon de les élaborer, et en ajouter. La façon dont elles sont élaborées crée des obstacles pour les formateurs, en particulier ceux qui travaillent auprès des apprenants en centre pendant une longue période et auprès

des personnes en apprentissage hybride. Certaines tâches jalons doivent être dédoublées.

- Préjugés : chacun de nous se situe sur un spectre de l’alphabétisation. Stratégie de marketing intéressante pour faire tomber les préjugés.
- Employment and Training Ontario (Emploi et Formation Ontario) – erreur – n’est pas un nouveau nom pour le Programme AFB, mais pour EO.
- La LSA n’est pas pleinement considérée comme une langue (alors que c’est une langue reconnue depuis 1990); le ministère de l’Environnement a un service de LSQ, alors il est temps de nous doter de notre propre service d’enseignement des langues et de la LSA.
- Des préjugés sont rattachés au mot « alphabétisation » – les gens croient qu’il signifie ne pas savoir lire. Notre nom était Literacy Plus (Alphabétisation Plus), et les gens ont cessé de venir nous voir. Nous l’avons changé pour Training and Learning Centre (Centre de formation et d’éducation). Les gens croient que s’ils savent lire, ils n’ont pas besoin de compétences en littératie. (Comté de Renfrew)
- Nous sommes heureux que le MESFP sollicite notre avis. Le financement de la participation est une bonne chose.
- Si le Programme AFB reste le même, il pourrait être impossible de trouver un nom qui représente tous les services, les groupes de prestation désignés, les buts et les besoins associés au programme, c’est-à-dire qui englobe toute la gamme de nos activités.
- À l’avenir, le ministère devrait envisager d’offrir d’autres subventions de partenariat sectorielles. Elles permettent d’attirer les employeurs, ce qui depuis toujours est difficile à accomplir. Grâce à ces subventions, nous avons obtenu la participation de nombreux employeurs, qui y ont trouvé leur avantage.
- Alphabétisation : tant qu’à dépenser pour promouvoir l’alphabétisation, le ministère pourrait prévoir des fonds pour informer le public de ce qu’est réellement l’alphabétisation. Beaucoup de gens ont une interprétation erronée du terme « alphabétisation ». Si le public était mieux informé, ce ne serait plus un problème.

Discussion 5 : Approche proposée de collaboration

1. Que pensez-vous de l’approche provisoire de collaboration proposée par le MESFP? Avez-vous des modifications ou des améliorations à suggérer concernant cette approche? Quelles autres manières de collaborer sont envisageables à l’avenir?

- Rencontres multiservices/équipe de mise en œuvre régionale de l’Ouest – Les Services d’emploi, les services d’alphabétisation, les commissions de formation de la main-d’œuvre et d’autres se sont réunis pour mieux se connaître. Si de telles rencontres étaient organisées une ou deux fois par année, il serait plus facile de partager nos connaissances et d’apprendre à nous entraider.
- On tourne en rond; il faut adopter une approche plus audacieuse. Nous n’avons pas entendu le point de vue des CEF, mais je suis sûr qu’ils aimeraient discuter de

certaines choses avec nous. Nous devrions organiser des remue-méninges avec nos CEF.

- Inclure le renouvellement de l'image et le marketing. Le message doit être fort, pour montrer que nous avons la passion et la vision nécessaires à la prestation de ce genre de programme.
- Le MESFP devrait se doter d'un service pour les personnes sourdes.
- Les organismes de soutien et les chefs de programme peuvent donner leur avis, mais ils ont aussi besoin de l'engagement et du financement du ministère pour soutenir les efforts en matière de marketing et d'image. Nous pourrions par exemple produire des publicités télévisées sur nos apprenants.
- Tables de concertation : pourquoi ne pas faire un appel de déclarations d'intérêt pour que les personnes à tous les échelons de tous les organismes soient entendues et puissent se manifester? Ça nous aiderait à recueillir divers témoignages. Des fonds du ministère permettent aux enseignants et aux suppléants de participer. C'est un bon point de départ dont pourraient tirer profit les personnes présentes dans la salle.
- Un appel de déclarations d'intérêt nécessite l'établissement d'un plan de communication que nous connaissons et adopterons tous. Nos communications aux représentants du milieu doivent être claires, convaincantes et brèves. Assurons-nous d'entendre ce que nous devons entendre et de répondre rapidement.
- Veiller à ce que tous les secteurs et les groupes de prestation désignés soient représentés aux tables de concertation.
- Il serait utile de connaître les CEF régionaux ou les personnes possédant une connaissance approfondie de l'alphabétisation ou de la formation de base. La présence d'animateurs ou de parties neutres aux séances serait aussi utile, car elle permettrait d'entendre toutes les voix et de recueillir tous les commentaires.
- Rétablir le financement axé sur les projets afin de permettre aux organismes de soutien d'entreprendre des activités autres que leurs activités de base pour favoriser la création d'outils d'élargissement du Programme AFB. Le ministère doit allouer assez de temps au transfert des fonds et à l'achèvement des projets.
- La traduction française du mot « consultant », soit « conseiller », porte à confusion, car certaines personnes ont cru qu'il s'agissait des CEF, ce qui met en évidence l'absence de ces derniers dans le diagramme. Une participation accrue des CEF serait souhaitable; elle aiderait à corriger les divergences relatives à l'interprétation du programme. Une augmentation de la participation des CEF et de leur apprentissage auprès des organismes profiterait à tout le monde.
- Groupes de travail : veiller à ce que les bonnes personnes soient présentes. Laisser les organismes choisir ces personnes.
- Changer le rôle des CEF : leur contribution aux discussions peut être précieuse, mais il y a des limites à ce qu'ils peuvent faire.
- Processus de consultation : les tables de concertation sont une bonne idée. On pourrait aider les gens du milieu de l'AFB à se consacrer à la planification du curriculum, par exemple.
- Résoudre la question de la capacité des CEF à participer en désignant un conseiller principal en matière d'AFB parmi les CEF.

- Le titre de conseiller en emploi et en formation ne convient pas vraiment. Celui de conseiller sur place pourrait être plus approprié.
- Bonne idée de pouvoir demander aux gens du milieu de participer. Certaines personnes ont une contribution unique à apporter grâce à leur expérience et pourraient nous aider à ne pas répéter nos erreurs.
- Consultation de demain auprès des groupes autochtones : veiller à ce que les autres groupes de prestation désignés et tous les secteurs aient la même occasion que nous avons eue aujourd'hui.
- Il faudrait terminer le diagramme de Venn en y représentant les éléments communs dans des intersections ainsi que les buts que nous devrions tous poursuivre.
- Projet pilote comportant l'offre de financement aux organismes pour leur permettre de créer leur propre programme, d'établir leurs propres jalons et de convenir de buts communs avec le bailleur de fonds. L'aide d'un analyste de gestion réduirait le fardeau administratif. Développer à partir de la base pour pouvoir créer notre propre programme, en consultant le MESFP pour nous assurer d'avoir des buts communs. L'analyste de gestion nous aiderait à comprendre le processus et à discuter avec le ministère.
- Pour continuer de progresser, il faudrait un échéancier avec des dates de fin précises.
- La clé réside dans les tables de concertation. Il faudrait obtenir des résultats tangibles. En 32 vénérables années, j'ai vu beaucoup de premières étapes, mais j'aimerais qu'on se rende à la deuxième, à la troisième ou à la quatrième étape.
- Consultation de divers secteurs : il vaudrait la peine d'étudier leurs idées pour voir ce que nous pourrions appliquer à notre modèle.
- Songer à mettre à contribution les apprenants, qui sont absents du colloque. Recueillir les commentaires et les suggestions des apprenants, et les faire participer au processus. Ce sera difficile, mais leur opinion compte.
- Avant de tenir les tables de concertation, nous devons former le personnel du MESFP pour qu'il comprenne ce que nous faisons. Les CEF ne comprennent pas tous les programmes qu'ils appuient, donc comment pourront-ils apporter une contribution utile au processus?
- Messages publicitaires à l'intention des apprenants : serait-ce possible d'avoir accès à la vidéo diffusée aujourd'hui? (Oui.) Avec une traduction et des sous-titres, s'il vous plaît.
- Quatre groupes de prestation désignés et organismes de soutien : au moment de leur conception, les lignes étaient assez claires. À présent, certains organismes de soutien (p. ex. des collègues) sont financés comme des organismes anglophones, mais offrent aussi leur soutien aux clients francophones et sourds. Nous savons que certaines définitions et désignations sont désuètes; elles pourraient être révisées pour mieux correspondre aux types de programme que nous offrons et appuyons.
- La volonté de transparence fait plaisir à voir. Il importe d'expliquer pourquoi on ne peut pas être transparent. Expliquer pourquoi le processus de financement des technologies au quatrième trimestre se déroule à l'échelle régionale.

- Groupes de prestation désignés : on présume qu'il n'y a parfois aucun autre endroit dans la communauté outre les conseils scolaires.
- Il serait utile d'avoir une feuille de route présentant les possibilités de participation ou de partenariat avec des échéances ou des délais qu'on s'engage à respecter. S'il y a plus d'un groupe de travail, on pourrait prendre la bonne décision quant aux groupes dont on veut faire partie.
- Suivre un processus de demande selon lequel les personnes qui veulent participer à une table de concertation doivent poser leur candidature en faisant valoir leurs arguments et en expliquant quelle sera leur contribution.
- Conseils scolaires : dans une petite communauté, on ne sait jamais; on travaille avec plus d'un secteur.
- Communication : quelqu'un pourrait relire les rapports et les bulletins avant qu'ils nous soient envoyés pour s'assurer qu'ils sont rédigés en langage clair.

ANNEXE D : Commentaires formulés dans les feuilles de travail

La présente annexe contient la traduction des commentaires écrits par les participants sur les feuilles de travail individuelles et de groupe. Veuillez noter que les seules modifications apportées au contenu d'origine ont trait à la mise en forme et à la correction d'erreurs d'orthographe.

1. Discussion 1 : Besoins communautaires

1. Selon vous, quels sont les besoins prioritaires dans vos communautés?

Commentaires formulés dans les feuilles de travail de groupe

- Accès des apprenants aux services offerts en milieu rural; sensibilisation au programme, surtout auprès des personnes qui n'y ont pas facilement accès; offre de services aux personnes sous-employées pour un temps limité; soutien en santé mentale. Faciliter l'aiguillage vers les programmes.
- Abattre les cloisons entre les diverses ressources communautaires. Il faudrait se fier les uns aux autres (entrepreneuriat, littératie financière, etc.). On gaspille des ressources en ne sachant pas ce que les autres font. Besoin d'une façon officielle de communiquer l'information. Les réseaux et les organismes de soutien doivent se rencontrer régulièrement. Soutien en santé mentale; préparation à l'emploi et compétences générales.
- Recyclage pour un nouvel emploi, pour être admis à un collège ou pour se préparer à un programme d'éducation générale. Amener les gens, notamment les travailleurs à faible revenu, à reconnaître leurs besoins de perfectionnement, et les motiver à améliorer leur sort. S'associer avec le ministère de l'Éducation pour améliorer le soutien offert aux personnes qui retournent au secondaire pour accumuler des crédits. À certains endroits, ces gens ne reçoivent aucun soutien en personne et finissent par avoir recours au Programme AFB, mais peuvent ne pas être qualifiés comme apprenants. Promotion de diverses options d'AFB, à l'échelle provinciale, par le MESFP; marketing du Programme AFB et sensibilisation au programme; transport collectif. Attirer des apprenants plus jeunes. Trouver des programmes et du personnel de perfectionnement professionnel pour répondre aux besoins des apprenants ayant des problèmes de santé mentale et des besoins particuliers. Capacité d'adapter le Programme AFB, y compris le Cadre du CLAO, pour les apprenants qui éprouvent des difficultés; besoin de counseling et d'autres mesures de soutien pour aider ces apprenants à être admis au programme. Besoin de counseling lié aux organismes d'AFB; augmentation du financement visant à aider les personnes à se faire évaluer officiellement à des fins de dépistage de troubles d'apprentissage. Ces évaluations coûtent très cher, surtout aux clients d'organismes communautaires. De nombreux apprenants ont du mal à exprimer leurs besoins; les

apprenants ayant des problèmes de santé mentale ont parfois un accès limité au counseling, surtout dans les petites régions rurales. Le MESFP doit renforcer sa coordination avec le MSSC pour encourager les organismes financés par le MSSC à collaborer avec les organismes d'AFB.

- Milieux ruraux et pauvres : manque de moyens de transport. Besoin d'un accès en temps opportun à l'information sur les communautés, par exemple aux rapports de la commission du travail; il serait pratique qu'une personne recueille les données à temps plein. Comment en savoir plus sur ceux que nous ne connaissons pas? Nous n'en savons pas assez sur les milieux semi-ruraux. Quelle marge de manœuvre avons-nous pour lancer graduellement un nouveau programme? Besoin de fonds pour financer une mise à l'essai. Les besoins varient grandement entre les milieux ruraux et les milieux urbains, et on ne peut les prévoir en rédigeant les plans; par exemple, une usine peut fermer. On doit être plus flexible. Problèmes de communication entre le ministère et les représentants du milieu. Les programmes ne sont pas interchangeables. Information sur le marché du travail : les réseaux d'alphabétisation doivent eux aussi fournir ces données. L'information doit être communiquée plus rapidement. Les réseaux devraient pouvoir consulter les données du SGC du SIEO une fois par mois. CLPE : certains sont beaucoup plus utiles que d'autres. Ils n'ont pas besoin d'échanger avec les fournisseurs de services; dans certains cas, les fournisseurs et les réseaux se rencontrent une fois aux deux mois. Grand roulement de personnel pour des raisons salariales. Grande disparité entre les besoins des clients. Le MACI doit soutenir les programmes; des clients sont refusés parce qu'ils ne possèdent pas les qualités requises pour participer à nos programmes. Préoccupations juridiques : manque de ressources pour les cas de discrimination; nous devons collaborer plus étroitement avec les employeurs. Formation sur place (projets pilotes, syndicats, employeurs). Les travailleurs ont été payés pour la moitié du temps qu'ils ont passé en formation.

Commentaires formulés dans les feuilles de travail individuelles

- Défi : a) avoir assez d'information et de données pour cerner les besoins et y répondre; b) avoir des ressources pour répondre aux besoins, ce qui nécessite une souplesse en matière de financement et d'exécution.
- Soutien en matière de garde d'enfants et de santé mentale. Les apprenants dont le niveau de compétence est faible sont exclus ou manquent de temps pour terminer ce qu'ils doivent faire. Marketing insuffisant de la part du MESFP; transport.
- Internet uniforme; manque de voies de transition; collaboration accrue entre les fournisseurs de services et les programmes d'EO et d'ailleurs pour mieux servir les apprenants.
- Population limitée dans les communautés des Premières Nations; emploi; motivation; estime : éducation culturelle/Ojibways; apprentissage par l'expérience (partenaires); durabilité des emplois au sein d'une entreprise; troubles d'apprentissage; santé mentale; dépendances; TDA, TDAH (à l'échelle des réseaux : francophones, anglophones, personnes sourdes et aveugles, Premières Nations →trouver des formateurs pour la prestation de services).

- Reconnaître la pauvreté des apprenants; transport en milieu rural et accès aux milieux ruraux; ressources pour les troubles d'apprentissage → souplesse relative aux soutiens à l'apprentissage et à la formation; certificat de 12^e année, autre que le DESO (diplôme d'études secondaires de l'Ontario, 14 crédits); programme très complexe, les personnes [incompréhensible] ont des problèmes et des besoins si complexes. Services d'emploi et Programme AFB – manque de coordination; Le Programme AFB et les SE se livrent une bataille constante : compétition pour les clients sans que les SE sachent qu'une personne peut être à la fois cliente du Programme AFB et des SE. Apathie pour le personnel de première ligne : problèmes systémiques aussi; aucun aiguillage des SE vers le Programme AFB; à tout le moins, chaque personne n'ayant pas terminé sa 12^e année devrait être évaluée. Les SE devraient avoir des objectifs clairs relativement au Programme AFB : les SE ont des objectifs relatifs aux clients du programme OT, alors pourquoi n'en auraient-ils pas pour les clients du Programme AFB? Jeunes : 90 % des clients ont besoin de services d'AFB, mais ces services leur sont interdits; aux yeux du ministère, il s'agit de « double trempette ».
- Il faut adapter à l'échelle des régions; travailleurs à faible revenu.
- Accès à de meilleurs emplois, à de meilleures connaissances et à une meilleure industrie. Besoins des clients : organisation et distinction. Il faut éliminer les obstacles externes; programmes d'enseignement de l'ALS, d'alphabétisation et de formation de la main-d'œuvre; modèles de programme flexibles.
- Nous avons vu deux types de communauté dans le Programme AFB : la communauté des formateurs et celle des apprenants. Besoins des apprenants ayant des problèmes de santé mentale. Problèmes complexes diagnostiqués ou non et traités ou non; apprenants confrontés à de multiples obstacles; troubles d'apprentissage non diagnostiqués; apprenants vivant en milieu rural; personnes apprenant l'ALS vivant dans une communauté où aucun service d'enseignement de l'ALS n'est offert.
- Établir des liens avec le POSPH et le programme OT → faciliter l'établissement de ces liens dans diverses régions. Les organismes de prestation de ces programmes ne collaborent plus par l'intermédiaire du Système automatisé de gestion de l'aide sociale (SAGAS). Chaque organisme doit communiquer lui-même avec les clients. La communication est devenue constante. Retour aux vases clos pour le POSPH et le programme OT. Il importe de faire admettre les clients du programme OT dans une école près de chez eux. Les organismes n'ont pas de mandat de réseautage. Les mandats doivent être attribués à tous les échelons. Le personnel local complique les choses. Chevauchement de services entre les organismes du programme OT et ceux du Programme AFB. Nécessité d'évaluer les clients. Structure cloisonnée de Contact Nord (aucune évaluation de l'alphabétisation). Les organismes ne savent pas vers qui aiguiller leurs clients parce qu'ils exercent leurs activités en vase clos. Regroupement de besoins similaires; soutien relatif aux troubles d'apprentissage; collaboration plus étroite entre le MESFP et le MSSC; accès à l'information sur le marché du travail en temps opportun.
- Ces données appartiennent à de nombreuses personnes; la réalité de nombreuses communautés n'est pas celle de Toronto. Il est injuste de comparer les besoins des

régions rurales à ceux des villes. Adaptation des approches aux besoins des communautés; ADAPTATION À L'ÉCHELLE DES RÉGIONS.

- Pauvreté. Accès à Internet, tarif abordable (p. ex. minimum de 50 \$ par mois à Toronto); particularités des régions et des groupes de prestation désignés →internats pour personnes sourdes; marketing et sensibilisation auprès des communautés, des Services d'emploi et du personnel du ministère. L'important n'est pas tant de modifier le Programme AFB en profondeur, mais de le comprendre et de l'intégrer véritablement au système d'EO. Faire connaître l'enjeu; augmenter la portée des services : un nombre accru de ministères pourraient aiguiller des clients, et les SE pourraient aussi le faire; *créer une certification reconnue des apprenants qui servira pendant les prochaines étapes. *L'utilisation du mot « formation » pour désigner l'AFB pose problème : il s'agit d'apprentissage et d'éducation! Comment différencier les forces des secteurs? Une formation locale et une formation à distance sont nécessaires. Services autres que par voie électronique.

2. Le nombre de points de service à offrir le programme actuel est-il suffisant?

Commentaires formulés dans les feuilles de travail de groupe

- L'enseignement de l'ALS est difficile dans les communautés où les services sont limités. Il faut de la formation professionnelle pour que le Programme AFB puisse mener directement au marché du travail. Le Programme AFB doit suivre l'évolution de la population et du marché du travail.
- Manque de programmes d'alphabétisation de faible niveau. Refus de certaines personnes →le programme dont le niveau est le plus faible est d'un niveau plus élevé que ce dont ces personnes ont besoin. Comment servir ce groupe? Les tâches jalons ne fonctionnent pas →les circonstances varient selon les clients (violence familiale, etc.). Le ministère ne pose pas toujours les bonnes questions pour évaluer les progrès (gestion de la colère, confiance en soi, etc.). L'apprentissage des adultes n'est pas toujours mesuré sous l'angle de l'emploi.
- Certaines régions rurales sont mal desservies. Il est plus difficile de trouver des bénévoles pour le tutorat individuel. Capacité de servir les immigrants qui habitent au Canada depuis plusieurs années et qui ont suivi des cours d'ALS, mais qui ne maîtrisent toujours pas l'anglais, ou offre accrue de programmes du MACI, surtout dans les petites régions rurales; programme d'apprentissage de très faible niveau; programmes d'ALS insuffisants; manque d'uniformité entre les messages, notamment de région en région, et entre les CEF d'une même région, voire d'un même bureau local.
- Besoin d'outils de formation à distance plus nombreux et de meilleure qualité. Les différences entre les milieux ruraux et les milieux urbains devraient vraiment être prises en compte dans le modèle de financement; l'absence de programmes communautaires dans une région précise crée un grand fossé; les données démographiques ont BEAUCOUP changé en 20 ans (mais la zone de service n'a pas changé).

Commentaires formulés dans les feuilles de travail individuelles

- L'accès à l'information sur le marché du travail doit être amélioré. Les réseaux ont besoin de plus de personnel et d'argent pour analyser les données. *Les réseaux doivent avoir accès aux données du SGC.
- Nouveaux arrivants. Enseignement de l'ALS dans les petites communautés. Les fonds et la capacité du Programme AFB ne sont pas suffisants pour servir les gens. Harmonisation avec le programme OT (ce programme comporte ses propres programmes courts de préparation à l'emploi, qui, depuis leur lancement, ont fait chuter de 95 % à 0 % en deux ans le pourcentage de clients que le programme OT a aiguillés vers nous; il y a des gens qui travaillent de 3 à 6 mois et qui reviennent au programme OT parce qu'ils ne possèdent pas les compétences nécessaires pour garder un emploi) et avec le POSPH : certaines personnes ne reçoivent ni enseignement ni formation.
- Manque de services d'enseignement de l'ALS ou de cours de langue pour les immigrants au Canada; manque de ressources pour les troubles d'apprentissage; manque d'information sur le Programme AFB, tant pour le public qu'au sein du système d'EO; manque d'uniformité des messages entre les CEF; manque de soutien pour l'accès en ligne. Les critères de pertinence doivent être changés ou assouplis.
- Attentes disparates ou irréalistes envers les apprenants qui sont membres des Premières Nations ou qui ont une déficience intellectuelle, et envers les jeunes de 16 à 18 ans; financement d'évaluations psychologiques ou d'évaluations de déficiences.
- Soutien aux communications et soutien ministériel, marketing, Programme d'accès à l'emploi pour les jeunes, Stratégie d'emploi pour les jeunes →ils recherchent des formateurs à l'externe au lieu de solliciter l'expertise des responsables du Programme AFB. L'équipe du Programme AFB a une si grande expérience des interactions avec les personnes confrontées à de multiples obstacles, comme les clients du Programme d'accès à l'emploi pour les jeunes, des jeunes de 19 à 29 ans qui n'ont encore jamais eu d'emploi. LES JEUNES.
- Nos plans de services d'alphabétisation annuels recensent toutes les lacunes dans les services communautaires. Ces plans devraient être utilisés ou communiqués pour informer les communautés.
- Évaluer différemment les apprenants dont le niveau de compétence est faible; les tâches jalons n'ont pas forcément mesuré leurs progrès; l'apprentissage des adultes n'est pas toujours mesuré sous l'angle de l'emploi. Les membres de certains groupes culturels, comme les femmes, restent à la maison au lieu de travailler, mais le renforcement de leur autonomie est essentiel pour leur permettre d'assurer la réussite scolaire de leurs enfants, d'obtenir d'autres services, etc.
- Perfectionnement professionnel, surtout en ce qui concerne le SGC. Les organismes de soutien devraient avoir accès aux données cumulatives du SGC plus d'une fois par année. Services d'enseignement de l'ALS. L'absence de moyens de transport collectif crée un fossé pour les apprenants vivant en milieu rural. Soutien en santé mentale, comme celui offert par les centres de bien-être et d'accessibilité pour les étudiants.

- ALS. Discuter avec les employeurs de leurs besoins. Les parcours vers l'emploi sont sous-développés dans le Programme AFB; mauvaise relation avec les responsables du programme OT. Les responsables du programme OT n'aiguillent pas de clients vers le Programme AFB ni vers les organismes communautaires. Ce serait bien d'aiguiller les gens vers le programme de formation de base. Haut taux de roulement parmi les chargés de cas. Problèmes systémiques. Ils laissent leur fiche de rendement définir leur travail. Ils ne nous rappellent pas, etc. Il faut ↑[augmenter] la coordination lorsqu'il y a collaboration avec l'équipe du programme OT, y compris pour l'échange d'information. Nul ne renoncera à un emploi qui lui permet de subsister pour suivre une formation : comment pouvons-nous aider ce groupe (les personnes sous-employées)? Et les personnes incapables de trouver un emploi : que devons-nous faire pour mieux les aider?
- Heures de service : limitées à un horaire de 9 h à 17 h; *manque d'uniformité d'un CEF à l'autre (applaudissements); soutien concernant le travail auprès des personnes ayant des troubles d'apprentissage non diagnostiqués; nécessité d'utiliser l'AFB dans les partenariats de travail avec les clients confrontés à de nombreux obstacles, surtout les clients du Programme d'accès à l'emploi pour les jeunes; consensus dans la salle sur le fait que le ministère a interdit le recours au Programme AFB pour soutenir le Programme d'accès à l'emploi pour les jeunes (soutien perçu comme une « double trempette »). L'insistance exagérée sur l'emploi a effrayé les clients potentiels. Reconnaître la priorité des connaissances et des compétences en informatique : l'ordinateur remplace le crayon. Soutien ministériel pour le marketing du Programme AFB; manque d'uniformité entre les CEF : les crédits de cours du secondaire sont un autre exemple. Certains CEF acceptent le recours au Programme AFB, mais d'autres non; il faut pouvoir aider les personnes dont l'emploi est précaire. Les quarts de travail changent à la dernière minute. Le SGC du SIEO rend difficile l'établissement des niveaux de compétence réels des clients : une personne peut se présenter avec un certificat ou un diplôme de 12^e année, mais se situer, en pratique, au niveau de la 4^e ou de la 5^e année. Nulle part où consigner l'information. Il arrive même qu'une personne ayant obtenu un DESO de 12^e année il y a plusieurs années se situe, en pratique, à un niveau nettement inférieur; il faut aussi faire preuve de souplesse pour aider les nouveaux arrivants. Par exemple, vous pourriez avoir obtenu un doctorat il y a 20 ans, mais ne jamais avoir utilisé un ordinateur : le Programme AFB pourrait alors vous aider.

3. Quelles personnes n'arrivons-nous pas à rejoindre par le programme actuel, et que devons-nous faire pour aider ces personnes?

Commentaires formulés dans les feuilles de travail de groupe

- Personnes sous-employées (mais qui travaillent); personnes qui n'ont pas de partenaire en matière d'aiguillage; personnes qui doivent s'inscrire à un programme pour ensuite s'en désinscrire; employeurs.

- Défi de taille, surtout en milieu rural → critères ou indicateurs de pertinence (p. ex. dans le cas des francophones, des Autochtones, des personnes sourdes et des personnes qui sont sans emploi ou ne sont plus aux études depuis de nombreuses années). Être équitable envers les personnes qui sont le plus en passe d'obtenir un emploi. Deux catégories → les personnes en passe d'obtenir un emploi, et les autres. Moins d'investissements nécessaires pour aider le premier groupe. Les membres de ce groupe sont refusés parce qu'ils ne respectent pas les critères de pertinence → peut-être assouplir les critères à l'échelle des régions. Permettre aux CEF de prendre les décisions.
- Besoin de marketing à l'échelle provinciale. Comment servir les réfugiés? D'une certaine façon, nous ne connaissons pas les personnes que nous n'arrivons pas à rejoindre, car nous sommes incapables de faire des recherches spécialisées. Par exemple, plus de recherches auprès des employés. Il est question des besoins des employeurs. Il faut améliorer les relations avec les responsables du programme OT; ils n'aiguillent pas leurs clients vers le Programme AFB, et il est difficile de rejoindre ces clients directement; il faut harmoniser les mandats des programmes, p. ex. celui du programme OT avec celui du Programme AFB. Comment rejoindre les travailleurs à faible revenu pour leur montrer la façon dont le Programme AFB peut les aider à progresser?
- Personnes âgées : formation en informatique pour les baby-boomers. On accorde trop d'importance à l'obtention d'un emploi; avant, on avait des programmes consacrés aux déficiences intellectuelles, mais plus maintenant. Les fonds doivent être versés par quelqu'un s'ils ne proviennent plus du MESFP.

Commentaires formulés dans les feuilles de travail individuelles

- Apprenants occupant un emploi, employeurs, personnes ayant des problèmes de santé mentale ou une déficience cognitive ou intellectuelle qui ont besoin de services d'alphabétisation continus et progressent lentement.
- 99 % → nous ne connaissons pas les personnes que nous n'arrivons pas à rejoindre! Apprenants dont le niveau de compétence est faible et personnes ayant des troubles d'apprentissage; toutes les personnes incapables de terminer une tâche jalon. Troubles d'apprentissage : pour les problèmes liés au dépistage et au financement, l'alphabétisation est nommée.
- Personnes vivant dans la pauvreté ou dans des maisons d'hébergement; extension des services ou ciblage – programme OT ou POSPH, assurance-emploi; mieux faire connaître le Programme AFB aux intervenants pour bien aiguiller les gens.
- Personnes ayant une déficience intellectuelle ou vivant en communauté; personnes qui occupent un emploi; clients du programme OT à aiguiller vers le Programme AFB (qui, selon son nouveau mandat, n'exige PAS d'études prolongées).
- Apprenants ayant un faible niveau d'alphabétisation; travailleurs âgés mis à pied et qui n'ont pas de compétences; personnes sans abri ou pauvres (événement de Timmins → seulement deux représentants du Programme AFB présents ont pu expliquer comment l'analphabétisme mène à la pauvreté ou à l'itinérance); personnes vivant en milieu rural.

- Employeurs. Nous devons les rallier. Ils doivent comprendre l'importance de l'AFB. Programmes d'AFB dans les entreprises, les usines, etc.
- Apprenants vivant en milieu rural; personnes apprenant l'ALS; personnes qui travaillent; personnes ayant besoin de mesures d'adaptation coûteuses; personnes qui ont des problèmes de santé mentale (et qui consultent). Stratégie de marketing provinciale : meilleure connaissance de l'alphabétisation et de sa signification.
- Changements faciles à apporter. Assouplir les critères ou revoir les objectifs de rendement à la baisse, p. ex. en fixant à 30 % le résultat minimal requis pour atteindre l'objectif. Les communautés rurales ont des besoins différents; les besoins des clients du programme OT ne sont pas comblés. On sait que ces personnes existent, mais un vase clos s'est créé à cause du SAGAS. Il s'agit d'obstacles systémiques. Milieux ruraux →mesures de soutien pour se rendre en classe (garde d'enfants, transport).
- Les progrès doivent être mesurés de différentes façons parce que les besoins et l'expérience des personnes varient ↑[grandement]. Par exemple, des personnes sont refusées parce qu'elles sont incapables de terminer une tâche jalon, mais cela ne signifie pas qu'elles ne pourraient pas progresser.
- Personnes « invisibles » qui n'expriment pas leurs besoins. Manque de programmes comportant des services de garde d'enfants. Certains organismes jumellent des étudiants avec des familles qui peuvent les aider à assister à leurs cours (en s'occupant de leurs enfants). Mettre les centres de la petite enfance (éducateurs de la petite enfance) en contact avec les personnes ayant besoin de services de garde d'enfants. On n'arrive pas à rejoindre les personnes qui s'intègrent mal à un cadre linéaire, p. ex. celles qui apprennent par l'expérience ou qui ont un profil atypique, comme les personnes ayant des problèmes de comportement ou de santé mentale, ou encore une déficience intellectuelle. Nouveaux arrivants →restrictions dans le Programme AFB. Besoin de plus de programmes d'ALS. Impossible d'enseigner l'ALS sans financement du Programme AFB; il faut établir des liens entre les programmes, pour les minorités aussi.
- Personnes âgées; jeunes de moins de 10 ans : enfants qui terminent le secondaire à un plus jeune âge que les autres et ne possèdent pas les compétences de 12^e année. Le Programme AFB pourrait aider les jeunes à poursuivre des études postsecondaires; un organisme pense qu'il doit refuser les apprenants analphabètes. *Le terme « alphabétisation » est rébarbatif; les gens ne veulent pas admettre qu'ils participent à un « programme d'alphabétisation ». Changer le nom; il faut collaborer avec les employeurs. Les responsables des ressources humaines ont besoin de formation. Les gens ne savent généralement pas en quoi consiste l'AFB et ne connaissent pas le programme ACE ni le lien qui l'unit au Programme AFB.

4. Quels sont les obstacles à l'inclusion et comment pouvons-nous les surmonter?

Commentaires formulés dans les feuilles de travail de groupe

- Clarifier les activités des programmes d'AFB. Outils de formation à distance pour permettre aux apprenants de participer aux programmes en dehors des heures de prestation habituelles; temps de déplacement, distance, difficulté; services de garde d'enfants, surtout en dehors des heures de travail normales (de 9 h à 17 h).
- Itinérance et pauvreté. Il est impossible de suivre les personnes qui ne font que passer; certaines personnes veulent prendre congé mais participer quand même au programme. Besoin d'outils plus accessibles et d'outils de formation à distance; étendre les services, p. ex. aux apprenants dont le niveau de compétence est faible. Il faut ajouter des niveaux de compétence et augmenter le financement inconditionnel. Certains fournisseurs de services ne peuvent arriver aux chiffres établis dans le cadre actuel → les chiffres actuels et ciblés doivent être révisés.
- De nombreuses personnes ne connaissent pas encore les programmes d'AFB. Les organismes ont besoin de moyens et de personnel pour travailler avec différents groupes de clients qui ont besoin de diverses mesures d'adaptation pour participer à un programme; on accorde trop d'importance à l'emploi; certaines personnes ne sont pas en recherche d'emploi, mais doivent améliorer leur situation dans leur communauté. Absence de moyens de transport jusqu'aux lieux de prestation des programmes. Nom du Programme AFB : préjugés entourant les termes « alphabétisation » et « formation de base » – repenser le nom et l'image du programme pour les rendre plus pertinents. *Il faut augmenter le financement inconditionnel. Il faut former davantage les fournisseurs de services pour aider les apprenants qui vivent des moments difficiles, en offrant du perfectionnement professionnel officiel ou en organisant des réunions locales entre les fournisseurs; plus de fonds ou de moyens pour le faire à l'échelle des régions ou des réseaux régionaux. Remanier le système et déterminer les objectifs en fonction de la réalité; collaborer davantage avec les équipes du programme OT et des SE pour apprendre à leurs employés à convaincre les clients des avantages du perfectionnement (obtention d'un emploi). Personnes sans abri et pauvres : un système de tâches jalons et de suivi ne fonctionne pas pour ces personnes. Elles ont besoin de perfectionnement pour contrer la pauvreté, mais le système doit aussi reconnaître qu'elles doivent composer avec ce problème. Besoin de façons différentes d'offrir des services plus pertinents; le SGC et le Système de gestion du rendement sont trop restrictifs et ne fonctionnent pas pour de nombreux apprenants.
- Besoin de milieux peu anxiogènes; occasions de collaborer avec des syndicats, comme Unifor; nécessité d'augmenter le nombre de mesures de la progression et d'ajouter des étapes intermédiaires. Il existe une stratégie de réemploi rapide qui favorise l'alphabétisation. Transport. Sensibilisation communautaire. Les règles du ministère sont restrictives et imposent des groupes d'âge. Éducation permanente : il faut pouvoir servir les personnes âgées; les écoles secondaires refusent des étudiants. Lettres d'apprentissage; problèmes de santé mentale; manque de services d'enseignement de l'ALS; itinérance, pauvreté; besoin de tâches jalons

différentes et d'une capacité accrue de reconnaître les progrès; certains mennonites n'ont pas de langage écrit.

Commentaires formulés dans les feuilles de travail individuelles

- Besoin d'une formation spéciale sur la satisfaction des besoins supplémentaires des personnes : former les formateurs. Le ministère doit se rendre compte que les partenariats communautaires, comme avec les responsables du programme OT, sont fondés sur des relations. Il peut être très difficile de travailler avec certains organismes en raison des gens qui y travaillent et de leur personnalité. Le ministère utilise un cadre pour définir les progrès, ce qui empêche des personnes de profiter de certains programmes. Si le MESFP refuse de consacrer des fonds aux apprenants ayant une déficience intellectuelle, entre autres, il doit trouver une solution de rechange. Le ministère doit consacrer des fonds à ces citoyens.
- Transport; logement; services de garde d'enfants; services et soutien relatifs aux troubles d'apprentissage; services et counseling en santé mentale; augmentation du financement inconditionnel destiné à l'AFB.
- Manque d'information sur Internet, le transport et la santé mentale; reconnaissance accrue des différences régionales et communautaires pour améliorer la norme de qualité des services; partenariats. Le CGR crée des obstacles. Peu de latitude relativement à l'utilisation des soutiens à l'apprentissage et à la formation; fardeau administratif : obstacles à la communication ou à l'établissement de partenariats ainsi qu'à la coordination des services.
- Il manque une compétence. Compétences (compétences générales, estime de soi) autres que l'apprentissage géré. Travail d'équipe?
- Assouplissement nécessaire pour servir les personnes qui en ont besoin. Dans la planification des services d'alphabétisation, les chiffres devraient pouvoir être modifiés selon les besoins, p. ex. s'il s'avère que de nombreuses personnes âgées ont besoin de services. Personnes âgées participant au Programme AFB! Des gens doivent continuer à travailler après l'âge de 64 ans (âge limite pour participer au Programme AFB) par manque d'argent. Ils n'ont aucune compétence en informatique. Prenons l'exemple de l'hôpital de Cornwall. Le système de stationnement a été informatisé. Les personnes âgées ne pouvaient pas entrer! Les responsables du Programme AFB ont créé un programme de formation pour aider ces personnes à maîtriser tout ce qui est informatisé. Nécessité de consacrer plus d'argent au ciblage : le ministère doit financer les campagnes, mais les organismes doivent aller à la rencontre des personnes pauvres et sans abri qui ne verront pas les publicités imprimées ou télévisées.
- Le cadre n'est pas souple. Transport et services de garde d'enfants. Je sais qu'il y a une allocation pour ça, mais il me semble qu'elle pourrait être plus complète. Pouvons-nous nous associer aux centres de la petite enfance pour faire en sorte que les parents, tout comme leurs enfants, puissent apprendre? Autres façons d'aider les parents à favoriser l'apprentissage de leurs enfants. Souligner l'importance de l'éducation permanente de génération en génération.
- L'extension nécessaire des services est coûteuse et risque d'entraîner la perte de services au lieu de prestation principal; CGR.

- Le nom du programme constitue un obstacle en raison des préjugés qui l'entourent.
- Nom du Programme AFB. Critères de pertinence! (Les personnes présentes sont d'accord.) Manque d'uniformité et hostilité des CEF; rigidité du ministère; approche conflictuelle du ministère; le soutien ministériel a changé depuis l'adoption du Cadre du CLAO et du SGC du SIEO. Haut taux de roulement parmi les CEF. Les réseaux et les programmes ont tenté d'établir la communication. On ne sent pas de réel intérêt à mettre le Programme AFB sur un pied d'égalité avec les autres programmes d'EO. Le Programme AFB vient en aide à des personnes très marginalisées, mais il est vraiment sous-financé et méprisé. Le Programme AFB fait peut-être partie d'une longue liste de programmes gérés par les ETC. Certains ont trop de travail et font abstraction du Programme AFB. Ils envoient des courriels à 17 h un vendredi! Aucune chance. Décevant de voir que l'AFB a été exclue de l'événement sur l'apprentissage. Un CEF a dit qu'on ne faisait pas vraiment grand-chose avec les apprentis (consternation générale). Formalités administratives! Il faut reconnaître les obstacles multiples auxquels se heurtent de nombreux apprenants et obtenir une aide financière adéquate.
- Sensibilisation et marketing. La publicité (vidéo) présentée ce matin serait géniale dans une campagne médiatique lancée par le MESFP.
- Renouveler l'image en enlevant le mot « alphabétisation ». Que diriez-vous de parler d'éducation de base des adultes? Faire connaître le Programme AFB, les services et l'expertise que les organismes d'AFB et leur personnel ont à offrir aux communautés. Le Programme AFB est mal compris.
- Préciser, dans les communautés, le type d'apprenant que chaque organisme sert.
- Soutien en santé mentale.
- Mauvaise coordination des services entre l'équipe du Programme AFB et les SE; établir un objectif pour les SE concernant les apprenants du Programme AFB.
- Liberté d'utiliser les soutiens de formation pour répondre aux besoins de base des apprenants, par exemple pour nourrir les apprenants pauvres et affamés ou pour obtenir des logiciels pour les apprenants ayant des troubles d'apprentissage.
- Le personnel du ministère doit comprendre le lien entre l'apprentissage et la faim. Il maintient que les soutiens à l'apprentissage doivent être consacrés aux services de garde d'enfants et au transport. Problème systémique au ministère. Le personnel du ministère doit comprendre à quels clients le Programme AFB s'adresse.
- Selon un représentant de Thunder Bay, en 2012, le directeur régional du ministère a dit que nous pourrions nous passer de 30 % des organismes! On sent que le ministère souhaite abolir de plus en plus d'organismes ruraux.

Discussion 2 : Leadership et vision

1. Ce programme doit être au service de quelles personnes et pourquoi?

Commentaires formulés dans les feuilles de travail de groupe

- Adultes (âges).

- Les autres ministères doivent mettre l'accent sur les apprenants dont le niveau de compétence est faible et qui ont de grands besoins. Ils doivent aussi mettre l'accent sur ceux qui sont prêts à passer à la prochaine étape. Une certaine autonomie est nécessaire; les personnes qui ont des problèmes de santé mentale doivent déjà posséder des capacités d'adaptation. Il faut servir plus de participants aux programmes d'apprentissage et de préapprentissage. Il faut servir les personnes en dehors des salles de classe. Aller voir les employeurs. Il est difficile de réunir dans une même pièce des gens de tous les groupes d'âge possédant diverses aptitudes.
- Pauvreté et itinérance; travailleurs à faible revenu; apprentis →l'apprentissage n'est pas accessible dans tous les lieux de prestation. Buts en matière d'autonomie; parcours scolaire autonome →capacité d'emménager dans un domicile fixe, etc. Mettre l'accent sur la nécessité d'aider les enfants à la maison et sur le soutien linguistique. Servir les personnes nouvellement inscrites au programme →entre autres celles qui n'ont peut-être aucun statut. Tout le monde : aspect social de l'alphabétisation. Inclusion sociale possible grâce à la participation aux cours du Programme AFB, femmes vivant en milieu rural isolé. *Le problème réside dans le financement établi selon les résultats en matière d'emploi →ce n'est pas du vrai financement. *Les sources seraient le MSSC, le ministère de la Culture et le MACI →toujours à la recherche de fonds supplémentaires. Financement par deux ministères.
- Personnes qui doivent améliorer leurs compétences et leur qualité de vie; tout le monde qui a besoin d'aide; personnes que le système d'éducation a déçues.
- Personnes âgées; personnes qui ont besoin de se perfectionner à des fins de croissance personnelle et de renforcement de l'autonomie (beaucoup de personnes doivent prioriser la satisfaction de leurs besoins personnels et communautaires) →c'est souvent la principale raison pour laquelle les gens veulent se perfectionner. Nous ne devons pas seulement offrir de meilleurs emplois aux habitants de l'Ontario, nous devons les ALPHABÉTISER. Clients actuels du système d'apprentissage; personnes qui veulent un emploi, une éducation complémentaire et une formation ou qui en ont besoin; personnes qui, d'habitude, passent entre les mailles du filet; personnes qui ont de la difficulté à évoluer dans le système actuel →ces personnes ont besoin de compétences, mais elles ne progressent pas au même rythme que les apprenants qui ont moins de difficulté, ou elles travaillent plus étroitement avec le MSSC pour l'offre de programmes en collaboration ou en coordination avec les responsables du Programme AFB. Cela peut nécessiter l'octroi de fonds supplémentaires à certains programmes financés par le MSSC, comme Intégration communautaire Ontario, et l'apport de changements à ces programmes. Alphabétisation pour les familles : briser le cycle de l'analphabétisme et de la pauvreté.
- Systèmes différenciés reconnus; développement social, économique et communautaire. Coordonner les services avec d'autres experts, et même avec d'autres organismes (dépendances, santé mentale, etc.). Personnes qui ont obtenu un DESO et qui doivent acquérir une certaine maîtrise. Critères de pertinence? Servir les clients d'autres programmes (sans alphabétisation, apprentissage ni EO)? Les autres buts ne sont pas durables; puisque le contexte de l'apprentissage a changé de façon exponentielle, les mesures doivent aussi changer. Quiconque veut

renforcer ses compétences pour atteindre ses buts, par exemple une personne possédant un DESO qui veut devenir charpentière ou charpentier.

Commentaires formulés dans les feuilles de travail individuelles

- Clients de programmes d'apprentissage et de formation complémentaire. Toutefois, si le MESFP ne veut pas aider les clients dont le niveau de compétence est faible et qui progressent lentement, comme ceux qui ont une déficience intellectuelle, il doit trouver un autre ministère qui paiera.
- Personnes âgées en difficulté. C'est un droit fondamental de la personne. Quiconque a besoin d'améliorer ses compétences et sa qualité de vie. Personnes inscrites à un programme d'apprentissage; personnes que le système d'éducation a déçues parce qu'elles s'intègrent mal à un cadre linéaire. Programme ACE : besoins, évaluation des personnes avant leurs cours de préparation aux études collégiales.
- Quiconque veut ou doit acquérir des compétences en littératie ou en numératie, peu importe la raison. Éliminer les critères de pertinence : toutes les régions sont différentes; outils nécessaires à chaque groupe. Les personnes doivent pouvoir progresser vers leur voie de transition. Or, elles ne le peuvent pas, et elles sont donc exclues du Programme AFB. (Éliminer les critères de pertinence; toutes les régions sont différentes.)
- Les fournisseurs de services servent le réseau et le MESFP plutôt que les apprenants. Réseau → sert les fournisseurs de services. Ministère → sert les citoyens par l'intermédiaire des fournisseurs de services et écoute les fournisseurs.
- Services axés sur les besoins définis des communautés locales. Les niveaux et les voies de transition ne sont pas forcément tous inclus. Les besoins du personnel de programme et des bailleurs de fonds ne sont pas pris en compte. (Les formateurs doivent être mieux servis ou mieux reconnus.)
- Le Programme AFB sert de passerelle aux personnes marginalisées. Vingt-quatre pour cent des personnes ayant besoin de compétences en littératie et de compétences essentielles ne reconnaissent même pas qu'il leur en manque. Personnes dont la situation change. Elles peuvent, par exemple, perdre leur emploi, avoir des enfants et se rendre compte qu'il leur manque des compétences, ou se blesser (CSPAAT) et devoir se recycler. Personnes qui ont rompu tout contact avec le système d'éducation normalisé. (L'estime de soi est un enjeu majeur.)
- Adultes devant améliorer ou mettre à jour leurs compétences avant d'entreprendre une formation ou des études.
- Personnes sous-qualifiées. Ne rien présumer quant aux besoins de chacun. Personnes dont les compétences ou les connaissances sont lacunaires ou qui ont besoin d'un titre de compétence et d'un emploi.
- Personnes qui ont rompu tout contact avec le système d'éducation normalisé; tout le monde a droit à l'alphabétisation. Nous devrions pouvoir servir chaque personne qui franchit nos portes. Adultes ontariens qui sont incapables d'accomplir leurs tâches d'alphabétisation quotidiennes pour bien évoluer dans leur communauté ou leur milieu de travail. Personnes qui doivent enrichir leurs compétences de base pour atteindre leurs buts. Devrions-nous désigner des spécialités de chaque secteur?

Préciser les apprenants servis par chaque secteur. Il faut comprendre l'idée d'achèvement pour les apprenants d'un secteur à l'autre. Nous ne pouvons pas être [illisible] pour tout le monde. Décevant de voir que le ministère s'appelle maintenant le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle. Les adultes sont tous en mesure de prospérer au sein de leur communauté et de s'épanouir. Accent mis sur les apprenants : chaque adulte a droit à sa propre définition du verbe « s'épanouir ». *Il faut recueillir les témoignages des apprenants. Les SE le font, et on leur demande tout le temps ce genre de témoignages.

- La plupart des personnes âgées ont des besoins à combler, mais 1 % seulement du financement leur est consacré, car elles n'auront ni emploi, ni citoyenneté, ni santé, ni pauvreté, ni justice.
- Le Programme AFB devrait pouvoir servir tout le monde selon certaines mesures; les critères établis par le gouvernement font obstacle aux services (et, par conséquent, à l'augmentation de la portée des services).

2. Quels objectifs le Programme AFB doit-il tenter d'atteindre et pourquoi?

Commentaires formulés dans les feuilles de travail de groupe

- Transitions significatives et souhaitables, amélioration des compétences.
- L'alphabétisation devrait être à la portée de quiconque veut en profiter, à tout moment et de toutes les façons souhaitées. Toutefois, les autres ministères devraient y contribuer : le MSSC, le ministère de la Santé, le MACI, le ministère de l'Éducation (parents), le Secrétariat aux affaires des personnes âgées, etc. La définition de l'alphabétisation a changé; il faut mettre l'accent sur les personnes très aptes à trouver un emploi et qui peuvent progresser et se perfectionner ou se recycler. Besoin de quelque chose pour combler les lacunes entre le Programme AFB et Intégration communautaire Ontario.
- Comblent le manque que le système d'éducation n'a pas pu aider à pallier; abattre les cloisons érigées par divers programmes; développer et partager des programmes; guider les clients pas à pas vers les services dont ils ont besoin.
- Une population ontarienne alphabétisée et hautement qualifiée, mais pas seulement pour des raisons professionnelles; des personnes mieux préparées à évaluer leurs forces et à entrevoir un avenir pleinement satisfaisant grâce aux compétences que le Programme AFB leur aura permis d'acquérir. Progrès vers l'autonomie financière.
- Offrir aux membres de la communauté la formation et l'éducation dont ils ont besoin. Acquisition de compétences pour aider tout le monde. Les apprenants sont trop évalués →respecter la courbe d'apprentissage.

Commentaires formulés dans les feuilles de travail de groupe

- Essentiellement, le programme devrait être accessible à tous, peu importe leurs buts ou leur niveau de compétence. L'alphabétisation est un droit fondamental de la personne et un facteur déterminant de la santé.

- Abattre les cloisons qui limitent l'aide à laquelle les gens ont accès sans le savoir. Le MESFP pourrait s'associer avec d'autres ministères pour améliorer les communications et les services.
- Adapter le programme aux besoins des clients; aider les personnes à satisfaire leurs attentes, et non de celles du ministère; transition (points). Pourquoi la pondération est-elle inégale? Irréaliste. Transition du Programme AFB vers l'emploi; la prochaine étape devrait être l'obtention du diplôme d'études secondaires.
- Devenir un point d'ancrage [illisible] entre les services d'EO et les autres services.
- Meilleure qualité de vie et progression vers l'obtention de résultats économiques; message, stratégie de positionnement et promotion uniformisés à l'échelle de la province.
- La promesse en matière de services consiste à améliorer l'employabilité des apprenants. L'autonomie peut être la première étape à franchir pour quelqu'un qui veut tenter de réintégrer d'autres composantes de la société.
- Vision élargie; retombées sociales et économiques; investissements; optique : financer l'éducation, la formation, le travail, etc. selon les besoins communautaires. Reconnaissance officielle du nom Employment and Training Ontario (Emploi et Formation Ontario).
- Il faut intégrer l'AFB à divers programmes provinciaux. Aiguillage vers d'autres programmes et travail relatif à l'augmentation de la portée des services d'AFB. Les statistiques ne répondent pas aux besoins des clients. Peut-on vraiment demander aux apprenants de niveau 1 de préparer des plans d'apprentissage?

3. Comment pensez-vous que le Programme AFB pourrait relever les défis en matière d'alphabétisation et de compétences essentielles de bon nombre d'adultes en Ontario?

Commentaires formulés dans les feuilles de travail de groupe

- Offrir un véritable programme d'éducation alternative des adultes; créer un milieu d'apprentissage dynamique.
- Veiller à nous attaquer aux raisons pour lesquelles certaines personnes échouent leur 12^e année; ressources pour régler la question des compétences en informatique. Coûts prohibitifs. Certains bureaux régionaux ou locaux limitent la capacité de renforcer les compétences en informatique; cette capacité doit refléter beaucoup mieux les besoins et la réalité des citoyens. Adaptation et augmentation du financement. Moins de restrictions, plus grande accessibilité. Il faut mieux illustrer le fait que les personnes ont des buts multiples et différents; il faut aussi prendre en compte les autres avantages du programme (comme l'amélioration de la santé); les buts peuvent changer au fil du temps; il faut offrir plus d'orientation. Les ministères doivent collaborer plus étroitement : on dit aux responsables du Programme AFB qu'ils doivent travailler avec ceux du programme OT, mais non l'inverse.
- Cadre du curriculum → chaque organisme doit jouir d'une plus grande liberté. Les communautés et les clients ont des besoins différents (le cadre ne doit pas être strict). Le programme ACE s'inscrit-il bien dans le Programme AFB? Diagnostic des

troubles d'apprentissage → augmentation du financement (objectif d'un millier de dollars) → plus de centres de reconnaissance des acquis → renforcement de l'estime de soi. Meilleure communication dans l'ensemble du réseau pour transmettre les leçons apprises. *Les 23 et 24 octobre, la Région de l'Est tiendra une conférence intitulée *Connecting Excellence* pour les formateurs de première ligne. Cette idée pourrait bien fonctionner dans toutes les régions. Un soutien ministériel serait utile; que font les autres régions, est-ce que ça fonctionne, et pourquoi? Citons comme exemple l'alphabétisation pour les familles dans l'Ouest des États-Unis. De nombreux organismes font appel à des bénévoles → une augmentation des ressources serait souhaitable. Formation pour ces personnes. Manuel de normes, comme en Alberta. Formation en ligne pour les bénévoles (programme Alphabétisation communautaire en Ontario, etc.). Interface utilisée par les tuteurs pour se poser des questions entre eux et faire connaître leurs pratiques exemplaires.

- Cadre à réformer. Étudier la refonte du système. Les enseignants et les fournisseurs de services d'AFB doivent se charger de la création. Établissement de relations avec les clients; le bouche-à-oreille est très précieux.
- Réévaluer la place du programme ACE. Où ce programme s'intègre-t-il? Un programme d'équivalence en crédits comme ACE ne s'intègre pas forcément bien au cadre du Programme AFB → au-delà du niveau 3 du Cadre du CLAO? Il faut pouvoir choisir plus d'une voie de transition simultanément; changer le nom et l'image du Programme AFB pour dissiper les préjugés qui empêchent les gens de s'inscrire. Marketing provincial et régional; améliorer les tâches jalons et en accroître la pertinence. Les besoins en compétences essentielles et le perfectionnement concernent tous les aspects de la vie, et il faudrait répartir les fonds entre plusieurs ministères, comme le MSSC, le MACI, le ministère de l'Éducation, le ministère de la Santé ou le Secrétariat aux affaires des personnes âgées, pour aider les citoyens. Si le Programme AFB ne peut servir tout le monde, les autres ministères doivent financer des services pour combler les autres besoins. Se pencher sur le fait que de nombreux diplômés du secondaire ont encore besoin de perfectionnement; financer ou subventionner le perfectionnement professionnel continu des formateurs et d'autres employés; intégrer le perfectionnement aux activités des autres ministères.
- Prestation différenciée : selon les secteurs ou les personnes; il ne s'agit pas d'une évaluation pédagogique, mais d'une évaluation administrative qui n'a rien à voir avec les buts réels des apprenants; il ne faut pas évaluer les résultats des clients vulnérables en fonction des paramètres de l'exercice. Les personnes vulnérables très à risque qui ont des besoins importants prennent plus de temps pour atteindre leurs buts. Par exemple, un nouveau client qui vit dans la pauvreté n'aura pas forcément une bonne idée de ses buts outre l'autonomie. Pour lui, il pourrait s'agir d'une première étape → emploi et études postsecondaires. Cela pourrait prendre plus de 12 mois.

Commentaires formulés dans les feuilles de travail individuelles

- Considérer l'alphabétisation comme un droit de la personne et un facteur déterminant de la santé. Laisser les communautés planifier leurs besoins et leur

octroyer des fonds de manière équitable. Arrêter d'utiliser le Cadre du CLAO pour empêcher des personnes de profiter de nos programmes. Nous avons aussi besoin de plus d'argent pour offrir nos services, mais [illisible] pas assez d'argent pour le faire, ce qui devrait donner au MESFP une idée de nos besoins financiers réels. De plus, il semble étrange qu'un programme d'éducation comptant parmi ses clients de nombreuses personnes qui ont des troubles d'apprentissage n'obtienne pas les fonds nécessaires pour payer des évaluations psychopédagogiques. Nous nous faisons souvent demander de telles évaluations, mais nous ne pouvons pas les financer; revenir à la base en ce qui concerne l'alphabétisation. Ça suffit, le culte de la reddition de comptes. Laissez-nous aider les gens.

- Abolir ou améliorer considérablement le Cadre du CLAO, et demander, cette fois, aux fournisseurs. [Le Cadre du CLAO est] déconnecté de la réalité des gens. Reconnaître la validité des aiguillages par bouche-à-oreille. Services aux Autochtones.
- C'est entre les mains du ministère (MESFP). Formation obligatoire → pour les critères → Programme d'accès à l'emploi pour les jeunes → lettre d'entente (heures prolongées). Évaluations obligatoires; il faudrait changer l'image du Programme AFB. Nouveau nom en raison des préjugés entourant le nom actuel; le positionnement et le marketing avec EO n'ont pas été oubliés. Volet du ministère de l'Éducation; le ministère doit changer sa façon de voir les choses pour servir tout le monde. Limites de la formation définies par le ministère, p. ex. 9 semaines. Pour ce qui est de la formation, les lignes devraient être claires. L'apprentissage électronique n'est pas convivial; dans les petites communautés, il est impossible d'aiguiller les clients vers d'autres services (en raison du transport ou de la distance).
- Réorganiser les groupes de prestation désignés → organismes communautaires, conseils scolaires, collèges et autres établissements postsecondaires → dans toutes les grandes communautés. Revoir les attentes [à l'échelle communautaire] pour les Autochtones, les francophones et les personnes aveugles et sourdes.
- Assouplir ou préciser les directives et les résultats attendus. Porter davantage attention aux besoins plutôt qu'aux buts; collaboration interministérielle accrue; promotion du Programme AFB pour rejoindre plus d'apprenants potentiels et pour fournir de l'information sur l'inscription.
- Il faut mettre les programmes communautaires sur un pied d'égalité. Dans le système actuel, les apprenants sont poussés rapidement vers la sortie. Besoin de résultats plus qualitatifs. Leadership → comment évaluer [illisible] les programmes d'apprentissage des adultes qui sont pertinents. Pas de programmes communautaires. Les programmes communautaires ont toujours aidé les apprenants les plus marginalisés; comme les collèges et les conseils scolaires peuvent offrir un enseignement aux apprenants de tous les niveaux de compétence, ils n'aiguillent personne vers les programmes communautaires. Par contre, d'autres secteurs ne peuvent pas cerner les obstacles à l'apprentissage, comme la faim ou la pauvreté.

- Changement de nom; marketing provincial; récompenses financières pour les programmes qui atteignent ou dépassent les objectifs.
- Soutien, collaboration ou intégration visant les partenaires de travail et l'industrie (gouvernement de l'Ontario, division de la formation, perfectionnement professionnel); étude longitudinale/effets de la souplesse en matière de perfectionnement professionnel. Nous connaissons bien nos clients, mais nous ne connaissons pas l'industrie; nous avons été négligés. Vision élargie; surveillance des CEF; messages; groupes de prestation désignés; personnes vulnérables : marginalisées ou confrontées à des obstacles; personnes pauvres : voir au-delà de leur pauvreté; façon dont les représentants du milieu de l'éducation perçoivent les clients; perception que nous avons de nos clients, souvent variable; personnes confrontées à des obstacles ou vulnérables, par exemple en matière de logement, de services de garde d'enfants, de santé ou de bien-être. Nous devons collaborer dans tous les domaines, main-d'œuvre experte. Étudier les effets des compétences [illisible].
- Étendre le programme aux prisons, aux établissements correctionnels, aux logements subventionnés, aux bibliothèques et aux services mobiles et itinérants. Financement, financement, financement : les organismes chercheront [plus de] financement; veiller à ce que les diverses composantes de l'apprentissage soient incluses dans le CGR. *Le principal, c'est que le Programme AFB veut et doit être reconnu à sa juste valeur. Pour les services qu'il offre. Reconnaître la valeur des programmes communautaires. Méthode holistique de collaboration avec les apprenants. J'imagine un programme d'AFB pour lequel on n'a pas à lutter pour les ressources ou le respect en essayant d'aider des gens qui ont leur propre combat à mener. Subventions de partenariat sectorielles : refusées par « manque de partenariats », mais le temps manque pour établir ces partenariats. Plus de subventions.
- Compétences préalables à l'alphabétisation →AFB. Ce n'est pas le cas pour le SGC du SIEO. Le Cadre du CLAO doit mettre davantage l'accent sur les résultats qualitatifs. L'AFB est le parent pauvre.
- Orientation et counseling; 64 % des clients du Programme AFB ont déjà un diplôme d'études secondaires. Le gouvernement provincial sait-il où il en est et où il veut aller? Base de données conviviale. Changer les tâches jalons. Campagne de marketing provinciale et régionale; les besoins en matière d'alphabétisation excèdent largement ceux que le financement peut couvrir. Le programme 13 est géré par le mauvais ministère; le personnel du ministère devrait assister à un vrai cours du Programme AFB à des fins de formation; les CEF sont responsables de divers programmes. Le Programme AFB semble moins prioritaire pour les CEF et le ministère. Il faut trouver une façon de le mettre davantage en évidence; le Programme AFB devrait s'inscrire dans l'orientation du ministère; lien avec le Programme d'apprentissage. Certains apprentis inscrits ont besoin de services d'alphabétisation; les organismes doivent échanger davantage sur le succès de

leurs projets pilotes et de leurs curriculums, p. ex. de leurs curriculums d'apprentissage pour les clients du Programme AFB.

- Le Programme AFB sert de passerelle. Programme de formation relais; soutien aux formateurs. Les laisser se consacrer à l'enseignement, à l'apprentissage, aux visites des lieux de prestation et aux rencontres avec les apprenants pour entendre leurs témoignages; porter davantage attention aux besoins plutôt qu'aux buts. Programme d'Ottawa → enseignement de la cuisine économique → participation de chefs locaux. Aider les gens à « apprendre à apprendre ». Préjugés entourant les termes « alphabétisation » et « formation de base ». Autonomie : public cible → personnes qui restent à la maison, mais qui doivent quand même acquérir des compétences en littératie pour aider leurs enfants ou pour d'autres raisons. Compétences préalables à l'alphabétisation? Apprendre à apprendre. La plupart des gens espèrent sans doute trouver un emploi satisfaisant tôt ou tard, mais ils s'en croient peut-être incapables; ils doivent développer leur estime de soi pour pouvoir apprendre et croire, à terme, en leur capacité de trouver et de retrouver un emploi. Établir un objectif en matière d'AFB pour les fournisseurs des SE. Les critères de pertinence doivent être changés.

Discussion 3 : Financement, efficacité et viabilité

1. Quels principes de base devraient être pris en compte dans notre recherche de moyens pour que le Programme AFB puisse relever les défis en matière d'alphabétisation et de compétences essentielles de bon nombre d'adultes en Ontario?

Commentaires formulés dans les feuilles de travail de groupe

- Mesurer le financement accordé pour le travail effectué; établir une viabilité minimale; mesurer les augmentations des coûts réels; être conscient des particularités géographiques et des taux réels du marché; répondre attentivement aux demandes de service émergentes; utiliser un vrai modèle de planification des activités.
- Financement de base flexible, équitable et qui tient compte des vrais coûts opérationnels. Financer les choses essentielles; offrir du soutien aux apprenants; tenir compte de l'établissement de relations et de partenariats. Responsabilité sans restrictions inutiles; obtenir et prendre en compte les ressources nécessaires pour gérer le fardeau administratif. Le financement doit être axé sur les apprenants et stable (sur trois à cinq ans, par exemple). Les organismes doivent recevoir assez de ressources pour permettre aux formateurs d'être avec les apprenants! Tenir compte du contexte géographique ou local.
- Harmoniser les rapports des prévisions des dépenses (RPD) avec les rapports trimestriels d'étape et d'ajustement (RTEA). Tenir compte du nombre d'apprenants desservis. Considérations géographiques; transparence; une certaine harmonisation avec les coûts assumés par les fournisseurs de services; stabilité; justice et équité.

Accorder moins d'importance aux résultats pour ne pas exclure les personnes qui réussissent moins bien.

- Tenir compte des besoins communautaires. Étendue des services dont les apprenants ont besoin. Plus d'enseignement individuel que d'enseignement en salle de classe; économies d'échelle selon les facteurs géographiques; groupes de prestation désignés et secteurs; financer les dépenses liées au soutien des apprenants (soutiens de formation).
- Uniformité de tous les programmes actuels. Tenir compte de la spécificité de chaque groupe de prestation désigné et secteur.
- Information sur le marché du travail; coût de la vie dans les régions. Il existe un mécanisme pour augmenter le financement si les objectifs sont dépassés, mais le ministère n'a aucun problème à récupérer des fonds si les objectifs ne sont pas atteints, sans tenir compte des contrats de location ni des ententes contractuelles sur le marché du travail. Mécanisme permettant d'aider les régions éloignées en fonction de la taille des communautés et des problèmes de transport.
- Augmentation annuelle en fonction du coût de la vie, de l'inflation, etc. Être considérés comme les professionnels de l'éducation que nous sommes. De nombreux organismes n'ont ni prestations de santé ni régime de retraite. Tenir compte du fait que nous travaillons auprès des personnes marginalisées et vulnérables; notre salaire devrait être comparable à celui des autres représentants du milieu de l'éducation. Le financement ne doit pas dépendre du parti au pouvoir (nous pourrions perdre nos fonds à la prochaine élection). Cohérence et intégrité du programme.
- Entente pluriannuelle de planification des activités (sur trois ans, par exemple). Le financement ne doit pas dépendre de la gestion du rendement; certains organismes refusent du financement accordé en fonction du nombre d'apprenants. Récemment, du financement a été octroyé en fonction du nombre accru d'apprenants, et cette méthode n'a pas été efficace → le financement et le nombre d'apprenants ne doivent pas toujours aller de pair. Les besoins varient selon les régions; le financement doit aider les organismes autonomes. Financement pour les responsabilités administratives → personnel administratif débordé. Le SGC du SIEO doit être révisé → meilleure base de données sur les étudiants. Le financement doit tout couvrir : les frais de location comme les frais d'administration. Besoin d'équité à l'échelle provinciale. Chaque personne apprend à son rythme; par conséquent, il est inefficace de se fonder sur les objectifs des apprenants ou sur les chiffres antérieurs pour déterminer le financement.
- *Tenir compte des coûts associés à l'ouverture d'un organisme (dotation en personnel, loyer, électricité et déplacements), puis rajuster ces coûts selon les objectifs; indexer le financement annuellement au coût de la vie. Détermination de la demande potentielle et réelle des communautés en fonction de facteurs géographiques et démographiques. Les objectifs doivent correspondre aux données géographiques et démographiques; chaque programme d'AFB, sans égard aux secteurs, doit fournir toute l'aide nécessaire aux apprenants en leur donnant accès à des services de soutien. Chaque secteur a ses propres facteurs à prendre en compte; par exemple, les organismes communautaires n'offrent pas les mêmes services de soutien. Ne pas tenir compte des collectes de fonds dans l'éventuelle

détermination du coût par apprenant; tenir compte des apprenants qui ont besoin de plus de temps pour atteindre leurs buts. Ne pas tous leur allouer les mêmes fonds.

- Équité entre les conseils scolaires, les organismes communautaires et les collèges (fonds alloués aux fournitures, au loyer, etc.); les petites entreprises sont celles qui coûtent le plus cher; uniformité d'un ministère à l'autre. On consacre littéralement plus d'argent à la consignation des soutiens de formation qu'aux soutiens de formation en soi. Dotation en personnel → impossible d'établir une comparaison avec les autres programmes communautaires. Budget flexible. Les soutiens de formation devraient être consacrés aux activités au lieu de servir à rembourser le MESFP; coût par apprenant → doit être pris en compte; la situation inverse était inéquitable parce que fondée [illisible]; les fonds doivent pouvoir être alloués au besoin.
- Paliers de financement différents pour l'apprentissage hybride et l'apprentissage qui s'effectue uniquement à distance. Le financement de base doit être lié à l'indice du coût de la vie ou à l'indice d'inflation; financement distinct pour l'atteinte des objectifs; transparence et répartition du financement; les facteurs géographiques doivent être pris en compte.
- Transparence; équité. Le financement des secteurs peut sembler différent; coût par apprenant réaliste.
- Financement axé sur les apprenants; indexé au coût de la vie; financement de base pas entièrement lié aux objectifs des apprenants. Les responsables de programmes à accès équitable pour les secteurs sont conscients que de nombreux programmes d'AFB se financent en grande partie grâce à des collectes de fonds pour pouvoir joindre les deux bouts, mais les fonds recueillis doivent être mesurés en fonction du coût par apprenant, et les ententes à long terme permettent d'adapter les budgets. Permettre aux organismes de renforcer leurs capacités avant d'augmenter le nombre d'apprenants qu'ils servent.
- Contributions égales lorsqu'il y a plusieurs sources de financement. Être capables de couvrir les frais de notre propre programme sans aide extérieure. Les considérations et les contextes régionaux doivent être uniformes et sectoriels. Améliorer la transparence concernant le financement. Financement tenant compte du fonctionnement du programme sur le terrain, p. ex. des apprenants qui reviennent dans le programme; l'AFB est toujours le parent pauvre. Véritable attestation des compétences professionnelles; équité salariale; toujours prendre en compte les contrats et le coût de la vie dans la formule de financement; recrutement et maintien en poste de bons employés grâce au salaire et aux avantages.
- Augmentation et examen annuels du financement. Financement selon les besoins communautaires (comme le FDRPS), fondé sur les données actuelles (comme le coût par apprenant) plutôt que sur les données antérieures. Obstacles géographiques ou liés au transport (technologie); simplifier le nombre d'apprenants convenu, etc. Aucune augmentation du soutien!
- Coût de la vie; le financement ne doit pas être lié aux voies de transition; rentable; les nouveaux fonds ne devraient pas avoir de disposition de récupération au cours de la première année si les conditions sont respectées – différent selon la région. L'uniformité des messages est importante; ne pas mettre l'accent sur les résultats, car ceux qui réussissent moins bien seraient exclus; les programmes de niveau 1

nécessitent plus de fonds pour aider les apprenants; le lieu de prestation et les données démographiques doivent être pris en compte chaque exercice.

- Taille du lieu ou de la région desservis; uniformité des objectifs; les objectifs doivent aussi tenir compte de la taille de la communauté; subventions pour les apprenants; assouplir les critères de pertinence.
- Inégalités entre les régions (rurales et autres); équité salariale et équité entre les secteurs et les programmes ministériels; financement et contrats pluriannuels pour protéger les acquis. Exiger le respect des promesses. Reddition de comptes.
- Divergences en milieu rural : il faut augmenter les fonds de soutien à la formation versés au Nord de l'Ontario (transparence) et aux régions rurales pour favoriser la participation des apprenants et des réseaux; la formule doit tenir compte des taux des secteurs et des villes par rapport aux taux des collèges. Par exemple, les formateurs vivant en ville choisissent des programmes collégiaux pour gagner un meilleur salaire; le financement doit permettre d'établir des normes de service professionnel à tous les niveaux.
- Transparence; prévisibilité et équité. Les coûts indirects, comme les coûts liés à la dotation en personnel de chaque entité, doivent être pris en compte. Avantages ou inconvénients des variations dans les économies d'échelle; coût par apprenant (peut varier dans un même lieu de prestation selon la durée de la participation des apprenants); possibilité de modifier la répartition des fonds entre les lieux de prestation d'un même fournisseur.
- Équité du financement. Pourquoi certains reçoivent-ils plus de fonds que d'autres? Transparence; formule de financement; financement différent selon le milieu (rural ou urbain), comme dans le cas des SE. Le modèle de financement est axé sur l'apprentissage; uniformité au sein des communautés et à l'échelle de la province. Les coûts varient selon les secteurs; p. ex., le financement et les objectifs sont plus élevés dans le secteur collégial. Comment décide-t-on de ce genre de choses? Certains fournisseurs de services doivent organiser des collectes de fonds pour pouvoir mener leurs programmes. Intégrité du programme.
- Déterminer le coût de fonctionnement →coût de la vie. Tenir compte du groupe de prestation désigné et du secteur desservis. Améliorer la transparence du financement; messages uniformes.
- *Fonds alloués pour les RH (comme pour les SE); prendre en compte le coût réel des ressources pédagogiques qui sont nécessaires pour offrir la formation; tenir compte des coûts permettant de rémunérer adéquatement le personnel et de payer les autres coûts indirects →salaires comparables aux salaires de professions similaires; l'augmentation récente n'aurait pas dû être soumise à des conditions, car cela peut nuire à la capacité des organismes d'exercer leurs activités comme il se doit et de payer un salaire convenable à leurs employés. Dans certains organismes, le personnel n'est vraiment pas bien payé, et de bons employés leur filent entre les doigts, car ils préfèrent occuper des emplois mieux rémunérés. Les objectifs d'apprentissage sont basés sur des données antérieures et ne tiennent pas compte de la réalité. La définition d'« apprenant » a changé →auparavant, elle incluait les « apprenants » qui avaient quitté le programme après les évaluations sans jamais vraiment recevoir de services; une sorte de prime pour la réussite des apprenants considérés comme difficiles, peu importe le secteur, pour tenir compte du fait que

ces apprenants prennent plus de temps pour atteindre leurs buts et que l'organisme ne peut prendre en charge autant d'apprenants en une année; logique, justice et équité. Intégrer les mises à niveau technologiques; tenir compte des différences régionales et locales → besoins et défis différents.

- Entente multiniveau; coût par apprenant englobant nos nombreuses responsabilités : gestion des bénévoles, administration, rencontres des intervenants; *coût par apprenant en fonction des organismes communautaires, des conseils scolaires et des collèges. Niveau d'apprentissage et obstacles multiples; stratégie de sensibilisation – promotion; salaire de subsistance; coûts liés aux apprenants vivant dans des régions isolées et au soutien à l'apprentissage en ligne.

Commentaires formulés dans les feuilles de travail individuelles

- Coût de la vie – augmentations et augmentations annuelles; équité salariale avec les services d'AFB offerts par les collèges et les conseils scolaires; le financement (DE BASE) ne doit pas dépendre du parti au pouvoir; les clients du Programme AFB sont difficiles à servir. Le financement doit en tenir compte.
- Le financement doit être géré par la communauté; caractéristiques géographiques et démographiques différentes; prendre en considération le coût total des services d'AFB. Plusieurs sont subventionnés; financement flexible nécessaire pour les nouveaux programmes.
- Base → groupes culturels, personnes qui ont le moins accès au marché du travail, apprenants → soutiens aux apprenants, par exemple services de garde d'enfants; achèvement de la formation en apprentissage (comment aider les personnes qui occupent un emploi); les personnes qui souhaitent une solution facile et à qui il manque un seul cours pour être admis au programme collégial de leur choix; transparence. Déterminer des facteurs de différenciation en ce qui concerne la pertinence : 1) personnes qui ont le moins accès au marché du travail, 2) obstacles à l'alphabétisation, 3) transition et buts des apprenants; FINANCER LES COÛTS RÉELS.
- Paliers de financement différents pour l'apprentissage hybride et l'apprentissage qui s'effectue uniquement par voie électronique. Besoin de plus de soutien pour l'apprentissage uniquement par voie électronique.
- Le coût par apprenant au sein des différents groupes de prestation désignés est un problème. Avoir un financement de base auquel s'ajoute un financement en fonction de la région et du groupe de prestation désigné; les clients obtiennent des services qui ne sont pas financés par le ministère, car le réseau AFB est d'avis que les clients ne devraient pas avoir à attendre pour des services à cause d'un manque de financement.
- Équitable pour tous les groupes de prestation désignés et pour tous les secteurs; transparence; flexibilité; équité; clientèle la plus difficile/financement le plus bas; salaire de subsistance pour tout ce que nous faisons; demander une analyse des coûts réels.

- Flexibilité; plus [illisible] → par exemple pour une période de 5 ans. Stabilité. Indexé au coût de la vie; viabilité – financement des coûts qui tient compte de la réalité; tenir compte des besoins en matière de transport; liberté d'utiliser les soutiens de formation pour [illisible]. Soutien alimentaire (mais tout le monde a faim – comment gérer ce soutien). Personnes sourdes (uniformité d'un CEF à l'autre; Internet, seulement un programme); différenciation; faire la différence entre les paramètres et les responsabilités.
- Consulter l'étude sur le coût réel des apprenants présentée au ministère au dernier exercice; tenir compte du coût du personnel administratif; le ministère pourrait demander à tous les organismes d'effectuer une analyse des coûts pour les clients desservis; le ministère doit avoir une idée claire des services non financés offerts; financement des coûts techniques; contrats de longue durée.
- Coût de la vie; rentabilité; ne doit pas dépendre des résultats.
- Communication du modèle de distribution des fonds. Les chiffres sont difficiles à atteindre lorsque la communauté est petite ou située à environ une heure de l'unique centre dans un rayon de 150 miles. (Fonds pour le Nord et les régions éloignées.)
- Selon le principe de l'andragogie (apprenants adultes); selon la région; éliminer les groupes de prestation désignés; cohérence et intégrité du programme.
- Coût par apprenant; comprendre [illisible], composantes administratives; stratégie générale de sensibilisation (mesures à jour); cohérence et intégrité du programme; financement équitable (qui tient compte de la région); combler les écarts.

2. Quelles suggestions le MESFP devrait-il retenir dans le cadre des travaux entrepris par le gouvernement pour améliorer la formule de financement du Programme AFB?

Commentaires formulés dans les feuilles de travail de groupe

- Assouplir les critères d'admissibilité des soutiens de formation; financement des fournisseurs de services et fonds communautaires communs pour répondre aux besoins émergents.
- Contrats de longue durée; financement en fonction des besoins des apprenants.
- Réduire le nombre de RPD exigés si le fournisseur de services n'a pas eu de problème de ressources non utilisées; les mesures servant à évaluer les résultats doivent être harmonisées aux besoins de nos clients; simplifier le processus d'évaluation et harmoniser et simplifier les tâches jalons.
- Soutien administratif; modifier le calendrier des paiements (cesser de faire 12 versements égaux) – ventilation des paiements présentée par les fournisseurs de services dans le plan d'activités; contrat de trois ans.
- Pas de montant par apprenant → tenir compte de la spécificité de chaque groupe de prestation désigné et secteur (coûts supplémentaires); ventilation qui prend en compte le coût par apprenant, les tâches administratives ainsi que les ressources, le personnel et les outils numériques; examiner ce que font les autres ministères – pouvons-nous faire quelque chose de semblable? (P. ex., le ministère de l'Éducation)

a un montant par étudiant; établir le budget en fonction des besoins de l'organisme; demander du financement et le faire approuver.)

- Établir des critères de financement pour des catégories particulières, comme l'éducation de l'enfance en difficulté, les régions éloignées et le transport. Que sont exactement les critères de financement? Y a-t-il du financement pour l'aiguillage vers d'autres ressources?
- Formule de financement transparente; la formule doit être différente pour les organismes communautaires, les collèges et les conseils scolaires et offrir une certaine marge de manœuvre; dotation en personnel compétent (financement) pour les organismes; financement indexé annuellement au coût de la vie, sans tenir compte du rendement. Plus de soutiens de formation pour couvrir les dépenses... pas seulement les frais de transport et de garde d'enfants (plus de flexibilité).
- Le SGC n'est pas forcément utilisé dès le départ (nouveaux clients).
- Le coût de la vie doit être pris en compte et non lié à des objectifs additionnels; tenir compte des particularités régionales; financement offert aux organismes pour établir des partenariats, concevoir du matériel d'apprentissage, etc.; lier une partie du financement au rendement.
- Prendre en compte la prestation des services; le respect de l'équité doit être pris en compte dans le coût de prestation des services; coût de chacune des méthodes de prestation; personnel de base compétent/selon les politiques; le modèle de plan d'activités annuel ne fonctionne pas; un plan quinquennal est nécessaire pour que nous puissions planifier le programme; les problèmes de déficit ne sont pas pris en compte; coût de la vie.
- Formule de financement transparente/répartition du financement; prise en compte des particularités géographiques; capacité du programme → financement des organismes capables d'accepter des objectifs additionnels; offrir de la formation à ceux qui n'en sont pas capables jusqu'à ce qu'ils puissent renforcer leur capacité.
- Reconnaissance des régimes de rémunération équitables; prendre en compte la réalité, puis le coût par apprenant; financement des projets locaux; financement supplémentaire continu des technologies numériques; financement des organismes communautaires pour éliminer la nécessité d'effectuer des collectes de fonds.
- Prendre en considération les commentaires des organismes de soutien du Programme AFB concernant l'amélioration de la formule de financement. Permettre aux organismes du Programme AFB de faire le compte des apprenants desservis pour lesquels ils n'ont pas encore reçu de financement parce que ces apprenants ne sont pas demeurés suffisamment longtemps dans le programme (et permettre aux organismes de recevoir des fonds pour ces apprenants). Reconnaître que d'autres soutiens de formation, comme des mesures de soutien pour les frais d'examen, l'apprentissage formel et l'évaluation des troubles d'apprentissage, peuvent être nécessaires en plus des mesures offertes pour la garde d'enfants et le transport.
- Financement de la CSPAAT – pas les moyens de payer l'assurance relative aux stages; la durée des services offerts aux apprenants ne doit pas être limitée. Buts et besoins pertinents et adaptés pour les programmes communs. Coût par apprenant.
- Prendre en compte les différences entre les secteurs et les groupes de prestation désignés; processus centralisé et transparent; pas une approche unique qui conviendrait à tous. Annoncer et transférer les fonds en tenant compte du moment

et de la capacité de mise en œuvre (allonger le délai d'exécution); réduire le nombre de rapports des prévisions des dépenses (RPD); certains programmes sont fermés durant l'été!

- Coût de la vie; le financement ne doit pas être lié aux voies de transition; rentable; les nouveaux fonds ne devraient pas avoir de disposition de récupération au cours de la première année si les conditions sont respectées – différent selon la région. L'uniformité des messages est importante; ne pas mettre l'accent sur les résultats, car ceux qui réussissent moins bien seraient exclus; les programmes de niveau 1 nécessitent plus de fonds pour aider les apprenants; le lieu de prestation et les données démographiques doivent être pris en compte chaque exercice; la comparaison entre les fonds syndicaux et les fonds non syndicaux est préoccupante; transparence et clarté; contrat pluriannuel.
- Complexe; déterminer le coût de fonctionnement; les espaces accessibles coûtent cher; ne pas oublier que concevoir de nouveaux programmes ou lieux de prestation prend du temps; reconnaître la diversité et la complexité des programmes; augmentation de 15 % pour les programmes sans augmentation ciblée visant à améliorer la qualité des services.
- Disparités régionales : 1) fonds de base pour couvrir les opérations, 2) fonds pour les apprenants et inflation, 3) technologie; financement pluriannuel.
- Besoin de souplesse quant à l'utilisation des soutiens de formation. Par exemple, le Canadian Adult Achievement Test. Services de garde d'enfants – personne ne veut donner de reçus; paiements de transfert – verser 50 % de la somme au départ plutôt que la totalité de la somme une fois par mois. Heureusement que personne ne demande de soutiens de formation parce que je n'en ai pas.
- Il faut des façons plus précises ou plus efficaces de compter les apprenants; la formule doit tenir compte de toutes les activités auxquelles les fournisseurs de services consacrent énormément de temps (p. ex. la notation des évaluations) et qui ne mènent pas nécessairement à la participation d'apprenants à un programme; les coûts des services varient selon la taille des groupes d'apprenants.
- De quelle manière les données de surveillance de la conformité des points de service influenceront-elles sur le financement? Analyse du coût réel du programme; examiner les coûts réels pour les différents groupes de prestation désignés; attirer et retenir du personnel lorsqu'on ne peut pas payer d'avantages sociaux; uniformité au sein des communautés et à l'échelle de la province.
- Personnaliser la formule de financement du secteur pour lequel vous travaillez.
- Permettre l'utilisation des soutiens de formation au besoin. Par exemple, pour payer une instrutrice ou un instructeur qui va à la rencontre d'un groupe d'apprenants dans une région rurale → coûte moins cher que de faire venir tous les apprenants dans les bureaux de l'organisme; simplifier l'administration et les rapports. Trop de dépenses à cet égard, en temps et en argent. Est-ce vraiment nécessaire? Par exemple, regrouper le formulaire d'inscription et le plan d'apprentissage afin de ne pas avoir à entrer la même information plusieurs fois. Ne pas utiliser les prévisions des voies de transition comme cibles. Elles ne sont pas censées être des cibles. Trop de microgestion de la part du personnel du MESFP. Permettre aux organismes de reporter de l'argent d'un exercice à l'autre; les coûts et les dépenses peuvent différer d'un exercice à l'autre.

- Nombre d'apprenants par point de service ou de personnes inscrites par jour. Crédit pour le nombre de personnes évaluées; chaque organisme a un taux de financement de base, p. ex. pour chaque membre du personnel à temps plein (ETP); disparités dans le financement; →précarité de l'emploi. Financement communautaire plutôt que par des collectes de fonds; technologie.

Commentaires formulés dans les feuilles de travail individuelles

- Pas de formule « transparente » connue; besoin d'une formule de financement distincte pour les secteurs et les groupes de prestation désignés; examiner la position de chaque organisme et affecter les fonds en conséquence; séparer les fonds alloués à la mise à jour annuelle du budget annuel.
- Besoin d'une référence quant au niveau minimal de viabilité d'un programme. Financement de base nécessaire pour la gestion d'un programme; *il faut tenir compte de la différence entre les groupes de prestation désignés et les secteurs.
- Définir et assouplir les postes de financement, spécialement pour les soutiens de formation.
- Les critères de pertinence créent un obstacle pour les clients qui cherchent une solution facile.
- Penser à ce que nous faisons et à ce qui nous motive à le faire; analyser le coût réel de ce que nous faisons; analyser les besoins en capacité; ce que nous déciderons de faire.
- Les partenariats nécessitent des ressources et du temps; l'administration plafonne à 15 %. Aucun financement permis pour le directeur général ou l'organisme; d'après une vieille croyance selon laquelle les organismes de bienfaisance payaient trop de frais d'administration; « coût par apprenant » – pas un bon moyen de financement; besoin d'incitatifs pour financer les services aux personnes faisant face à de multiples obstacles; entraîne l'écrémage; financement axé sur les apprenants.
- Accroître le financement de l'administration sans en enlever aux apprenants, ou réduire les fonds alloués à l'administration pour se concentrer sur les apprenants. RTEA et RPD : répétitifs.
- Assurance de la CSPAAT pour les programmes; la durée ne devrait pas être limitée; coût par apprenant et coût de la vie pour l'administration.
- Financement pluriannuel; devrait être le reflet d'un travail équitable et honnête; indexé au coût de la vie; budget consacré à la technologie.

3. Quelles seraient vos recommandations pour l'exercice 2018-2019 concernant l'augmentation du financement dans le but de faciliter l'augmentation de la portée des services d'AFB?

Commentaires formulés dans les feuilles de travail de groupe

- Permettre aux fournisseurs d'étendre leurs services de façon responsable en tenant compte des nouveaux objectifs des apprenants.

- Rétablir le FDRPS (financement des activités de recherche et de développement); prévoir un endroit dans les rapports pour inscrire les dépenses des organismes qui dépassent le budget prévu par le ministère (une analyse du coût réel serait utile); envisager d'attendre un exercice supplémentaire de stabilité avant d'augmenter la portée des services; *laisser le réseau dire au ministère ce qu'il peut faire pour 2018-2019. D'après des propositions; encourager la collaboration et les partenariats au moyen de fonds et de personnel supplémentaire; différenciation du financement (par secteur et groupe de prestation désigné), toujours donner l'occasion de formuler des propositions et des commentaires sur le financement.
- L'augmentation du financement se doit d'être suffisante pour pallier les déficits des exercices précédents; dites-nous à combien d'argent on peut s'attendre au cours des prochaines années (somme à venir pour la technologie); besoin de simplifier grandement les exigences administratives. Équilibrer les responsabilités en se concentrant sur l'accomplissement du travail. Réaffecter les fonds aux salles de classe; rétablir les projets de recherche et de développement; ententes pluriannuelles de planification des activités – contrats de 2 ou 3 ans.
- Financement additionnel pas totalement lié aux objectifs; augmentation annuelle du coût de la vie; distribution plus rapide des contrats pour donner le temps aux fournisseurs de services de planifier leurs activités.
- Augmentations de salaire; augmentation du personnel; prolongation des heures de service; préoccupation : la question est posée seulement six semaines avant la prise de décision. Demander aux fournisseurs de services ce dont nous avons besoin : négocier; marketing/positionnement (suggestion : présenter des vidéos dans les cinémas); approfondir les mathématiques et les sciences (embaucher un spécialiste de ces matières); exemples propres à une région où l'on pourrait avoir besoin de plus d'argent; partage ou agrandissement de l'espace (normes relatives à l'espace nécessaire pour la prestation du programme); suggestion de renouvellement de l'image : abandonner le nom « Programme AFB ». Appeler notre programme Essential Skills (Compétences essentielles). Problème : le sigle anglais serait ES, le même que pour Employment Services (Services d'emploi).
- Éliminer l'administration des suivis et demander à une personne du ministère de faire l'évaluation à l'aide d'EO en vue de l'AFB (et non pas : nous sommes responsables de l'évaluation, et EO fait la formation); augmentation du financement associé au soutien en matière de technologie numérique et de technologie de l'information; permettre à un plus grand nombre de fournisseurs de services de devenir fournisseurs attirés afin qu'ils aient accès à des fournitures moins chères.
- Aucune condition; nous n'avons pas les fonds nécessaires pour fournir les services actuels, nous passons beaucoup de temps à recueillir des fonds, et nous dépendons énormément de nos bénévoles. Envisager de réduire le fardeau de la collecte de fonds et viser la stabilité financière avant de penser à augmenter la portée des services (stabiliser avant même de discuter de l'augmentation de la portée des services); les fonds alloués aux « nouveaux » apprenants devraient être supérieurs aux fonds pour les apprenants conservés; financement communautaire.
- Perfectionnement professionnel; augmentation en pourcentage d'un exercice à l'autre; transport, soutien en matière de garde d'enfants; compétences en conception de systèmes informatiques; financement qui appuie l'intégration d'un

organisme conjoint pour tout ce qui touche plusieurs ministères, comme le Programme AFB (MESFP), les programmes donnant droit à des crédits (EDU) et l'ALS. Peut-être que [illisible].

- Parler aux réseaux pour déterminer qui est mieux en mesure de servir les apprenants. Cibler les communautés dans le besoin; augmenter le financement (de base) pour les organismes qui sont encore sous-financés; ajuster les cibles au besoin.
- Mettre en commun les fonds communautaires; augmenter les salaires; augmenter le financement des services.
- Échelon local pour ceux qui sont prêts. Laisser les fournisseurs de services proposer leurs plans de travail avec des résultats démontrables. Laisser les fournisseurs de services déterminer les gens qu'ils peuvent rencontrer. Propositions avec résultats démontrables; financement de base non lié aux objectifs; financement spécial selon le coût de la vie des apprenants en difficulté financière afin qu'ils puissent se concentrer sur leur apprentissage.
- Financement de base lié au nombre d'apprenants; marketing – distinct du financement du programme.
- La capacité du programme est une priorité permanente; on ne s'est pas bien penché sur la question après l'injection de fonds de financement de base en 2017-2018. Injecter des fonds supplémentaires pour le perfectionnement professionnel.
- Relativement au CGR, tenir compte des différents modes de prestation : par semestre, de façon continue ou sous forme de cours individuels. Les fournisseurs suivant un régime de semestres ne peuvent pas présenter de résultats en milieu d'exercice; stabiliser le financement avant d'augmenter la portée des services; équité salariale (par secteur); stratégie de marketing provinciale; plus d'argent pour servir plus d'apprenants. Financement adapté.
- Campagne de marketing provinciale; financement du transport; financement non lié au nombre d'apprenants.
- Les résultats du programme OT doivent être liés au Programme AFB (de même qu'à d'autres programmes de ministères associés); planifier l'augmentation de la portée des services à l'aide des réseaux régionaux; l'apprenti n'obtient pas son certificat de qualification s'il est aiguillé vers le Programme AFB; les données du SGC et d'EO doivent être les mêmes (l'aiguillage prévu des SE vers le Programme AFB est moins fréquent que dans le sens inverse).
- *Ententes de financement pluriannuelles; négociées; aucun nouvel objectif (nombre d'apprenants ajoutés).
- Prendre en considération les régions où il n'y a pas de services d'AFB → argent pour financer de nouveaux centres; augmenter le financement sans augmenter les objectifs; conclure un contrat de trois ans pour garantir le financement.
- Dégager des fonds de soutien à la formation; faire le compte des clients par rapport aux étudiants pour 2018-2019; permettre une augmentation pour le programme plutôt que pour les étudiants (les clients sont évalués et peuvent commencer une tâche jalon sans toutefois la terminer); nous ne savons pas toujours quand les fonds arriveront. Besoin d'avoir un calendrier avant le premier jour du mois; financement selon l'apprentissage? Pourrait-on accorder le financement selon la population en l'adaptant, par exemple, aux milieux ruraux? Les fonds seraient alloués à la

communauté plutôt qu'aux apprenants; les loyers sont très élevés. Pourquoi ne pas accorder un financement de base par étudiant et ensuite un montant additionnel pour des besoins propres à la région, comme les loyers et le transport? Pouvons-nous avoir du financement pour les mentors d'employeurs, comme c'est le cas pour EO? Financement des réseaux : tenir compte des organismes financés et attribuer le budget en conséquence (géographiquement), ainsi qu'envisager un mandat bilingue pour certains réseaux et accorder un financement supplémentaire en conséquence (Nord de l'Ontario).

- Projets envisagés par le ministère : distribution de ressources gratuites, service des ressources, comme la bibliothèque de Copian (Nouveau-Brunswick), offert à un coût raisonnable ou nécessitant peu de fonds supplémentaires.
- Ne pas associer l'augmentation des fonds à un nombre supplémentaire d'apprenants avant que les niveaux de financement soient adéquats.
- Le financement devrait être le reflet d'un travail équitable et honnête (parité). Salaire de subsistance; l'AFB n'est pas le parent pauvre; entente pluriannuelle; stabiliser le financement avant d'augmenter la portée des services; augmentation de 15 % sans augmentation des objectifs.

Commentaires formulés dans les feuilles de travail individuelles

- Aucune condition! Depuis 20 ans, le financement est insuffisant pour garantir un bon fonctionnement; il faut d'abord nous aider à retrouver ce que nous avons perdu, et ensuite on pourra parler de l'augmentation de la portée des services et de l'argent nécessaire à cet égard. Stabiliser le financement avant de penser à augmenter la portée des services.
- Financement flexible, particulièrement pour les nouveaux programmes novateurs et les projets pilotes; plus de financement accordé aux projets et aux projets pilotes de programmes d'alphabétisation novateurs.
- Coût de la vie sans objectifs additionnels; certification d'éducation des adultes; → aime aller au collège.
- À quoi ressemblerait l'augmentation dans votre communauté?
- Commencer par un aperçu; augmenter le financement; laissez-nous vous dire combien il y aura d'apprenants additionnels dans les projets et pourquoi; demandez-nous ce que nous aimerions faire dans notre communauté; beaucoup d'argent pour les services itinérants; financement en deux parties.
- On pourrait aussi aborder la question sous l'angle du temps consacré par le personnel à chaque apprenant; avant d'augmenter la portée des services, s'assurer que le système actuel est financé adéquatement; besoin de fonds pour les avantages sociaux, maintenir une stabilité pour réduire le roulement de personnel; le financement est une source d'anxiété chaque exercice! Les organismes doivent piger dans les fonds de réserve; le ministère aide les titulaires d'emplois précaires; professionnalisation.
- Mettre les fonds en commun; augmenter les salaires; *attendre un autre exercice de financement stable avant d'augmenter les objectifs; *simplifier grandement les exigences administratives afin de pouvoir réinvestir dans les cours (pour ceux qui sont prêts à le faire); *laissez-nous proposer au ministère nos plans de travail avec

des résultats et des rapports trimestriels; distribution plus rapide des fonds accordés aux contrats pour 2018-2019 afin que les organismes puissent planifier le prochain exercice; financer l'établissement de partenariats; formule de financement par groupe de prestation désigné et secteur; consulter les réseaux régionaux pour déterminer comment nous pouvons augmenter la portée des services; dégager des fonds pour répondre aux besoins émergents afin de ne pas avoir à attendre les ressources non utilisées du nouvel exercice; *ne pas récupérer les fonds inutilisés à la fin de l'exercice pour les soutiens de formation, mais laisser l'organisme les intégrer aux coûts de fonctionnement; accorder des fonds à Deaf Literacy Initiative afin de permettre au directeur général de se déplacer partout dans la province pour promouvoir les programmes visant les personnes sourdes. Les organismes de services aux personnes sourdes sont situés aux quatre coins de la province; avant, le ministère finançait les réunions annuelles des chefs des programmes visant les personnes sourdes, mais maintenant, les fonds sont accordés à un atelier axé sur les formateurs; les CEF n'ont plus le temps de collaborer avec les responsables de programme (aucune reddition de comptes ni surveillance); *programme de formation universel pour les alphabétiseurs; l'arrêt du financement du réseau de prestation des services représente un grand obstacle.

- Financement pluriannuel. Nous avons besoin d'un fonds consacré à la technologie, distinct de notre fonds pour les dépenses de fonctionnement. Un fonds annuel assurerait la mise à jour et l'amélioration de notre technologie et nous aiderait à compenser l'augmentation des coûts de fonctionnement (loyers, taxes, priver les apprenants de financement nuit à leurs chances de succès). Par exemple, pour atteindre notre objectif, nous devons appuyer les petites localités. Localité de 3 000 habitants, plus de financement (étendre les services à deux autres communautés). Population de 1 000 habitants (White River), population de 1 000 habitants (communauté francophone, Dubreuilville). Apprenants; p. ex., notre technologie a 10 ans. Pour acheter une nouvelle technologie, nous devons avoir recours à des collectes de fonds dans une communauté de 3 000 personnes. L'apprentissage électronique et l'apprentissage hybride ne sont pas possibles sans une technologie à jour.
- Financement trimestriel pour les organismes communautaires; mise en œuvre d'une stratégie de marketing provinciale comme ont déjà les autres programmes d'EO.
- Le financement doit suivre le principe de la Loi de 2017 pour l'équité en milieu de travail et de meilleurs emplois selon lequel il faut payer le personnel convenablement.
- Réseau →pourcentages relatifs aux groupes de prestation désignés et aux voies de transition, statistiques présentées au réseau en pourcentages.
- Ce que nous aimerions faire dans notre communauté pour répondre aux besoins; justification du coût; nombre de clients servis.
- Organismes communautaires – surtout urbains; *la situation des collègues et des conseils scolaires est très différente de celle des organismes communautaires; il y a des conventions collectives visant le personnel et les activités, ce qui n'est pas le cas pour les organismes communautaires; créer un modèle de financement distinct pour les organismes communautaires. Principes →salaires de subsistance, les programmes ne doivent pas dépendre des contributions en nature et des collectes

de fonds. Financer l'ensemble des activités des programmes; veiller à ce que le financement tienne compte des facteurs géographiques et démographiques; logique, justice et équité; s'assurer que les fonds couvrent les activités de sensibilisation et de promotion; analyser les besoins en capacité des organismes avant de fixer les objectifs; *le modèle axé sur le financement par apprenant favorise les conseils scolaires et les collèges puisque ces derniers offrent principalement leurs programmes dans une salle de classe et peuvent donc servir plus d'apprenants; les organismes communautaires servent plus souvent des clients difficiles qui ne réussissent pas bien dans une salle de classe; principe – clarté et transparence; les organismes communautaires doivent être financés de manière équitable afin de ne pas être obligés de faire des collectes de fonds (écart de 20 à 30 %); *tenir compte des évaluations →à l'heure actuelle, si une évaluation est effectuée et notée (cela peut prendre des heures), mais que la personne ne reste pas, l'organisme ne se voit attribuer aucun mérite; besoin d'une augmentation de 15 % du financement, sans augmentation des objectifs.

Discussion 4 : Autres idées?

1. D'autres thèmes, recommandations ou idées devraient-ils être pris en compte par le MESFP et le réseau AFB pour les travaux à venir?

Commentaires formulés dans les feuilles de travail de groupe

- Diviser le niveau 1 du Cadre du CLAO en trois niveaux; Essential Development Skills Program (Programme de développement des compétences essentielles); nécessité d'une formation appropriée sur l'utilisation du SGC, peut-être un webinaire; nous devons mettre les CGR au premier plan; octroyer des fonds aux projets et communiquer les résultats; le MESFP doit accroître son soutien pour la LSA et la LSQ; accorder des subventions additionnelles aux secteurs pour intégrer les employeurs. Ils doivent être mis au courant des avantages qui s'offrent à eux.
- Rétablir le financement axé sur les projets afin de permettre aux organismes de soutien et aux organismes d'AFB d'entreprendre des activités, de créer des outils, et ainsi de suite, pour favoriser l'élargissement du Programme AFP; allouer assez de temps au transfert des fonds et à l'achèvement des projets.
- Niveau 1 du Cadre du CLAO : 225 points, niveaux 2 et 3 : 50 points. Le niveau 1 doit être divisé en au moins trois niveaux; planification de la relève – formation à l'utilisation du SGC pour le personnel nouveau et existant, autre que seulement de la lecture (p. ex. des webinaires); octroyer des fonds aux projets et communiquer les résultats des projets.
- Changer le nom d'EO pour Employment and Training Ontario (Emploi et Formation Ontario); Éducation permanente des adultes (commentaires très positifs); les gens ne savent pas ce qu'englobe le mot « alphabétisation ».
- Les services par voie électronique doivent être à la base de tout! Ajout après coup pour le Cadre du CLAO et le SIEO : mise en œuvre ultérieure et difficulté d'intégration par la suite; financer les services par voie électronique pour les intégrer

aux services sur place et ainsi simplifier le processus d'inscription et le SGC pour les apprenants.

- Cadre du CLAO; Essential Skills Development Program (Programme de développement des compétences essentielles); vraie formation à l'utilisation du SGC; gestion du rendement; octroyer des fonds aux projets : programmes pour les réseaux.
- Les communications aux représentants du milieu de l'AFB doivent être convaincantes, claires et brèves, et destinées aux personnes qui participeront aux discussions et aux partenariats.
- FDRPS/fonds de recherche et de développement; niveau 1 du Cadre du CLAO : à diviser en trois niveaux; augmenter le nombre de tâches jalons; demander aux réseaux régionaux de recueillir l'information sur les tâches jalons nécessaires; uniformité quant au financement en cours d'exercice. Certains CEF demandent une liste de souhaits, alors que d'autres disent qu'il faut que ce soit dans le plan d'activités.
- Ne pas changer régulièrement les CEF; préalables pour le programme OT et le POSPH; chaque CEF devrait passer du temps (peut-être une semaine) dans chacun des centres d'AFB; messages cohérents de la part de chaque CEF.
- Renommer le Programme AFB?
- Fournir de l'information à jour sur le marché du travail local – peut-être par zone de recrutement des réseaux régionaux.
- Adult Lifelong Learning (ALL) (Éducation permanente des adultes).
- Adult Lifelong Learning (Éducation permanente des adultes); Essential Skills Development (Développement des compétences essentielles) (terminologie utilisée au gouvernement fédéral).
- Adult Lifelong Learning & Training (ALLT) (Éducation permanente et formation des adultes).
- Skills for Life (nom anglais pour leurs programmes) (Compétences pour la vie).

Commentaires formulés dans les feuilles de travail individuelles

- Éliminer les tâches culminantes, car elles ne sont pas adaptées à la vie des gens ni à leurs buts. Créer des tâches jalons pour les apprenants des niveaux 0 à 1 au besoin.
- En ce qui me concerne, la discussion d'aujourd'hui n'est pas représentative de ce qui se passe dans le Programme AFB. Nous avons à peine entendu parler des gens qui suivent des cours au collège ou des programmes donnant droit à des crédits. C'est comme si les organismes de services sociaux voulaient plaire à tout le monde. J'espère que l'établissement des orientations ne sera pas fondé uniquement sur les remarques d'aujourd'hui.
- Reconnaître le besoin d'un financement permanent stable et d'un cadre de gestion du rendement raisonnable; tenir une conférence de deux jours sur l'alphabétisation tous les ans ou deux fois par an. Faire beaucoup de réseautage; *relancer les projets associés au Fonds de développement du réseau de prestation des services.
- Le ministère devrait consacrer un service à la LSA →reconnue officiellement comme une langue en 1990. Le ministère devrait envisager d'accorder un plus grand

nombre de subventions de partenariat sectorielles. Les subventions nous ont permis d'obtenir la participation de nombreux employeurs; interprétation erronée du mot « alphabétisation » → le ministère devrait essayer de clarifier le sens et de l'expliquer à tout le monde.

- Slogans intéressants : Développer les connaissances, exploiter le potentiel; Créer des communautés compétentes et confiantes.
- Noms : Adult Lifelong Learning (Éducation permanente pour adultes); Adult Learning Centre (Centre d'éducation et de formation des adultes).
- Adult Training and Learning Centre – Adult TLC (Centre de formation et d'éducation des adultes); Live Long and Prosper (Longévité et prospérité); Sioux Lookout Adult Learning and Training Centre (SALTC) (Centre d'éducation et de formation des adultes de Sioux Lookout); Adult Training (Lifelong) Learning Centre – ATLC (Centre d'éducation permanente et de formation des adultes); Adult Education Centre Lifelong Learning (Centre d'éducation permanente des adultes); Livelong and Prosper (Longévité et prospérité).
- Adult Lifelong Learning (ALL) (Éducation permanente des adultes).
- Adult Lifelong Learning (ALL) (Éducation permanente des adultes); Essential Development Skills Program (EDSP) (Programme de développement des compétences essentielles);
- Basic Adult Lifelong Learning Services (BALLS) (Services d'éducation permanente de base des adultes); The Adult Lifelong Learning (TALL) (Éducation permanente des adultes); ne pas changer le nom du programme. À ce stade-ci, recommencer avec un nouveau nom serait coûteux et inefficace.

Discussion 5 : Approche proposée de collaboration

1. Que pensez-vous de l'approche provisoire de collaboration proposée par le MESFP? Avez-vous des modifications ou des améliorations à suggérer concernant cette approche?

Commentaires formulés dans les feuilles de travail de groupe

- Programme d'accès à l'emploi pour les jeunes : le réseau AFB a-t-il été consulté? Les CEF devraient être entendus. Être en mesure de fournir plus d'information; tenir les CEF au courant des récents changements, par exemple partager l'information sur les résultats des groupes de travail; lacunes sur le plan des connaissances lorsque des employés du ministère prennent leur retraite. Planification de la relève.
- (GROUPE BEAUCOUP PLUS PETIT); restreindre le rôle des conseillers – nous voulons plutôt utiliser l'argent pour les apprenants. Nous apprécions le travail, mais pourrions-nous atteindre notre but plus rapidement? Faire appel aux réseaux régionaux pour faire une partie du travail; peut-être travailler [illisible] les régions, du moins pour une partie du travail; peut-être demander l'aide des fournisseurs de services; utiliser la vidéoconférence ou la téléconférence en ligne.
- Définir le réseau; le diagramme de Venn n'est pas représentatif de la façon dont le réseau devrait fonctionner → les conseillers jouent un petit rôle ponctuel, le

ministère joue un grand rôle, mais c'est le réseau qui joue le rôle le plus important → pourquoi les apprenants ne sont-ils pas représentés dans le diagramme? Principes → le mot « itératif » n'est pas bon; nous devons obtenir l'avis du client.

- Les CEF doivent être plus cohérents; on ne peut être plus fort que son maillon le plus faible. S'entraider; forum en ligne; pourquoi la qualité des services ne fait plus partie des RTEA? Les mesures de rendement sont considérées comme un modèle [illisible].
- Approfondir; demander aux CEF et aux autres conseillers d'aider les responsables de programme à apporter des changements; obtenir de l'information de la part des participants aux programmes; comment prendre part au processus? → En organisant un forum, par exemple? L'argent est-il mieux dépensé dans les programmes? Choisir parmi trois scénarios ce qui nous conviendra le mieux (moins de rigidité). D'où viennent-ils? Les objectifs doivent être variables et négociables; changement d'économie; ne pas laisser [illisible] de cet exercice nous pénaliser; la participation des CEF est nécessaire.
- Mettre à contribution les réseaux et les organismes de soutien pour veiller à ce que le Programme AFB représente l'ensemble des organismes du programme.
- Le ministère a tendance à recevoir le soutien de membres du personnel de longue date; DONNER LE TON en matière d'accessibilité et de langage clair; modèle à suivre au MESFP : utiliser un langage clair et tenir compte de l'accessibilité; les administrateurs de programme doivent montrer l'exemple.
- Processus indépendant de renouvellement de l'image en consultation avec les réseaux; conseillers – comment s'assurer de la représentation équitable des régions, des groupes de prestation désignés et des secteurs? Ne pas créer de vases clos – p. ex., le CGR et le financement sont liés; nécessité de se rassembler pour se renseigner collectivement à propos du plan avant sa mise en œuvre.
- Tables de concertation, mais avec un processus de demande (comme le processus du Centre ontarien Innovation-Emploi). Assurer une représentation équitable des secteurs, des organismes de soutien et de chaque région. Nécessité de nommer les tables (utiliser les domaines de Cathexis); continuer de financer les réseaux et les organismes de soutien pour appuyer les programmes; définir clairement les responsabilités des CEF, ce qu'ils peuvent et ne peuvent pas faire dans le cadre des programmes.
- Planification des services d'alphabétisation – les organismes de soutien devraient établir des partenariats; coopération interministérielle ayant des retombées sur les programmes d'AFB, comme le programme OT sous la direction du ministère des Services sociaux et communautaires; la soi-disant nouvelle orientation vers les services correctionnels – emploi/AFB/formation postsecondaire, etc.
- Ne pas « diviser pour mieux régner ». Besoin d'une autre occasion de participer à un forum comme celui-ci. Faire de la place aux régions, aux secteurs et aux sous-groupes.
- Le réseau représentera-t-il correctement les opinions des différents membres? Le modèle devrait peut-être englober les différents secteurs et groupes de prestation désignés; les groupes de travail pourraient tirer profit des idées et de l'expertise du personnel des fournisseurs de services, mais la logistique serait complexe, sans

parler des coûts liés au remplacement du personnel; utiliser la structure existante des réseaux pourrait encourager le cloisonnement et le statu quo.

Commentaires formulés dans les feuilles de travail individuelles

- Travailler avec les réseaux et les organismes de soutien. Réunir les régions et les secteurs, pas besoin de conseillers. Intégrer le Programme AFB aux autres programmes d'EO, au programme OT, au POSPH et aux programmes d'ALS avec AFB.
- Manque de substance; donner aux CEF plus d'information à partager à l'échelle locale. Arrêtez de nous orienter vers EPEO.
- Besoin d'un site de communications et de marketing; fondé sur des données probantes → ne favorise pas l'innovation ni la prise de risques; exprimer clairement ce qui est fait dans le Programme AFB → données probantes; organiser une rencontre entre le milieu de l'alphabétisation et d'autres ministères. Assumer une part de responsabilité pour certains aspects de l'alphabétisation – hôpitaux, domaine médical = autonomie, santé/sécurité.
- Langage clair et cohérence dans l'ensemble des communications.
- Obtenir plus de commentaires des intervenants pour allonger la liste; consigner les programmes nouveaux et améliorés; gérer le manque d'uniformité dans l'orientation et le manque de soutien; écart entre les normes et le financement; proposer des occasions de participation en ligne afin d'inclure plus de personnes; réunir tous les groupes de prestation désignés et les secteurs aux tables, représentation régionale, présence d'animateurs neutres à toutes les tables; résultats tangibles; faire un appel de déclarations d'intérêt. S'assurer de tenir compte des diverses compétences et connaissances dans le domaine. Le ministère pourrait accorder des ressources financières aux organismes de soutien pour libérer le personnel.
- Marketing et positionnement de la part du ministère.

2. Quelles autres manières de collaborer sont envisageables à l'avenir?

Commentaires formulés dans les feuilles de travail de groupe

- Communication régulière (chef régional). Le point sur les séances d'information du personnel du ministère; le personnel ne participe pas à toutes les réunions de planification des services d'alphabétisation de chaque région. Le personnel du ministère devrait être présent à toutes les réunions de planification des services d'alphabétisation; travailler différemment avec le personnel du Programme AFB et des SE. Soutien du ministère – travailler ensemble; inclure les commissions locales et les CLPE.
- Forum en ligne de Contact Nord ouvert à tous les formateurs; établir un lien avec des conférences existantes; l'enquête était utile et pourrait être encore utile; continuer de filtrer l'information, d'établir les priorités et de recueillir des commentaires; s'assurer que le processus de consultation ne nuit pas trop à notre capacité à faire le travail et à compenser; on ne veut pas seulement la participation

des personnes affichant un rendement exceptionnel. Veiller à la juste représentation du réseau; participation des organismes et des groupes de prestation désignés; mettre à contribution les personnes expertes et motivées – mobiliser les énergies.

- Le MESFP doit faire le point avec les représentants du milieu par webinaire, téléconférence, etc.
- Bibliothèque de ressources communes; déstigmatiser le mot « alphabétisation »; ajouter des tâches jalons en demandant l'avis des formateurs sur la façon de procéder. Tout le monde fait partie du spectre de l'alphabétisation.
- Faire participer les fournisseurs de services. Avoir d'autres consultations comme celle d'aujourd'hui; la consultation devrait dépendre du type de problème (les régions par rapport à l'ensemble du réseau, sous-ensembles de secteurs et de groupes de prestation désignés); les CEF et le réseau devraient collaborer pour faire un remue-méninges et résoudre les problèmes; représentation à toutes les tables de concertation avec des animateurs.
- Utiliser le système de conférence Web, qui fait partie des services par voie électronique financés par le MESFP, afin que tout le monde puisse voir et éditer correctement des documents provisoires.
- MESFP : 1) le mot « itératif » donne l'impression que les principes sont vagues et flous; 2) le personnel du Programme AFB doit expliquer clairement le SGC aux apprenants!
- Veiller à ce que le processus de consultation soit utile; justifier l'adoption et la mise en œuvre de politiques; obtenir les commentaires des apprenants concernant d'autres sujets que l'argent, en plus des actuels sondages sur la satisfaction.
- La planification de la gestion des ministères de l'apprentissage pourrait aider les organismes et les réseaux régionaux.
- Les colloques comme celui d'aujourd'hui devraient avoir lieu chaque année! En deux jours : premier jour – tous les groupes de prestation désignés, deuxième jour – chacun des groupes de prestation désignés discute de ses propres enjeux; chaque groupe de prestation désigné (francophones, anglophones, Autochtones, personnes sourdes, personnes aveugles) devrait avoir son propre service au sein du MESFP; offrir une formation adéquate et uniforme aux nouveaux fournisseurs de services et formateurs.
- Groupe de travail sur l'apprentissage.
- Le rôle des CEF doit changer (ils sont essentiellement des gratte-papiers), et ils devraient être invités aux tables de concertation; le ministère n'a pas la capacité de réussir la mise en œuvre et devrait envisager de confier cette tâche à quelqu'un d'autre (peut-être un consultant).

Commentaires formulés dans les feuilles de travail individuelles

- Offrir à tous les CEF une formation uniforme sur le SGC et le Programme AFB; demander la collaboration de tous, pas seulement du personnel du Programme AFB.
- Donner au Programme AFB sa propre direction, ses propres CEF, etc. Revenir à l'époque de la direction de l'alphabétisation et de la formation de base et des

experts gouvernementaux de l'alphabétisation; nous ne sommes pas une version diluée.

- Discuter individuellement avec chaque secteur.
- Créer un site pour les autres ministères où il est question d'alphabétisation, du rôle du Programme AFB et de ses clients; mettre en place un plan ou une stratégie de communication pour veiller à ce que tous les intervenants du Programme AFB reçoivent l'information. Ne pas seulement publier l'information sur le site EPEO pour les administrateurs; mettre en place un service pour les personnes sourdes au sein du MESFP; rétablir le financement axé sur les projets afin de permettre aux organismes de soutien d'entreprendre des activités autres que leurs activités habituelles; s'assurer d'avoir les bonnes personnes à la table : laisser le soin aux organismes de choisir les bonnes personnes, par exemple des personnes qui pourraient parler du curriculum plutôt que des évaluations ou du budget; désigner des gens du milieu de l'AFB!; nommer un CEF principal en matière d'AFB; la Division de l'emploi et de la formation ne met pas vraiment en évidence l'alphabétisation et l'apprentissage des adultes; si des personnes secondaires envisageaient de faire appel à des gens d'expérience qui connaissent bien le dossier; organiser plus de réunions. Sous-ensembles de secteurs et de groupes de prestation désignés pour comprendre les valeurs et les besoins communs ainsi que les besoins distincts; projets pilotes permettant aux organismes de créer leurs propres programmes. Quelle serait la contribution du ministère? Pour continuer à aller de l'avant, des échéances sont nécessaires. Nécessité de voir les résultats avant d'organiser des tables de concertation, besoin de former le personnel du MESFP – les CEF! Le ministère doit créer des feuilles de route avec des échéances et des dates; utiliser un processus de demande; faire appel à quelqu'un qui veillerait à l'utilisation d'un langage clair; le ministère doit présenter son plan : échéances, thèmes. Donner l'occasion aux gens de participer. Faire participer les apprenants adultes aussi.
- Spectre de l'alphabétisation. Préjugés entourant le mot « alphabétisation »; EO – Employment and Training Ontario (Emploi et Formation Ontario); financement des projets → Copian; services par voie électronique → intégrés dès le début; ajouter des tâches jalons et revoir la façon dont elles sont créées.

ANNEXE E : Commentaires reçus après le colloque

Après le colloque, les participants ont eu jusqu'au 12 octobre 2017 pour transmettre leurs commentaires par courriel. L'équipe de facilitation a reçu un total de 10 courriels de commentaires. Veuillez noter que seul le contenu des courriels est présenté ci-dessous. Les seules modifications apportées au contenu ont trait à la mise en forme ainsi qu'à la suppression de renseignements personnels, de notes personnelles et de la description détaillée des activités de la rencontre, étant donné leurs diverses provenances (notes des animateurs, feuilles de travail, discussions générales).

Courriel de commentaires 1

Bonjour,

Voici les notes que j'ai prises pour mon superviseur. Je me suis dit qu'elles pourraient vous être utiles. J'ai également inclus, à la fin de mon courriel, d'autres réflexions que je n'avais pas partagées avec l'ensemble du groupe, mais dont j'avais parlé dans mon petit groupe.

Soit dit en passant, c'était la meilleure séance animée à laquelle j'ai participé en 20 ans d'ateliers et de conférences. Vous êtes des pros!

- Occasions manquées avec les conseils locaux de planification en matière d'emploi (CLPE). Une GROSSE somme d'argent est acheminée aux CLPE, mais la coordination des services ne reflète pas la réalité ni le programme sur le terrain. Les apprenants ne profitent en AUCUNE façon de cet IMPORTANT montant d'argent investi dans les CLPE. Il s'agit d'une occasion manquée et d'un gaspillage. J'ai travaillé avec les CLPE pendant un an avant de devenir formateur au sein du Programme AFB; j'ai donc vécu la situation de près.
- Financement de la CSPAAT accordé par le ministère. On préconise ÉNORMÉMENT le travail et l'emploi, mais pour que les apprenants du Programme AFB puissent acquérir de l'expérience pratique, il faut l'aide de la CSPAAT, et le MESFP doit lui accorder des fonds à cette fin. Une vidéo sur la réussite produite par le Regroupement d'Ottawa pour l'alphabétisation montre à quel point le programme de services de garde était positif pour les apprenants. Maintenant, nous ne pouvons plus l'offrir puisque nous ne pouvons pas avoir l'assurance de la CSPAAT. Ironiquement, cette vidéo démontre que le programme est génial et que le ministère l'utilise, mais maintenant, en raison du financement, nous ne pouvons plus nous le permettre.
- Il faut mettre en place un petit comité comprenant des décideurs du ministère, des coordonnateurs, des formateurs ainsi que des anciens étudiants et des étudiants actuels. On en parle souvent, mais quand le ferons-nous? Il s'agit d'une proposition qui n'a jamais abouti, et beaucoup de coordonnateurs auxquels j'ai parlé sont frustrés. Ce colloque était une bonne idée, mais maintenant, il faut que le ministère nous entende et mette en œuvre ce qu'on lui propose.

Courriel de commentaires 2

Bonjour Casey,

Nous aimerions ajouter ce qui suit à la discussion portant sur la nouvelle formule de financement :

Les organismes communautaires constituent un partenaire essentiel des communautés locales offrant des services d'éducation des adultes; ils travaillent main dans la main avec les conseils scolaires et les collèges. Il est impératif que le financement soit équitable afin de pouvoir offrir le soutien nécessaire à une vaste clientèle se trouvant dans différentes régions, ce qui entraîne des coûts élevés. Le nouveau modèle de financement devrait tenir compte de l'adaptabilité et de la spécificité des programmes afin de répondre aux besoins diversifiés des apprenants adultes et d'autres apprenants qui pourraient passer entre les mailles du filet. Les groupes communautaires interviennent directement auprès de nos communautés locales et offrent des programmes novateurs, comme Soft Skills Solutions et Getting Ahead (Bridges Out of Poverty), pour aider les adultes se heurtant à de nombreux obstacles. Nos partenaires des conseils scolaires et des collèges doivent continuer à reconnaître la valeur de ces types de programme.

Merci beaucoup! Et merci pour l'excellente journée d'hier!

Courriel de commentaires 3

Bonjour,

Un autre point m'est venu à l'esprit depuis la fin du colloque : les prévisions liées aux voies de transition.

Chaque année, nous devons prévoir les pourcentages relatifs aux voies de transition des clients et des étudiants auxquels nous offrirons notre aide. (Les cinq voies de transition sont l'emploi, les crédits d'études secondaires, les crédits d'études postsecondaires, l'autonomie et l'apprentissage.)

Ces prévisions sont purement hypothétiques. Nous avons tenté de fonder nos prévisions sur des données antérieures ou sur les tendances actuelles au sein des communautés. Ayant travaillé dans des organismes communautaires d'alphabétisation pendant neuf ans, je peux vous prédire avec exactitude que nos prévisions seront fausses. Nous devons ensuite produire des rapports tout au long de l'année expliquant pourquoi nos prévisions ne correspondent pas aux chiffres réels. (C'est principalement parce que nous ne pouvons pas contrôler les voies de transition de ceux qui décident de s'inscrire au cours d'une année donnée.)

C'est une énorme perte de temps. Nous aimerions beaucoup que cette pratique soit abandonnée ou remplacée par une pratique plus significative, comme la simple communication de nos pourcentages RÉELS chaque trimestre, sans justification.

Merci de prendre le temps de recueillir nos commentaires.

Courriel de commentaires 4

Bonjour Casey,

Nicole m'a demandé de vous envoyer mes notes. Merci pour votre travail! Toutes les personnes à qui j'ai parlé au colloque semblent avoir aimé leur journée. Elles ont senti qu'elles s'investissaient dans le processus et ont apprécié l'occasion de rencontrer les membres du ministère et de leur faire part de leurs réflexions. Tout le monde a mentionné l'excellent travail d'animation de la rencontre. N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des questions concernant ces notes.

Courriel de commentaires 5

Bonjour,

J'aimerais faire part de mes commentaires concernant le colloque sur le Programme AFB qui a eu lieu jeudi dernier. D'abord, je tiens à vous féliciter pour le beau travail d'organisation.

Mes commentaires portent sur deux points :

1. Ce programme doit être au service de quelles personnes?
2. Financement

1) Je sais que vous vous attendiez à une réponse de base. À mon avis, la question de savoir à qui devrait s'adresser le Programme AFB visait principalement les organismes communautaires. Nous avons entendu très peu le secteur collégial et les conseils scolaires. Il a beaucoup été question de servir tout le monde. Je crois que quelqu'un qui suit un programme donnant droit à des crédits ou des études postsecondaires doit respecter certains critères et exigences pour réussir ses cours. Dans le cadre de notre programme, qui sert principalement des personnes ayant des besoins particuliers, nous avons également des critères. Entre autres, il faut pouvoir réaliser des progrès mesurables, se comporter de façon appropriée en salle de classe et subvenir à ses besoins personnels. L'ensemble des apprenants inscrits doivent signer un document de politique sociale décrivant les normes de comportement acceptables. Même si nous offrons d'autres services que l'alphabétisation, comme du counseling, de l'aiguillage et de l'aide au transport, nous ne sommes pas un organisme de services sociaux. Il aurait été intéressant d'avoir une discussion mieux équilibrée.

2) En ce qui a trait au financement, il semble que de nombreux commentaires portaient notamment sur les salaires de subsistance, ce qui démontre un manque de compréhension du fonctionnement d'un budget. Nos contrats indiquent clairement que nous ne sommes pas des employés du ministère. Les autres organismes n'ont pas tous

le contrôle sur leur budget non plus. Je sais que je dois respecter les contraintes du conseil scolaire offrant notre programme.

Je vous souhaite la meilleure des chances pour rassembler les opinions exprimées lors du colloque.

Courriel de commentaires 6

Bonjour Casey,

Merci de m'avoir répondu. Nous avons eu la chance de discuter des points suivants à notre table (n° 4), mais pas avec l'ensemble du groupe. Je ne sais pas si ces commentaires ont été inclus dans les remarques des gens à ma table.

- On pense souvent que le coût par apprenant des services par voie électronique (modèle d'apprentissage hybride) est inférieur à celui de l'enseignement en classe. Ce n'est pas le cas puisque nous assumons encore les coûts liés à l'espace de bureau et aux services publics de même que les dépenses de fonctionnement engagées. Les fournisseurs de services par voie électronique offrent le même niveau de services d'évaluation et de ressources pour enregistrer les données de plan de services dans le SGC que les fournisseurs de programmes en classe.
- Il faut mettre en œuvre un modèle d'apprentissage hybride pour les services par voie électronique. L'utilisation d'un modèle d'apprentissage qui combine la formation en salle de classe et la formation par voie électronique suscite encore beaucoup de confusion. Bien qu'une solution de perfectionnement uniquement en ligne soit nécessaire, une solution d'apprentissage hybride serait plus simple sur les plans de l'inscription, de la production de rapports, de l'évaluation et du suivi. Si l'apprentissage hybride permettait aux apprenants de suivre des cours en salle et par voie électronique, et de pouvoir passer d'un service à l'autre sans avoir à utiliser des comptes ou des plans de services distincts dans le SGC, le chevauchement des services pourrait être évité. Ainsi, l'expérience des apprenants serait améliorée, et un plus grand nombre de programmes en salle de classe pourraient être offerts par voie électronique. Les fournisseurs de services par voie électronique offrent d'excellents programmes qui pourraient servir sur de courtes périodes si la paperasse pouvait être réduite. Il est certain que cela représenterait un défi de taille relativement au SGC du SIEO, mais les fournisseurs de services consacrent beaucoup de temps à remplir la même paperasse d'inscription et de départ et à faire les mêmes évaluations pour répondre aux exigences en matière de production de rapports.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des questions.

Courriel de commentaires 7

Permettez-moi d'expliquer la déclaration que j'ai faite à la fin de la journée, à la séance « Working Together, Moving Forward » (Travailler ensemble pour aller de l'avant).

Le MESFP allouera une importante somme d'argent à l'actualisation du matériel informatique et des logiciels des programmes d'AFB au cours du quatrième trimestre. Le processus de répartition des fonds retenu par le MESFP perpétue bon nombre des problèmes mentionnés à plusieurs reprises au cours du colloque et dans le rapport d'évaluation de Cathexis.

Le processus de répartition des fonds sera déterminé et contrôlé par chaque bureau régional du MESFP, et les CEF auront l'autonomie nécessaire pour traiter chacune des demandes de financement.

Pour les demandes des fournisseurs de services, le MESFP ne fournira aucune fourchette de financement possible. L'échelle et la logique utilisées pour évaluer chaque demande ne seront pas communiquées, ni avant ni après l'évaluation. Chaque demande proviendra d'une personne qui soumet une « hypothèse », puis une réponse sortira de la boîte noire des CEF.

Le processus qui en découle (supposément « travailler ensemble ») peut entraîner des divergences d'une région à l'autre et des allocations inéquitables, sans transparence ni explication. Même si je suppose que la répartition est fondée sur une logique rationnelle, le manque de transparence et de communication sème le doute. La confiance à l'égard du processus sera minée davantage lorsque les organismes compareront leurs notes et n'arriveront pas à comprendre pourquoi le programme A a obtenu 4 000 \$ tandis que le programme B s'est vu accorder 56 000 \$.

Je comprends l'urgence de dépenser l'argent de façon fluide dans un système de contrats rigide, mais étant donné les demandes et les nouveaux engagements visant la transparence, cette première démarche post-colloque est un échec, en plus d'être contreproductive. À tout le moins, veuillez cette fois-ci expliquer publiquement votre façon de faire, et promettez-nous de faire mieux la prochaine fois.

Une formule publiée (allocations raisonnables pour chaque organisme de prestation) pourrait d'abord être basée sur un budget par apprenant pour l'actualisation de la technologie. Ce montant devrait être plus élevé pour les personnes sourdes (matériel informatique et logiciels) et les francophones (logiciels). Des allocations plus élevées pourraient être demandées et approuvées pour les programmes visant à servir un plus grand nombre d'apprenants.

Dans un autre ordre d'idées, je dois réitérer la plainte que j'ai faite à l'animateur de la séance en petits groupes à propos du comportement inapproprié et défensif du personnel du MESFP présent dans ma salle. Les participants communautaires ont parlé du problème que représentaient les objectifs des voies de transition des apprenants.

Laura Hamilton, une représentante du MESFP, a pris la parole et a souligné le « fait » que les objectifs ne sont pas une obligation contractuelle. On passe ainsi complètement à côté d'un gros problème relativement à la relation entre le programme et son bailleur de fonds (un point important qui a été soulevé à de nombreuses reprises au cours des séances et dans le rapport d'évaluation de Cathexis), que le MESFP ne semble toujours pas comprendre. Les équipes des programmes d'AFB sont impuissantes face aux caprices, à l'attitude et à l'ignorance de leur CEF. Le fait que quelque chose ne soit pas dans le contrat n'empêchera pas un CEF d'abuser de la situation.

Avant de terminer, en ce qui a trait au diagramme de Venn sur le partenariat, je ne suis probablement pas la seule personne qui doute de la capacité du MESFP à effectuer des mises en œuvre ou des changements. J'ai été témoin de l'échec de la mise en œuvre du SGI de l'AFB, des services par voie électronique, de l'Amélioration continue, du CGR, du Cadre du CLAO et du SGC du SIEO. La recommandation A.4 de Cathexis vise les problèmes de longue date du MESFP en matière de leadership et de capacité, et à moins de tenir compte de cette recommandation, le MESFP a peu de chance d'améliorer sa situation.

A.4 Le processus d'établissement de solides relations de collaboration et de confiance mutuelles représentera un profond changement des systèmes. Il s'agit donc d'un processus complexe et long qui doit survenir à de multiples niveaux (systèmes, politiques et mesures; normes, comportements et pratiques; croyances et suppositions). Pour faciliter ce processus, il faut embaucher un expert spécialisé dans le soutien au changement au sein des organismes et des systèmes.

Merci d'accepter les commentaires après la tenue du colloque.

Courriel de commentaires 8

Discussion 1 : Besoins communautaires

Question 1 — Selon vous, quels sont les besoins prioritaires dans vos communautés?

Pour la communauté francophone de l'Ontario, il est essentiel d'avoir accès à du financement supplémentaire pour développer du matériel andragogique de qualité et d'en faire la diffusion de façon adéquate.

Question 2 — Le nombre de points de service à offrir le Programme actuel est-il suffisant?

Selon nos connaissances, le nombre de points de service est probablement suffisant. Toutefois, l'accessibilité pour les membres des communautés éloignées et rurales dans les petits centres est quelque peu limitée. Il faut donc accroître les ressources pour celles-ci. Il faudrait aussi accroître l'accès aux services de large bande pour permettre aux gens d'accéder mieux aux ressources en ligne.

Question 3 — Quelles personnes n'arrivons-nous pas à rejoindre par le programme actuel, et que devons-nous faire pour aider ces personnes?

Question 4 — Quels sont les obstacles à l'inclusion et comment pouvons-nous les surmonter?

Nous n'arrivons pas à rejoindre les personnes sans emploi au sein de la communauté francophone. Le plus important défi serait sans doute d'arriver à rejoindre les personnes qui croient qu'elles n'ont pas besoin d'aide ou qu'elles ne sont pas en mesure d'apprendre. De plus, nous avons besoin de trouver le moyen de rejoindre les clients francophones d'Emploi Ontario; il est important que les centres d'Emploi recommandent les clients aux centres qui offrent des services en français.

Discussion 2 : Leadership et vision

Question 1 - Ce programme doit être au service de quelles personnes et pourquoi?

Ce programme doit être au service de toutes les personnes qui veulent améliorer leurs compétences essentielles génériques, langagières et technologiques (numériques) afin de leur permettre d'acquérir les outils nécessaires et ainsi assurer leur succès personnel et leur capacité de contribuer à l'économie régionale, provinciale et nationale.

Question 2 - Quels objectifs le Programme AFB doit-il tenter d'atteindre et pourquoi?

Tous les objectifs de formation en compétences essentielles devraient être atteints. Il est important de s'assurer que les gens ont accès à toutes les options, par l'entremise

de services d'aiguillage des apprenants francophones vers les services appropriés, c'est-à-dire qui offrent des services de formation en français.

Question 3 — Comment pensez-vous que le Programme AFB pourrait relever les défis en matière d'alphabétisation et de compétences essentielles de bon nombre d'adultes en Ontario?

D'abord, le Programme AFB doit reposer sur les principes de base propres à l'éducation des adultes. Il doit aussi travailler en collaboration avec les autres ministères et ainsi, avoir accès à des fonds additionnels et des expertises plus diversifiées. Il est aussi important d'assurer une meilleure collaboration entre les différents partenaires ainsi qu'un meilleur partage des ressources. En particulier, il faudrait tisser de meilleurs liens de collaboration avec Emploi Ontario afin d'assurer une transition sans embuche entre les différentes instances et assurer un meilleur partenariat avec le fédéral, Skills — Compétences Canada, et Emploi Ontario et les agences de formation afin de mieux travailler ensemble et partager équitablement les ressources financières.

Enfin, il serait important de procéder à une réévaluation du CLAO ainsi que des tâches jalons et des tâches cumulatives.

Discussion 3 : Financement, efficacité et viabilité

Question 1 — Quels principes de base devraient être pris en compte dans notre recherche de moyens pour que le Programme AFB puisse relever les défis en matière d'alphabétisation et de compétences essentielles de bon nombre d'adultes en Ontario?

Voici quelques principes de base à prendre en compte :

1. Équité pour les francophones
2. La qualité des services
3. La qualité des ressources produites
4. Le travail en collaboration et le partage équitable et justifié des ressources
5. Les attentes réalistes en fonction du temps accordé pour faire le travail.
6. Le soutien approprié aux langues et aux cultures concernées.
7. L'accès à du financement multiannuel pour des projets sur plusieurs années.

Question 2 — Quelles suggestions le MESFP devrait-il retenir dans le cadre des travaux entrepris par le gouvernement pour améliorer la formule de financement du Programme AFB.

Il faudrait s'assurer que la formule prenne en considération les augmentations au coût de la vie. De plus, ce serait important que les argents soient distribués de façon plus équitable. En outre, il serait important que la COFA travaille davantage en collaboration avec le Centre FORA. Cet organisme devrait pouvoir pleinement jouer son rôle comme producteur de matériel en français et recevoir le financement adéquat pour ce faire. Il faudrait que le financement comprenne des argents pour assurer que les outils soient à la fine pointe de la technologie ; le financement devrait aussi être fourni pour assurer la mise à jour des systèmes et le soutien technique nécessaire pour assurer son

optimisation. Bref, il faudrait assurer une distribution adéquate du financement en formation pour les adultes en fonction des compétences des joueurs.

Question 3 — Quelles seraient vos recommandations pour l'exercice 2018-2019 concernant l'augmentation du financement dans le but de faciliter l'augmentation de la portée des services d'AFB?

Voici nos recommandations :

Développement d'outils de marketing, de visibilité et de diffusion des ressources disponibles.

Production, traduction et adaptation de ressources pour les francophones.

Discussion 4 : Autres idées?

Question 1 - D'autres thèmes, recommandations ou idées devraient-ils être pris en compte par le MESFP et le réseau AFB pour les travaux à venir?

Quelques thèmes supplémentaires à considérer :

Employabilité et partenariat avec les employeurs.

Compétences génériques et essentielles

Écriture simple.

Discussion 5 : Approche proposée de collaboration

Question 1 - Que pensez-vous de l'approche provisoire de collaboration proposée par le MESFP? Avez-vous des modifications ou des améliorations à suggérer concernant cette approche?

Nous ne connaissons pas cette approche.

Question 2 — Quelles autres manières de collaborer sont envisageables à l'avenir?

Nos recommandations sont les suivantes :

Davantage de collaboration entre les ministères — provinciaux et fédéral.

Collaboration entre les organismes provinciaux

Traitement équitable de toutes les parties concernées.

Courriel de commentaires 9

Discussion 1 : Besoins communautaires

2. Le nombre de points de service à offrir le programme actuel est-il suffisant?

La façon d'utiliser le cadre est mal comprise. J'ai réussi à administrer les tâches jalons comme il se doit (une petite mise à jour s'impose), mais beaucoup de responsables de programme éprouvent encore des difficultés.

Il existe un manque de compréhension relativement aux voies de transition, et j'ai l'impression que la voie de l'autonomie n'est pas prise au sérieux, notamment quand je

Annexes : Résumé des commentaires : colloque sur le Programme AFB

(5 octobre 2017)

vois des termes comme « main-d'œuvre hautement qualifiée ». Entend-on par-là que seules les personnes qui travaillent ou qui cherchent un emploi ont droit à une formation ou à un perfectionnement? Pourquoi ce service n'est-il pas valorisé au sein de notre société? L'offre d'aide aux personnes se heurtant à de nombreux obstacles contribue grandement à la rentabilité sociale et donne à ces personnes l'occasion de jouer un rôle actif dans la société, de retourner sur le marché du travail à un moment donné, de faire du bénévolat dans leur communauté, ou de contribuer directement à la société, à leur façon. Cette aide entraîne également des retombées économiques pour notre système de santé, que l'on peut considérer comme un dividende direct. L'éducation joue un rôle central à titre d'indicateur social de la santé d'une société.

3. Les personnes que nous n'arrivons pas à rejoindre...

Nous ne connaissons pas toutes les personnes que nous n'arrivons pas à rejoindre. C'est là qu'entre en ligne de compte la capacité de communication des fournisseurs de services, sans oublier la compréhension des services que nous offrons.

Nous n'arrivons plus à rejoindre les adultes « nouveaux apprenants » ni ceux de pré-niveau 1 (voir les lacunes dans le programme). Les tâches jalons ne sont pas bien comprises et pourraient être administrées, mais les responsables de programme ne sont pas certains de pouvoir atteindre leurs objectifs s'ils servent ces participants. Les adultes se heurtant à de nombreux obstacles sont également considérés comme une clientèle difficile dans le cadre actuel. (Je ne suis pas totalement d'accord avec cette perception, mais je comprends qu'il s'agit d'une difficulté pour les fournisseurs de services. Cette situation est directement liée à la capacité et à la formation du personnel, de même qu'au financement adéquat de la prestation des services.)

4. Les obstacles à l'inclusion sont liés aux personnes que nous n'arrivons pas à rejoindre et aux raisons qui nous empêchent de les rejoindre. Je trouve ironique que les adultes ayant des déficiences intellectuelles ne puissent plus recevoir de services en raison des exigences en matière de rapports et des problèmes de capacité. Le Toronto District School Board a déjà offert des cours dans le cadre d'Intégration communautaire Ontario. Ces adultes répondent à tous les critères de pertinence en vigueur, mais sont considérés comme trop difficiles à servir. Par conséquent, des salles de classe ferment leurs portes.

Discussion 2 : Leadership et vision

2. Ce que le Programme AFB doit tenter d'atteindre...

Pour commencer, il faudrait avoir des objectifs clairs en fonction des besoins de chacune des régions et des communautés. Il faut comprendre pourquoi ce service est offert. On pourrait commencer par se demander quelles sont les **valeurs de l'AFB**.

Après avoir nommé ou cerné ces valeurs, on pourrait chercher à savoir comment ces valeurs sont représentées dans les politiques, la mise en œuvre et la pratique. Quels

principes directeurs pourraient favoriser l'harmonisation des valeurs, des buts et de la prestation?

Discussion 3 : Financement, efficacité et viabilité

1. Principes de financement...

Équité (nous avons navigué autour de cette notion le 5 octobre, mais je ne crois pas que ce terme ait été mentionné).

Courriel de commentaires 10

Discussion 1 : Besoins communautaires

1. Selon vous, quels sont les besoins prioritaires dans vos communautés?

Il faut des programmes de perfectionnement scolaire plus soutenus pour les apprenants adultes ayant des déficiences intellectuelles. À l'heure actuelle, les limites imposées à la durée des programmes ne sont pas représentatives du temps dont ce groupe a habituellement besoin pour améliorer ses compétences. Ces apprenants, dont le niveau de compétence est faible, ont besoin de plusieurs semaines, voire de plusieurs mois, pour se préparer à une évaluation des tâches jalons, aussi simple soit-elle.

2. Le nombre de points de service à offrir le programme actuel est-il suffisant?

Comme je l'ai mentionné, on demande aux apprenants ayant des déficiences intellectuelles de terminer un programme d'AFB à l'intérieur d'une période d'environ deux ans, ce qui ne leur donne pas assez temps pour atteindre leurs objectifs d'apprentissage. Des évaluations des tâches jalons de pré-niveau 1 pourraient également être utilisées pour les apprenants débutants ou ayant un faible niveau de compétence.

3. Quelles personnes n'arrivons-nous pas à rejoindre par le programme actuel, et que devons-nous faire pour aider ces personnes?

Voir plus haut (apprenants dont le niveau de compétence est faible).

4. Quels sont les obstacles à l'inclusion et comment pouvons-nous les surmonter?

Actuellement, les programmes d'AFB manquent d'évaluations des tâches jalons pour les participants dont le niveau de compétence est faible. Ces apprenants sont souvent exclus des programmes d'AFB, qui répondent pourtant à leurs besoins, parce qu'ils passent du temps à essayer de réussir les évaluations des tâches jalons dont le niveau est trop avancé pour leurs compétences actuelles, ou parce que les formateurs ont peur que leur incapacité à réussir ces évaluations nuise au financement du programme en raison des normes du MESFP.

Discussion 2 : Leadership et vision

1. Ce programme doit être au service de quelles personnes et pourquoi?

Les programmes d'AFB du MESFP devraient servir des apprenants de divers niveaux d'alphabétisation et offrir des évaluations de compétences de niveaux variés. Au fil du temps, les apprenants dont le niveau de compétence est faible et les apprenants de pré-niveau 1 peuvent souvent développer des compétences leur permettant de réaliser des évaluations plus poussées. Mais les attentes actuelles relatives à l'achèvement et à la durée des programmes permettent difficilement de mesurer cette amélioration pour certaines populations d'apprenants.

2. Quels objectifs le Programme AFB doit-il tenter d'atteindre et pourquoi?

C'est toute une question...

Les équipes des programmes d'AFB du MESFP doivent s'efforcer de servir un bassin diversifié d'apprenants ayant des compétences, des buts et des besoins différents. La structure actuelle du Programme AFB offre diverses options en matière d'objectifs, mais les besoins et les compétences des personnes dont le niveau est faible ne sont pas toujours représentés. Changer les pratiques d'évaluation et les directives entourant la durée des programmes aiderait ces apprenants à réussir et à passer à un niveau d'AFB plus élevé ou à se fixer d'autres objectifs.

3. Comment pensez-vous que le Programme AFB pourrait relever les défis en matière d'alphabétisation et de compétences essentielles de bon nombre d'adultes en Ontario?

Il s'agit également d'une question importante... Je crois que les autres points y répondent en grande partie.

Discussion 3 : Financement, efficacité et viabilité

1. Quels principes de base devraient être pris en compte dans notre recherche de moyens pour que le Programme AFB puisse relever les défis en matière d'alphabétisation et de compétences essentielles de bon nombre d'adultes en Ontario?

Dans la mesure du possible, le financement ne devrait pas être uniquement lié à l'achèvement des évaluations ni à des hypothèses normalisées sur la progression. Bien qu'il soit important de mesurer la progression, le fait de trop normaliser ce processus avantage les programmes visant les apprenants dont le niveau de compétence est élevé. On pourrait mesurer la progression des apprenants quantitativement en utilisant des évaluations plus variées pour les programmes d'AFB ou des mesures plus qualitatives.

2. Quelles suggestions le MESFP devrait-il retenir dans le cadre des travaux entrepris par le gouvernement pour améliorer la formule de financement du Programme AFB?

Voir ci-dessus.

Courriel de commentaires 11 (en réponse au résumé provisoire)

Bonjour Casey,

Le rapport est excellent. Compte tenu de la matière première, c'est un tour de force que d'avoir rédigé un résumé qui est vraiment fidèle à ce qui a été dit (et qui omet le superflu).

J'ai quelques suggestions, que voici :

– Pour ce qui est de la situation des jeunes (le sujet revient à quelques reprises), on ne parlait pas que des jeunes de moins de 19 ans, mais des jeunes de moins de 30 ans. Les jeunes à besoins élevés (notamment des lacunes sur le plan des compétences essentielles) sont le point de mire des Services d'emploi, par l'entremise du Programme d'accès à l'emploi pour les jeunes (PAEJ), lesquels aiguillent certains de ces clients vers le Programme AFB. Toutefois, ces jeunes ne sont pas comptabilisés dans inclus dans le calcul de notre valeur Pertinence, ce qui fait bien sûr dérailler ces pourcentages pour nos organismes. Donc, nous voulons qu'une priorité au sein des SE, pour ce qui est de l'aiguillage des jeunes et de la collaboration, soit aussi une priorité pour le Programme AFB. À l'heure actuelle, le groupe des 45 à 64 ans est le seul groupe d'âge qui est comptabilisé dans les données aux fins de la valeur de Pertinence dans le Programme AFB.

– Au sujet des heures de service... Le problème n'est pas simplement le 9 h à 17 h, mais aussi l'horaire du lundi au vendredi seulement.

3 b – Je crois que nous sommes le « Project Read » auquel vous faites référence. Et la nouveauté est que le réseau Project READ Waterloo-Wellington a appris à « partager » les apprenants de sorte que plus d'un programme utilise les tâches jalons réalisées par ces apprenants « partagés ».

Sur le même sujet... Il faudrait clarifier le fait qu'il doit y avoir un mandat au sein du programme OT (ministère des Services sociaux et communautaires) pour aiguiller les clients vers l'alphabétisation et le perfectionnement lorsqu'ils ne réussissent pas l'examen interne en alphabétisation ou n'ont pas terminé leur 12^e année (ce n'est pas parfait, mais c'est un début).

6 – Améliorer le soutien. La mobilité du personnel est peut-être un problème, mais le manque d'uniformisation dans les communications ne vient pas de là. Les CEF de la région de Waterloo peuvent dire une chose, et le message quasiment contraire est communiqué par Timmins (par exemple). Comment est-ce possible? Ces communications ne portent pas sur des éléments du quotidien mais bien sur les mandats. L'uniformité est de mise. Une région peut interdire la programmation

spécialisée, qu'on appelle désormais « modulaire », et une autre région va encourager ce type de programmation. C'est ça le problème, et c'est un problème de communication interne au sein du ministère.

-d – Est-il possible de clarifier que cette information ne découle que de quelques personnes? Il ne s'agit pas d'une idée réaliste suggérée par nous tous, et je pense que c'est important de le dire pour éviter les malentendus? (Peut-être que je m'en fais trop?)

– Pour ce qui est du financement, je crois que certains passages ne sont pas réalistes. Je pense que les gens ont du mal à bien définir leurs besoins lorsqu'il est question de financement. La situation est la suivante : si le financement des organismes de première ligne n'avait pas été augmenté pendant 10 ans, et que l'augmentation du coût de la vie est d'environ 2 % par année, le premier montant de financement pour les coûts opérationnels aurait dû être augmenté de 20 %. Ensuite, il aurait fallu utiliser ce montant pour faire des calculs par apprenant et augmenter le financement par la suite selon le nombre d'apprenants. La plupart des gens ne sont pas très bons en calcul. C'est tout simplement irréaliste de ne pas lier le financement aux apprenants desservis. Cela cause aussi un problème sur le plan des différents organismes et niveaux d'apprenants. Les apprenants de faible niveau 1 fonctionnent selon une échelle de 225 points, tandis que pour ceux de niveau 2 et de niveau 3, l'échelle est de 50 points. Même si vous obtenez 150 points, il vous manque encore 75 points, et ce serait considéré comme un niveau 1 élevé, mais les programmes ne s'en verront pas attribuer le mérite jusqu'à ce qu'ils atteignent le prochain niveau. Il y a donc un avantage indu pour les programmes qui desservent des apprenants de niveau élevé qui s'ajoute au fait qu'à la base ces apprenants apprennent plus rapidement que les autres.

Je n'ai pas touché aux commentaires formulés lors des discussions générales, étant donné qu'il ne s'agissait que des réflexions de tout un chacun, et que nous avons cette information sous les yeux lors du colloque.

Encore une fois merci pour votre travail, c'est un excellent résumé!

ANNEXE F : Glossaire des abréviations

Abréviation	Signification
AFB	alphabétisation et formation de base
ALS	anglais langue seconde
Cadre du CLAO	Cadre du Curriculum en littératie des adultes de l'Ontario
CEF	conseiller en emploi et en formation
CGR	Cadre de gestion du rendement
CLPE	conseil local de planification en matière d'emploi
CSPAAT	Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail
EDU	ministère de l'Éducation
EO	Emploi Ontario
EPEO	Espace partenaires Emploi Ontario
FDRPS	Fonds de développement du réseau de prestation des services
LSA	langue des signes américaine
LSQ	langue des signes québécoise
MACI	ministère des Affaires civiques et de l'Immigration
MESFP	ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle
MSSC	ministère des Services sociaux et communautaires
OT	Ontario au travail
POSPH	Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées
SE	Services d'emploi
SGC du SIEO	Système de gestion des cas du Système d'information d'Emploi Ontario